

Numéro 11 / Année 2015

Synergies Italie

Revue du GERFLINT

**Le commerce de la parole
entre linguistique et économie**

Coordonné par Giovanni Agresti



GERFLINT

Synergies Italie

Le commerce de la parole
entre linguistique et économie

Coordonné par Giovanni Agresti



REVUE DU GERFLINT
2015

POLITIQUE EDITORIALE

Synergies Italie est une revue francophone de recherche en sciences humaines, particulièrement ouverte à l'ensemble des sciences du langage et de la communication.

Sa vocation est de mettre en œuvre, en Italie, le Programme Mondial de Diffusion Scientifique Francophone en Réseau du GERFLINT, Groupe d'Etudes et de Recherches pour le Français Langue Internationale. C'est pourquoi elle publie des articles dans cette langue, mais sans exclusive linguistique et accueil, de façon majoritaire, les travaux issus de la pensée scientifique des chercheurs francophones de son espace géographique dont le français n'est pas la langue première. Comme toutes les revues du GERFLINT, elle poursuit les objectifs suivants: défense de la recherche scientifique francophone dans l'ensemble des sciences humaines, promotion du dialogue entre les disciplines, les langues et les cultures, ouverture sur l'ensemble de la communauté scientifique, adoption d'une large couverture disciplinaire, aide aux jeunes chercheurs, formation à l'écriture scientifique francophone, veille sur la qualité scientifique des travaux.

Libre Accès et Copyright : © **Synergies Italie** est une revue française éditée par le GERFLINT qui se situe dans le cadre du libre accès à l'information scientifique et technique. Sa commercialisation est interdite. Sa politique éditoriale et ses articles peuvent être directement consultés et étudiés dans leur intégralité en ligne. Le mode de citation doit être conforme au Code français de la Propriété Intellectuelle. La reproduction totale ou partielle, l'archivage, l'auto-archivage, le logement de ses articles dans des sites qui n'appartiennent pas au GERFLINT sont interdits sauf autorisation ou demande explicite du Directeur de publication. La Rédaction de *Synergies Italie*, partenaire de coopération scientifique du GERFLINT, travaille selon les dispositions de la Charte éthique, éditoriale et de confidentialité du Groupe et de ses normes les plus strictes. Les propos tenus dans ses articles sont conformes au débat scientifique et n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Toute procédure irrégulière entraîne refus systématique du texte et annulation de la collaboration.

Périodicité : annuelle

ISSN 1724-0700 / ISSN en ligne 2260-8087

Directeur de publication

Jacques Cortès, Professeur émérite, Université de Rouen, France

Président d'Honneur

Tullio de Mauro, Professeur, Université de Rome
« La Sapienza »

Rédactrice en chef

Marie-Berthe Vittoz, Professeur, Université de Turin

Rédactrices en chef adjointes

Maria Margherita Mattioda, Université de Turin
Rachele Raus, Université de Turin

Titulaire et Éditeur : GERFLINT

Siège en France

GERFLINT

17, rue de la Ronde mare

Le Buisson Chevalier

27240 Sylvains les Moulins - France

www.gerflint.fr

gerflint.edition@gmail.com

Siège de la rédaction

Université de Turin - Dipartimento di Lingue e Letterature

straniere e Culture moderne, Via S. Ottavio, 20 – 10124

Turin (Italie). Tél : 011.6702153

Contact : synergies.italie@gmail.com

Comité scientifique

Michel Berré, Université de Mons ; Josiane Boutet, Université de Paris VII ; Sergio Cappello, Université de Udine ; Melita Cataldi, Université de Turin ; Nadine Celotti, Université de Trieste ; Jean-Claude Chevalier, Université Paris 8 ; Giovanni Dotoli, Université de Bari ; Robert Galisson, Université de la Sorbonne Nouvelle Paris III ; Joëlle Gardes Tamine, Université de Paris IV ; Marie-Marthe Gervais-le Garff, Université de Plymouth ; Douglas A. Kibbee, Université de l'Illinois ; Eni Orlandi, Université de Campinas ; Sandrine Reboul-Touré, Université de Paris III ; Leandro Schena, Université de Modène.

Comité de lecture permanent

Gerardo Acerenza, Université de Trente; Giovanni Agresti, Université de Teramo; Maria Cristina Caimotto, Université de Turin ; Roberto Dapavo, Université de Turin ; Annick Farina, Université de Florence; Olivia Galisson, Université de Turin ; Patricia Kottelat, Université de Turin ; Gabrielle Laffaille, Université de Turin ; Marion Lafouge, Université de Bourgogne; Nadia Minerva, Université de Catane ; Paola Paissa, Université de Turin ; Elisa Ravazzolo, Université de Trente; Mario Squartini, Université de Turin; Valeria Zotti, Université de Bologne.

Evaluateurs invités pour ce numéro

Semir Badir, Université de Liège ; Elena Carpi, Université de Pise ; Guido Ferraro, Université de Turin ; Alberto Martinengo, Université de Milan ; Antonio Romano, Université de Turin.

Patronages

Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris, Ministère français de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (DREIC).

Numéro financé par le GERFLINT.

PROGRAMME MONDIAL DE DIFFUSION SCIENTIFIQUE FRANCOPHONE EN RÉSEAU

Synergies Italie
<http://gerflint.fr/synergies-italie>



Indexations et références

ANVUR
DOAJ
EBSCOhost (Communication Source)
Ent'revues
ERIH PLUS
Héloïse
JournalBase (CNRS)
Journal Metrics (Scopus)
MIAR
Mir@bel
MLA
ROAD
Scopus
SHERPA-RoMEO
Ulrich's

Synergies Italie, comme toutes les *Revues Synergies du GERFLINT*, est indexée par la Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris (*Pôle de soutien à la recherche*) et répertoriée par l'ABES (*Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur, Catalogue SUDOC*).

Disciplines couvertes par la revue

- Ensemble des Sciences Humaines et Sociales
- Culture et communication internationales
- Sciences du langage, littératures francophones et didactique des langues-cultures
- Ethique et théorie de la complexité

Le commerce de la parole entre linguistique et économie

Coordonné par Giovanni Agresti



Sommaire



Giovanni Agresti	7
Présentation	
Le commerce de la parole entre linguistique et économie	
Maria Grazia Turri	19
Moneta e linguaggio: una relazione difficile	
Andrea D'Urso	37
Théories économiques et sémiotiques de la valeur. Une approche homologique et une proposition inédite	
Henri Giordan	51
Vers un nouveau projet de société : le « régionalisme nationalitaire » d'Yves Person	
Silvia Pallini	65
Promotion du francoprovençal des Pouilles et développement local : du patrimoine culturel aux enjeux économiques	
Renata De Rugeris	79
La promotion du territoire entre linguistique et économie. Ressources web, structures discursives et imaginaire	
Varia	
Gloria Bandello, Carlotta D'Addario	95
La langue de la médecine autour des produits pharmaceutiques : analogies et différences entre français et italien	
Yannick Hamon, Cristiana Cervini	107
La formation des enseignants de langue en Italie : quels espaces pour l'innovation didactique ?	

Compte rendu d'ouvrage

Maria Margherita Mattioda	125
Danielle Londei, Laura Santone (éds), <i>Entre linguistique et anthropologie</i> , Berne, Peter Lang, 2014	

Annexes

Présentation des auteurs	135
Consignes aux auteurs de la revue <i>Synergies Italie</i>	137
Le GERFLINT et ses publications	141



Giovanni Agresti
Université de Teramo, Italie

Linguistique et économie entretiennent un rapport profond, complexe, délicat, piégé. À tel point fécond qu'il nous a paru important, voire urgent, de l'articuler et de l'approfondir par une réflexion partagée. D'autant plus qu'à l'âge de la mondialisation, peut-être plus que dans le passé, les hégémonies économiques s'accompagnent de formes parfois sournoises de domination linguistico-culturelle.

Les voix diverses que nous allons présenter témoignent bien non seulement des rapports, mais également des implications qui définissent et précisent la relation entre ces deux disciplines. En effet, la relation entre linguistique et économie est tellement viscérale qu'il n'est pas toujours facile de déterminer, à tel moment de l'histoire, laquelle des deux a le plus influencé l'autre.

Pour démêler cette complexité et mieux situer les articles qui composent ce numéro, posons d'abord l'état des lieux de notre réflexion.

Une première articulation du rapport entre la langue et l'économie a trait à la notion de « capital humain ». Il est tout à fait banal de rappeler qu'une bonne compétence plurilingue, notamment dans les langues de grande communication ou « de service » (Judet de la Combe, Wismann, 2004), est sans aucun doute un atout précieux pour avoir accès aux marchés du travail et/ou pour avoir des revenus plus importants (Vaillancourt, 1980). Il est juste un peu moins banal de souligner que, pour qu'elle soit reconnaissable et exploitable, cette compétence doit non seulement être construite de manière efficace et ciblée, mais doit également être mise en discrétion, standardisée, certifiée, promue. Tout cela, d'une part présuppose l'idée que la langue possède, voire s'identifie à une valeur instrumentale, et de l'autre représente une véritable industrie de la langue, qui génère à son tour une importante et parfois imposante économie que les pouvoirs publics se doivent de prendre en compte (Grin, 2005). Finalement, dans cette perspective, le capital humain (et par là l'humain et le travail) est soumis aux lois de marché.

Une deuxième articulation est l'idée que, en amont et en aval de la valeur instrumentale qu'elles peuvent avoir pour l'individu, les langues sont à considérer comme un bien culturel, c'est-à-dire comme une valeur en soi et comme un bien commun. D'évidence, dans ce contexte la notion de « valeur » a un sens bien différent par

rapport à l'acception instrumentale que nous venons d'évoquer. Preuve en est que là où l'on parle le plus habituellement de langue comme patrimoine, c'est à propos des langues régionales et minoritaires, c'est-à-dire des langues inutiles pour la doxa car exclues totalement ou partiellement des enjeux du marché linguistique défini par les hégémonies culturelles/économiques. Cela dit, s'il s'agit pour de vrai de patrimoines, il est légitime de penser des voies pour les rentabiliser, de même que tout patrimoine matériel ou immatériel est censé produire des retours en termes économiques si opportunément mis en valeur. Pour ce faire, la voie à la fois la plus facile et délicate est sans doute le développement, autour et au sein d'une communauté linguistique minoritaire historique, de stratégies de tourisme culturel et linguistique¹ (Agresti, Pallini, 2014). Plus en général, la protection/promotion des langues locales rime de plus en plus avec le développement local, au point de vue aussi bien social qu'économique. Cela se réalise généralement en phase avec la protection et valorisation d'autres patrimoines, d'autres biens non rivaux comme le paysage et l'environnement, bref avec la dimension écologique (Haugen, 1972; Agresti, D'Angelo, 2010).

Une troisième articulation reprend la première et prolonge la seconde. Parce qu'ils convoquent au plus haut point le sujet pulsionnel et sa dimension affective, émotionnelle, psychologique, l'étude des contextes linguistiques minoritaires nous permet d'avancer dans un questionnement plus général concernant l'aménagement linguistique et les politiques linguistiques. Ce questionnement est à son tour articulé en une chaîne d'implications :

- 1) par-dessus la donne démographique (qui varie surtout en fonction de variables socio-économiques), pour que vive toute communauté minoritaire il est indispensable qu'il y ait usage et transmission intergénérationnelle de son patrimoine linguistique et donc, en amont,
- 2) que cette communauté éprouve un « désir de langue » (Giordan, 2010) : désir de la parler, de l'écrire, de l'illustrer, de la passer. Cela dit,
- 3) pour que ce désir soit éprouvé, il faut qu'au sein de cette communauté les représentations circulant sur la langue locale soient positives, et notamment que cette même langue locale soit perçue comme étant, quelque part, utile.

L'utilité économique de la langue et son statut social vont donc en quelque sorte de pair et se conditionnent réciproquement, en boule de neige (Strubell, 1999) : plus une langue est jugée utile, plus elle est utilisée, plus cette utilisation la rend encore plus utile et vice-versa.

L'arbitraire relatif du rapport langue-utilité/économie fait qu'une même variété linguistique peut être perçue sous des angles très divers en termes d'avantages (ou désavantages) pratiques liés à sa maîtrise : c'est par exemple le cas, en France, de

l'occitan, qui est encore perçu aujourd'hui comme un patois vulgaire par nombre de locuteurs primaires (Kremnitz, 2013) alors qu'il est (re)devenu depuis quelques années non seulement une langue à part entière pour les institutions (depuis 2003 il fait partie des « langues de France » pour la DGLFLF), une langue de création très vivante, mais également un univers culturel dont la valorisation fait l'objet de cursus universitaires très spécialisés (comme à l'Université de Toulouse-Jean Jaurès).

Les représentations des langues peuvent donc varier beaucoup et peuvent être par là modifiées, quoique en mesure relative (Maurer, 2013) : c'est là que le scientifique et le politique peuvent travailler en synergie, dans le but d'assurer la survie des communautés linguistiques minoritaires et la tenue socio-économique des territoires.

L'articulation précédente présuppose une primauté de l'économie sur la linguistique. Mais on peut s'autoriser une lecture renversée : si les représentations des langues peuvent s'améliorer en évoluant vers un sentiment partagé d'utilité, on peut espérer que, au contact des réalités minoritaires et de proximité, soumises au quotidien à des conditions précaires d'existence, la conception de l'économie évolue elle aussi. Il se peut que, au lieu de s'enliser dans une conception abstraite purement quantitative, boursière, déshumanisée, l'économie se recentre épistémologiquement par rapport à la notion de « qualité de la vie ». Autrement dit, notamment dans les contextes minoritaires, la dimension relationnelle, humaine, des échanges linguistiques, la valeur attribuée à l'identité ainsi qu'aux appartenances, bref à la loyauté linguistico-culturelle et territoriale, fondent ou pourraient contribuer à fonder une économie autre. Tout cela présuppose l'idée que la parole possède d'abord une valeur d'usage et que les relations humaines sont effectivement des biens relationnels (Bonaiuti 2001).

Les terrains nous montrent finalement que le rapport entre langue et économie est à tout le moins articulé sur deux niveaux, en ce que nous avons affaire à deux conceptions et du linguistique, et de l'économique :

- D'une part, une linguistique et une économie numériques, digitales, codiques, au service du libre échange et pour qui la diversité et la variation sont ressenties, envisagées d'abord comme des entraves. La conception saussurienne du signe linguistique relie tout à fait le versant linguistique au versant économique et reflète une vision de la société comme « masse inerte » (Saussure, 1916).

- D'autre part, une linguistique et une économie analogiques, étroitement liées à l'humain et au sujet pulsionnel, à ses besoins d'interaction non seulement instrumentale mais aussi affective, symbolique etc. Cette conception se fonde sur une idée de la société comme « lieu de conflits » et trouve dans le praxème - défini comme unité de production du sens - l'un des principaux concepts unificateurs (Lafont, 2007).

Sous leur opposition, ces deux conceptions ont une souche commune. À bien y voir, en effet, le rapport entre langue et économie est viscéral, car il affecte la production (et aussi la réception) de tout acte de langage. Constitutif du sujet, ce rapport se reflète dans une terminologie ordinaire. Des praxèmes comme rendement, efficacité, dépense, valeur, échange, économie (de l'effort), emploi etc.², nous suggèrent une évidence : avant même que de prendre du temps (Guillaume 1984 [1929]), tout acte de langage - de son gisement d'endothème à sa thématisation, à son retour d'interaction - prend et diffuse de l'énergie. Cette énergie, étant une forme de travail (Rossi-Landi 1968, Lafont 1978), est bel et bien aussi un fait économique. Même politique, éventuellement, si elle en arrive à mobiliser des groupes humains vers des objectifs partagés de gouvernance de la cité.

Dans cette perspective, il nous paraît possible de penser et poser la production/interaction discursive, langagière, comme un fait d'abord d'économie du sujet, un sujet relationnel plus ou moins conscient de son dire, qu'il peut ménager et rendre dès lors productif, transformateur, créateur de configurations sociales. Ce principe économique-énergétique est donc forcément sujet-centrique et permet à notre avis d'envisager d'une manière différente et donc de relativiser la notion de valeur, et ce non seulement au niveau du discours, mais également au niveau des jugements portés sur les langues : au lieu de dire « telle langue est importante / utile / inutile etc. » on dira plutôt « telle formulation discursive est efficace / incisive / regrettable etc. dans tel contexte d'interaction ». En deçà et au-delà des idées reçues sur la portée et importance/utilité de telle ou telle langue dans le marché linguistique, il ne peut pas y avoir de valeur absolue ni de hiérarchie des langues données une fois pour toutes et partout valables. N'importe quelle langue peut être à tour de rôle majoritaire ou minoritaire, très utile ou peu utile à un moment, à un endroit et pour une ou plusieurs personnes données.

Sur la base de ce que l'on vient de dire, une sixième articulation reprend et précise la troisième. Sans même travailler sur les représentations, mais juste en changeant de contexte, il peut arriver que des langues minoritaires ou même hyperlocales se révèlent l'outil le plus performant, efficace, dans un cadre spécifique, fût-il très restreint. Il arrive par exemple qu'une langue soi-disant en voie de disparition devienne la langue la plus utile dans des maisons de retraite, comme l'a récemment montré Blanc (2013), ou alors que le jargon d'un métier qui a disparu depuis un demi-siècle soit intégré à la langue locale, devenant une marque identitaire de la micro-communauté linguistique tout entière et contribuant par là à son empowerment / autonomisation (Agesti, Bernissan en préparation). Il arrive aussi que des langues autochtones qui avaient désormais disparu du maillage social soient revitalisées et changent de statut, comme le montre l'extraordinaire expérience du Rama Language Project au Nicaragua

(Grinevald, 2010). Les ateliers d'écriture utilisant les langues autochtones au Mexique en fonction du développement local et de la récupération des savoirs traditionnels constituent enfin un réservoir méthodologique et de bonnes pratiques incontournables qui pourrait se développer aussi dans l'espace européen (Léonard et alii 2013).

Ces expériences de terrain et bien d'autres ont fini par produire un véritable renversement du rapport entre langue et économie, contribuant à constituer celle que l'on appelle aujourd'hui la « linguistique d'intervention » (SHESL 2012, Dotte et al. 2012) et que nous même avons ultérieurement précisée en « linguistique du développement social » (Agresti, 2014). D'après cette approche, les langues minoritaires ne font plus que l'objet de politiques de protection ou de promotion, mais se posent également, de par leur nature de réalités sociales identitaires à la fois synchroniques et diachroniques, en sujet de transformation tangible des conditions de vie des communautés dont elles sont l'expression.

Septième et dernière articulation. La perspective anthropologique-énergétique n'est évidemment pas tout à fait originale. Elle est même ancienne, car elle ne va pas sans rappeler la théorie énergétique du langage de Humboldt - à son tour inspirée, du moins en partie, d'Aristote. Cette théorie, qui repose sur l'idée que le langage est, en dernier ressort, une activité, est finalement un véritable manifeste idéologique, où deux perspectives et regards sur la langue s'affrontent qui reviennent à la dichotomie *ergon* / *energeia* (Voss, 1974 : 505). Structure superficielle et structure profonde du langage se répondent et se complètent, de même qu'un son (*ergon*) ne va pas sans le sens (*energeia*). Mais les politiques linguistiques et culturelles soumises au diktat de l'économie marchande ont l'air de se conformer plutôt au pôle de l'*ergon* en gommant voire ignorant les thématisations, les actualisations du pôle de l'*energeia*. Autrement dit, si on n'envisage la langue que du côté du pôle de l'*ergon*, on choisit de l'appréhender uniquement dans sa structure superficielle, numérique, discrète, en renonçant à sa profondeur et à son dynamisme, à son *energeia* analogique (Calvet, 1975, 2010). On se coupe donc d'une source vive d'énergie, bref de l'économie du sujet relationnel. Le passage de la perspective économique-marchande à la perspective économique-énergétique renforce au contraire l'inscription et la prise en compte de ce problème dans la sphère du sujet relationnel, sans pourtant l'y enfermer. Il revient (ou devrait revenir) toujours au sujet, en effet, de déterminer si cela vaut la peine ou non de apprendre/ utiliser/transmettre la langue X à l'oral et/ou à l'écrit, de l'utiliser comme langue de création, de se battre pour son maintien en usage etc. La communauté scientifique, la communauté des artistes ainsi que la politique devraient mettre ce sujet dans les conditions les meilleures pour penser et peser ses choix linguistiques.

Les contributions sélectionnées pour ce numéro semblent confirmer le bien-fondé de notre appel et réagissent à quasiment toutes les questions soulevées par nos articulations

thématiques. Par ailleurs, elles débouchent toutes sur des prolongements originaux de celles-ci, se configurant par là comme de véritables relais théoriques.

Dès l'intitulé de son article, Maria Grazia Turri met en exergue le rapport entre monnaie et langage - complexe, controversé et « privilégié » à la fois. Ce rapport, étudié au moins depuis Aristote, est très fréquenté notamment à compter du XVII^e siècle. Des spécialistes de l'économie s'intéressent alors au langage et vice-versa, au nom d'une souche commune que des auteurs tels qu'Adam Smith, Herbert Spencer et Georg Simmel identifient dans la nature « échangiste » de l'être humain. Le troc, le trafic, l'échange des biens et des objets seraient chez Smith la conséquence directe de l'instance primaire des humains de communiquer, de (se) comprendre et de convaincre. On l'a vu plus haut : cette souche commune semble être à l'origine de renvois métaphoriques constants entre langue et économie, entre signe et monnaie : des praxèmes tels que conio, inflation, échange, emprunt etc. relèvent aussi bien du langage spécialisé de l'économie que de celui de la linguistique. Cependant, une telle correspondance doit être nuancée, articulée, en raison en premier lieu de la différente nature de la monnaie et de l'argent. Si la première est un agent de circulation (Marx) qui, pour être telle, doit être complétée quelque part par un élément scriptural, le second est chez Hegel non seulement un objet dans ses déterminations concrètes, mais également « la réserve de valeur de toute chose et l'essence même de la vie humaine, ce qui la détermine ».

La réflexion de Turri vise à complexifier la correspondance entre langue et économie et l'un des ancrages majeurs de cette complexité se trouve sans doute dans le caractère relatif et non absolu de la notion de valeur. Celle-ci implique en effet celle de système, car c'est l'emplacement, le positionnement dans le cadre de ce dernier qui décide de la fonction et de la langue (nous aimerions dire « du discours ») et de la monnaie. Comme l'a souligné Barthes, cette relativisation permet à Saussure de faire basculer la linguistique de la sphère de la psychologie à celle de l'économie, et en effet l'impression générale que l'on tire de l'analyse de Turri est que c'est surtout la charpente théorique de l'économie qui, notamment à compter du structuralisme, façonne l'interprétation des faits de langue.

Cette impression est en partie confirmée par l'exploration des théories économiques et sémiotiques de la valeur que nous offre Andrea D'Urso. Ce dernier se doit de souligner « l'influence plus ou moins consciente [exercée par les] doctrines de l'économie politique» sur les « philosophies contemporaines du langage » et notamment sur les représentations de la langue et sur la théorie de la valeur linguistique. D'Urso passe en revue nombre d'auteurs relevant notamment du courant « marginaliste », du structuralisme, de la philosophie analytique et de la sémiotique matérialiste de Ferruccio Rossi-Landi, à qui il consacre quelques pages notamment pour montrer la manière où le travail humain intègre la valeur d'usage d'un bien produit. Rôle du travail qui est à

présent escamoté, car par ces temps de spéculations et de bulles financières la valeur est déterminée plutôt par le « capital fictif » qui « semble s'accroître magiquement de lui-même ». Cette autonomisation (souvent brutale) de l'économie, soutenue et quelque part légitimée par l'essor des Trente glorieuses, a eu pour conséquence la primauté de l'économie sur « l'élaboration théorique, sur les représentations de la langue, sur la vision du monde et sur les comportements des agents », voire son action colonisatrice.

Ainsi, l'idéologie de l'homo oeconomicus, « mu seulement par l'égoïsme et le profit », a fini par bien-former notre lecture du monde, nos comportements, et par reconduire sans cesse l'hégémonie politique. Les conclusions auxquelles parvient D'Urso, qui est spécialiste de la langue de bois, sont éclairantes : « L'abandon de la langue aux signifiés imposés par la classe dominante, qui sont transmis par le pur usage non-critique et souvent inconscient des mots et des signes, comporte un travail aliéné au service d'une plus-value permettant la réalisation et le maintien d'un projet de société hégémonique. L'appauvrissement linguistique va de pair avec la paupérisation des travailleurs sur le plan matériel ». C'est contre cette dérive que D'Urso se doit de proposer un retour à Marx et à sa formulation de la valeur d'une marchandise, articulant capital fixe, capital variable et plus-value : l'idéologie, le désir, le rêve et l'utopie rentrent dès lors en ligne de compte dans la détermination de la valeur du travail, ce qui va nécessairement de pair avec une « désintoxication de la langue de bois ».

L'analyse des enjeux politiques du rapport entre langue et économie est au cœur de la contribution d'Henri Giordan, qui nous propose la lecture d'un auteur peu connu, Yves Person, et de son « régionalisme nationalitaire ». Moyennant cette lecture, Giordan, qui figure parmi les spécialistes les plus autorisés de la question des minorités et des langues minoritaires d'Europe et de la Méditerranée, souligne l'urgence d'inscrire toute action de défense et promotion de la diversité linguistique dans un cadre complexe et articulé. Ainsi, le développement économique n'est pas dissociable du bien-être des populations et de la cohésion territoriale, de même que la diversité linguistique et culturelle est à inscrire dans un projet de société global, en phase avec les instances de la protection de l'environnement et de la démocratie participative.

À ce sujet, un cas de figure bien intéressant est représenté par l'îlot linguistique francoprovençal de Faeto, dans les Pouilles (Italie), qui a été le cadre depuis au moins 2008 de multiples actions visant le développement local à partir de la valorisation du patrimoine linguistique et culturel minoritaire. Silvia Pallini, qui a directement pris part à la mise en place de quelques-unes de ces actions, nous propose une analyse articulée et une évaluation de l'impact sur la population locale en particulier de l'Université Francoprovençale d'Été (juillet 2011). Pallini montre que les représentations sociales de la langue et de l'identité locales sont directement et indirectement liées aux chances de développement économique de la communauté.

Pour terminer, la langue est aussi un outil de persuasion et, actualisée en discours, peut servir à vendre. Renata De Rugeris nous offre un aperçu de sa thèse portant sur la promotion touristique du territoire (espagnol) entre linguistique et économie. Sa démarche vise tout particulièrement à préciser quels sont les éléments lexicaux et les formes du discours qui s'avèrent le plus efficaces pour attirer l'attention du touriste éventuel. Là encore il y a circularité entre langue, sujet, communauté et économie et, une fois de plus, la notion de représentation sociale nous paraît au cœur de l'analyse.

Références

Agresti, G. 2014. « Actualité des racines. Pour une linguistique du développement social ». In: Ruggero Druetta et Caterina Falbo (éds), *Cahiers de Recherche de l'École Doctorale en Linguistique Française* n. 8/2014, p. 13-39.

URL : <http://hdl.handle.net/10077/10759> [Consulté le 15 juillet 2015].

Agresti, G., Bernissan, F. En préparation. « Réseau Tramontana (2012-2013). Méthodologie de la collecte dynamique de matériaux culturels auprès des habitants et modes de restitution des résultats ». Article destiné à la publication dans les Actes du XXVII^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes, Nancy, 15-20 juillet 2013.

Agresti, G., D'Angelo, M. (éds.). 2010. *Renverser Babel. Economie et écologie des langues régionales et minoritaires. Actes des Troisièmes Journées des Droits Linguistiques (Teramo-Faeto, 20-23 maggio 2009)*. Roma : Aracne.

Agresti, G., Pallini, S. 2014. « Minorités linguistiques et développement local ». In : Kahn, R., Le Squère, R. et Kosianski, J.-M. (Sous la direction de), *Cultures régionales et développement économique. Des ressources territoriales pour les économies régionales*. Postface de Philippe Blanchet. Paris : L'Harmattan, p. 201-218.

Blanc, D. 2013. « Intérêt de l'utilisation de la langue occitane dans les établissements pour personnes âgées dans le Département des Hautes Pyrénées ». Brève note de synthèse suite à l'étude réalisée en 2011-2012 par l'Université de Toulouse le Mirail par Convention avec le Conseil Général des Hautes-Pyrénées.

URL : http://www.ostaubearnes.fr/docs_a_telecharger/etude_occitan_en_maison_de_retraite.pdf [Consulté le 15 juillet 2015].

Bonaiuti, M. 2001. *La teoria bioeconomica. La nuova economia di Nicholas Georgescu-Roegen*. Roma : Caro.

Calvet, L.-J. 1975. *Pour et contre Saussure: vers une linguistique sociale*. Lausanne : Payot.

Calvet, L.-J. 2010. *Le Jeu du signe*. Paris : Editions du Seuil.

Dotte, A.-L., Muni Toke, V., Sibille, J. 2012. *Langues de France, langues en danger : aménagement et rôle des linguistes*. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, Délégation générale à la langue française et aux langues de France, *Cahiers de l'Observatoire des pratiques linguistiques* n. 3.

Giordan, H. 2010. « Créer le désir de langue ». In : Agresti, G., D'Angelo, M. (éds.). 2010. *Renverser Babel. Economie et écologie des langues régionales et minoritaires. Actes des Troisièmes Journées des Droits Linguistiques (Teramo-Faeto, 20-23 maggio 2009)*. Roma : Aracne, p. 19-32.

Grin, F. 2005. *L'enseignement des langues étrangères comme politique publique. Rapport établi à la demande du Haut Conseil de l'évaluation de l'École*.

URL : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/054000678/0000.pdf> [Consulté le 15 juillet 2015].

- Grinevald, C. 2010. « Quarante ans de perspective sur deux langues en danger : le jakaltek popti' du Guatemala et le rama du Nicaragua ». Dans : Grinevald C., Bert M. (éds.), *Linguistique de terrain sur langues en danger : locuteurs et linguistes*, in *Faits de Langues*, n° 35-36, p. 39-78.
- Guillaume, G. 1984 [1929]. *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps suivi de L'architectonique du temps dans les langues classiques*, Paris : Champion.
- Haugen, E. 1972. *The Ecology of Language; Language science and national development*. Stanford : Stanford University Press.
- Judet De la Combe, P., Wismann, H. 2004. *L'Avenir des langues. Repenser les Humanités*. Paris : Éditions du Cerf.
- Kremnitz, G. (sous la direction de). 2013. *Histoire sociale des langues de France*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Lafont, R. 1978. *Le travail et la langue*. Paris : Flammarion.
- Lafont, R. 2007. *Il y a quelqu'un : la parole et le corps*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Léonard, J.L. et al. 2013. « Multilingual policies put into practice : co-participative educational workshops in Mexico », *Current Issues in Language Planning* 3-04, p. 419-43.
- Maurer, B. 2013. *Représentations sociales des langues en situation multilingue. La méthode d'analyse combinée, nouvel outil d'enquête. Avec la participation de Pierre-Antoine Desrousseaux*. Paris : Editions des Archives contemporaines.
- Rossi-Landi, F. 1968. *Il linguaggio come lavoro e come mercato*. Milano : Bompiani.
- (De) Saussure, F. 1916. *Cours de linguistique générale*. Par les soins de Bally, Ch. et al. Lausanne-Paris : Payot.
- SHESL Linguistique d'intervention. *Des usages socio-politiques des savoirs sur le langage et les langues*, Colloque international. Paris, 26-28 janvier 2012.
- Strubell M., 1999, *From Language Planning to Language Policies and Language Politics*, in Weber, P.J. (éd), *Contact + Confl(ict)*. Bonn : Dümmler, p. 237-248.
- Vaillancourt, F. 1980. *Difference in Earnings by Language Groups in Quebec, 1970. An Economic Analysis*. Québec : Centre international de recherche sur le bilinguisme.
- Voss, J. 1974. « Aristote et la théorie énergétique du langage de Wilhelm von Humboldt », *Revue Philosophique de Louvain*, Quatrième série, Tome 72, n° 15, p. 482-508.

Notes

1. C'est la notion de « tourilinguisme de proximité » (Agresti et Pallini 2013) qui n'a rien à voir avec les séjours linguistiques finalisés à l'apprentissage d'une langue étrangère, généralement une langue de grande communication.
2. Même du côté de la langue prise non pas comme dynamique langagière, mais comme objet culturel, nous avons des praxèmes rappelant l'analogie entre langue et économie : trésor (synonyme de « langue »), répertoire, patrimoine, bien, valorisation etc.

Synergies Italie n° 11 / 2015



Le commerce de la parole
entre linguistique
et économie



Moneta e linguaggio: una relazione difficile



Maria Grazia Turri

Università di Torino, Italia

mariagrazia.turri@unito.it

Reçu le 28-02-2015 / Évalué le 20-04-2015 / Accepté le 31-08-2015

Monnaie et langage : une relation difficile

Résumé

Le processus de globalisation, accentué par la dimension financière, a engendré un déplacement de l'emphase de la diachronie à la synchronie, de l'histoire à la structure, et la corrosion de la dimension temporelle a mis en relief la dimension linguistique du système économique, mise au jour d'abord par Adam Smith puis reprise sous diverses formes par George Simmel, Ferdinand de Saussure, Karl Bühler, et devenue en quelque sorte paradigmatique dans la théorie des objets sociaux de John Searle. Nombreux sont les savants qui ont recours de façon constante à l'analogie entre monnaie ou argent et langage, dans le sens où celle-ci serait en mesure de véhiculer et de représenter la significativité économique des objets dans son idiome. Un rapprochement que l'on peut trouver aussi bien chez Simmel que chez Marx, pour qui le prix est le langage de la marchandise, au point que l'attribution de valeur transforme le produit du travail en un hiéroglyphe social. De façon symétrique, Ferdinand de Saussure affirme que linguistique et économie s'occupent d'un système d'équivalences entre des choses d'ordre différent : dans un cas, un travail et un salaire, dans l'autre un signifié et un signifiant, et que, faisant partie d'un système, un mot est investi non seulement par une signification, c'est-à-dire par une référence à un objet externe, mais aussi et surtout par une valeur qui dépend de la confrontation avec d'autres mots qui lui sont opposables. L'histoire de cette analogie s'est souvent fondée sur l'usage synonymique entre monnaie et argent, deux entités qui au contraire relèvent d'ordres ontologiques et métaphysiques différents, ce qui rend manifeste que cette relation est plus complexe et moins immédiate qu'il n'y paraissait.

Mots-clés: monnaie/argent, finance, langage, ontologie, analogie

Riassunto

Il processo di globalizzazione, accentuato dalla dimensione finanziaria, ha generato uno spostamento dell'enfasi dalla diacronia alla sincronia, dalla storia alla struttura, e la corrosione della dimensione temporale, ha posto in risalto la dimensione linguistica del sistema economico, messa in luce in primo luogo da Adam Smith e ripresa in forme diverse da George Simmel, Ferdinand de Saussure, Karl Bühler e in qualche modo diventata paradigmatica nella teoria degli oggetti sociali di John Searle. Sono molti gli studiosi che ricorrono in modo costante all'analogia fra moneta o denaro e linguaggio, in quanto questa sarebbe in grado di convogliare e raffigurare la significatività economica degli oggetti nel suo idioma. Un accostamento che si può trovare in Simmel come in Marx, per il quale il prezzo è il linguaggio della merce, tanto che l'attribuzione di valore trasforma il prodotto del lavoro in un geroglifico sociale. Simmetricamente Ferdinand de Saussure

afferma che linguistica ed economia si occupano di un sistema di equivalenze fra cose di ordini differenti: nell'una un lavoro e un salario, nell'altra un significato e un significante e che, facendo parte di un sistema, una parola è rivestita non soltanto di una significazione, ovvero dal riferimento a un oggetto esterno, ma anche e soprattutto di un valore che dipende dal confronto con altre parole che le sono opponibili. La storia di questa analogia si è spesso fondata sull'uso sinonimico fra moneta e denaro, due entità che invece afferiscono a ordini ontologici e metafisici differenti, il che rende palese che questa relazione è più complessa e meno immediata di come sia stata prospettata.

Parole chiave: moneta / denaro, finanza, linguaggio, ontologia, analogia

Money and language: a complex relationship

Abstract

The Globalization process, with its financial dimension, has produced a shift from diachrony to synchrony, from history to structure, and the corrosion of the temporal dimension. It has also brought to the fore the linguistic dimension of the relationship between language and economics, as highlighted by Adam Smith and after him George Simmel, Ferdinand de Saussure, Karl Bühler. John Searle has transformed this relationship in a paradigmatic matter in his object social theory. Many scholars create an analogy between money and language, as the former can attribute economic meaningfulness to goods. This notion can be found both in Simmel and in Marx, as Marx theorised that price is a language of the commodity and value turns the outcome of work into a social hieroglyph. A parallel can be drawn with Saussure, who argued that linguistics and economics focus on a system of equivalence among things there are different by nature: work and wage in the first discipline, signified and signifier in the second discipline. A word, as part of a system, does not only carry a signification, a reference to external item, but also a value that depends on confrontation with others words that are its opposite. The history of this analogy is often based on synonymic use between coins and money, two entities relating to different ontological and metaphysical orders that show how the relationship between money and language is more complex than expected.

Keywords: Money, Finance, Language, Ontology, Analogy

1. Un nesso privilegiato

Moneta e denaro non sono equivalenti, anche se sono indubbiamente entità connesse. È di conseguenza necessario definire la loro ontologia e la loro metafisica per comprendere appieno a cosa hanno ritenuto fare riferimento i filosofi che si sono dedicati alla natura e alla struttura del linguaggio quando hanno utilizzato o l'uno o l'altro lemma, e più di ogni altra cosa è rilevante comprendere in quale *modo* e per quali *ragioni* vi hanno fatto riferimento.

È soprattutto la lingua inglese che ha contribuito a far sì che queste due entità siano state considerate come sinonimi, poiché nell'uso corrente sono entrambe espresse dal vocabolo "money". Lo zibaldone che ha caratterizzato i due termini trova in parte ragione nel fatto che sino alla metà del XIX secolo filosofi ed economisti appartenevano a un medesimo ambito di studio, la filosofia morale, ed è anche per questo che moneta e denaro sono stati considerati per lo più equivalenti (Searle, 1995; Smith, 2003).

Il presente saggio prende le mosse da due ambiti di ricerca specifici, la filosofia dell'economia e la filosofia del linguaggio, entrambi centrali e fondamentali nella vita ordinaria di una comunità, e l'analisi è circoscritta ad aspetti paradigmatici intorno al modo nel quale le entità moneta e denaro sono state utilizzate quali essenze archetipiche, analogiche e/o metaforiche¹ della natura e della pragmatica del linguaggio.

Il linguaggio è indubitabilmente un comportamento sociale e rappresenta senz'altro un'abilità e una competenza specie-specifica da cui dipendono altre forme delle modalità dell'agire nel collettivo. Esso ha in comune con gli oggetti e i processi economici la potenza di incardinare, generare, condizionare e normare le condotte generali; del resto Francesco Bacone definì il linguaggio «la moneta delle cose intellettuali» (Milani, 1999: 168). Ed è Hobbes che nel *Leviatano* evoca un rapporto fra linguaggio e scambio monetario, appellandosi a una matrice razionale che contraddistinguerebbe universalmente la verità del calcolare e delle parole (Hobbes, 1651: 23). L'analogia diventa delicata e carica di un reale portato di complessità quando nella riflessione viene introdotta, come fa Locke nel *Saggio sull'intelligenza umana*, la presa d'atto di essere di fronte a una Torre di Babele linguistica e monetaria (Locke, 1690: libro III)

La relazione fra moneta, denaro e linguaggio è indubbiamente un vero e proprio *leitmotiv* che prende corpo soprattutto a partire dal XVII secolo, il che convalida la tesi che la linguistica è una disciplina dischiusa all'economia, ma evidenzia anche che l'economia è una dottrina che tende a essere punto di riferimento culturale per molti altri ambiti disciplinari (Turri, 2014: 32 e 237), tanto che a partire dalla fine degli anni 1990, si è sviluppata una branca qualificata come "economia linguistica" o "economia delle lingue", la quale si propone, fra i diversi obiettivi, di studiare le relazioni fra variabili linguistiche e variabili economiche e che valuta le lingue alla stregua di beni economici (Di Pace, 2014).

È ben noto come nella storia del pensiero filosofico, numerosissimi autori, a partire dallo stesso Aristotele (*Politica*, 1253a 9-10), abbiano utilizzato la connessione fra parole e monete o denaro, identificandone tratti costitutivi simili, come per esempio, la convenzionalità (Lo Piparo, 2003), ed è altrettanto noto che è stata sottolineata una natura comune fra le due entità finanche in letteratura, e anche in questo caso a partire da autori dell'antichità, come Orazio o Quintiliano, poi seguiti da Goethe, Christopher Marlowe e Shakespeare.

D'altro canto, che le due discipline abbiano avuto costantemente degli espliciti punti di contatto è testimoniato dal fatto che più volte studiosi di economia si sono interessati a fatti relativi al linguaggio e viceversa. Come esempio della prima categoria è bastate citare il nome di Adam Smith, secondo il quale «l'attitudine a barattare, scambiare e commerciare, non equivale a una predisposizione naturale a perseguire il proprio tornaconto; non si tratta di un principio originario della natura umana, bensì come sembra più probabile, [quell'inclinazione è] la conseguenza necessaria delle facoltà della ragione e della parola» (Smith, 1776: 236). Linguaggio e commercio sarebbero, in questa ottica, due facce della medesima medaglia. Un'argomentazione che evoca il suo precedente lavoro dedicato alle *Considerazioni sulla formazione originaria delle lingue e sul diverso genio delle lingue semplici e composte* (Smith, 1761), dove l'articolazione del linguaggio risulta utile a rendere intelligibili i bisogni comuni, cioè a coordinare le attività e la cui formazione avviene per imitazione e somiglianza, all'interno di un contesto sociale nel quale svolgerebbero un ruolo rilevante tradizione e convenzione. Per il filosofo scozzese la predisposizione a trafficare, barattare, scambiare è quindi conseguenza di un'altra predisposizione primaria degli umani, cioè parlare e ragionare fra consimili per comunicare, capire, convincere. Non è un caso che Smith descriva lo scambio in primo luogo con una frase pronunciata da un individuo verso un altro: «Dammi la tal cosa, di cui ho bisogno, e te ne darò un'altra, di cui hai bisogno tu» (Smith, 1776: 17). Una locuzione formulata con il fine di convincere l'altro ad avere necessità del proprio oggetto, della propria merce.

Non solo Adam Smith, ma anche sociologi come Herbert Spencer (1871) e filosofi come Georg Simmel (1900: 180) hanno fatto dipendere la propensione allo scambio, dall'esistenza della facoltà lessicale e hanno, esplicitamente o implicitamente, assunto che il linguaggio rappresenti l'indicatore della natura scambista dell'essere umano. Parte delle argomentazioni di Simmel su denaro e linguaggio coincidono, oltre che con alcune tesi di Hegel, anche con quelle di Moses Hess (1844: 1144-5), in particolare per quanto concerne il concetto di *relazione*, che è all'origine dello scambio e centrale nella riflessione simmeliana. In Hess, come sarà in Simmel, gli elementi psicologici sono accentuati rispetto all'analisi strutturale dei processi economici e sociali (ivi: 1121).

Da questa concezione sulla struttura intrinseca dell'uomo al definire la *moneta* prevalentemente, se non unicamente, come *mezzo di scambio* il passo è stato breve. In questo sfondo è la natura di scambista dell'essere umano ad aver generato bisogni non colmabili da comportamenti autarchici e ad aver creato le condizioni perché fosse necessaria una merce in grado di fungere da intermediario fra tutte le merci, in modo che i loro specifici valori potessero essere commisurabili.

La tendenza a istituire un'analogia fra fatti linguistici e fatti economici, attraverso l'omologazione fra parole e monete e fra sistema linguistico e sistema economico trova

da un punto di vista fenomenologico un elemento comune nel *conio*, come farà in modo particolarmente accentuato Karl Bühler (1934). Sia le parole sia le monete si coniano - in entrambi i casi sono il risultato di un'impronta e si replicano mimeticamente uguali a se stesse -, si *scambiano*, si *inflazionano*, si *prestano*. La stretta ed esclusiva connessione fra parole e monete si ritrova anche in riferimento al significato di *circolazione*, infatti entrambe entrano nell'uso, entrano in *circolazione*; e questa è d'altronde una fra le numerose accezioni della parola *corso*, grazie alla quale si sottolinea l'analogia fra le due sfere.

In quest'ottica analogica e da un punto di vista ontologico, le parole, tanto quanto le monete, *stanno per* qualcos'altro, sarebbero il *segno* di altre entità: nel primo caso starebbero al posto degli oggetti, nel secondo al posto delle *merci*.

Linguistica ed economia appaiono pertanto come universi reciprocamente dischiusi poiché sembrano dar vita a operazioni di rideterminazioni semantiche che avvengono fra linguaggio comune, linguaggio specialistico della linguistica e linguaggio specialistico dell'economia, e ad azioni semasiologiche fra le loro possibili interconnessioni, di volta in volta diversamente intrecciabili. Nei continui rimandi fra linguaggio e moneta, o denaro, in entrambi i campi disciplinari e nella ricerca di isomorfismi e di "omologie strutturali" si intravede la storia *materiale*, *ideale* e *simbolica* del rapporto fra queste entità. Del resto Émile Benveniste ha sostenuto che «il linguaggio è il simbolismo più economico» (Benveniste, 1966: 19).

E così, se è vero, secondo la ben nota tesi di Claude Lévi-Strauss (1949), che tutte le società si fondano sulla comunicazione e lo scambio di beni, donne e messaggi linguistici, sembrerebbe ancor più vero che le attività linguistiche ed economiche siano legate da un rapporto più stretto di quello che altri ambiti potrebbero mostrare, quasi fossero protagonisti di un nesso privilegiato (Marrazzi, 1999).

Di autori che abbiano tentato di spiegare la natura della moneta o del denaro muovendo dal linguaggio sono molti. Tuttavia, John Locke rappresenta il punto di partenza dell'intero dibattito attorno a questo rapporto, un dibattito che avrà in John Maynard Keynes il suo più alto, e opposto, esito teorico. Il riferimento fondamentale alla *semantica* gioca un ruolo fondamentale nell'elaborazione della teoria della moneta per entrambi. Tuttavia, emerge sin dalle loro trattazioni che la relazione fra significato e significante della moneta e della parola non deve essere fatta dipendere unicamente né da un fondamento naturale né da un semplice accordo fra soggetti e che il problema dell'arbitrarietà sembra rappresentare una questione non facilmente risolvibile per quanto riguarda l'analogia, poiché il valore di scambio della moneta è definito per il fatto che corrisponde a una quantità determinata di merce, mentre in linguistica i dati naturali sono problematici.

2. La distinzione fra denaro e moneta

I sistemi economici sono fondati sulla produzione e sullo scambio e necessitano per il loro funzionamento di uno specifico oggetto che assuma alcune *funzioni*: in primo luogo, la funzione di *numerario*, cioè di misura del valore delle merci e dei servizi, della ricchezza, dei debiti e dei crediti, del valore dei prodotti finanziari; in seconda istanza, la funzione di *mezzo* o strumento di *circolazione* e quindi di *scambio*; in terzo luogo, la funzione di *mezzo di pagamento* di merci, servizi e debiti; e infine, quella di *riserva di valore*, il che consente di trasferire ricchezza nel tempo. Solo in quest'ultimo caso la moneta è a tutti gli effetti denaro.

La moneta non è quindi semplicemente il concreto il cui astratto sarebbe il denaro, tanto che questo può assumere forme diverse dalla moneta stessa. Infatti, quando pensiamo al denaro di qualcuno in specifico, possiamo immaginare che esso sia sottoforma di case, terreni, titoli, aerei, imbarcazioni, mobili e quadri di pregio, e forse anche moneta nella veste di conti correnti o di liquidità o di moneta elettronica, come le carte prepagate. La moneta è pertanto solo una delle forme che il denaro può assumere (Turri, 2009).

È Hegel che perviene a una definizione puntuale della natura del denaro. La sua riflessione sul tema prende avvio sia dalle tesi esposte da Johann G. Fichte in *Der geschlossene Handelsstaat* (1800), in merito alla relazione fra produzione materiale e sistema monetario e finanziario; sia dalle analisi puntuali dei processi economici dell'epoca, elaborate da Adam Smith e David Ricardo; sia dalla distinzione kantiana fra reale e ideale elaborata in tre scritti: *Versuch den Begriff der negativen Grössen in die Weltweisheit einzu führen* (1763a), nel quale Kant illustra la nozione di soppressione - il procedimento dialettico di annullamento -; *Der einzig mögliche Beweisgrund zu einer Demonstration des Daseins Gottes* (1753b), nel quale Kant respinge l'argomentazione ontologica di Anselmo d'Aosta, e che a Hegel è utile per suffragare le argomentazioni circa la natura ideale e reale del concetto di denaro; *Die Metaphysik der Sitten* (1797), per il paragrafo espressamente dedicato al denaro.

Questi tre punti di riferimento teorici hanno consentito a Hegel di pervenire al denaro quale concetto ontologico, di cui evidenzia i caratteri simbolici, le determinazioni concrete, l'intrinseca natura al contempo ideale e reale, e la struttura di fattore alienante delle relazioni economico-sociali e ne individua la dimensione pragmatica legata al suo potere. Inoltre, egli disgiunge il ruolo che il denaro assume nell'ambito della produzione da quello che esso svolge nell'ambito della circolazione. Distinzione che si rivelerà assai feconda negli studi di Marx e che consentirà a quest'ultimo una raffinata scomposizione di ciò che è denaro e di ciò che è moneta, nonché dei diversi ruoli messi in atto da entrambi, rispettivamente nelle sfere della produzione il primo e della circolazione delle merci la seconda.

La prima formulazione strutturata del concetto di denaro in Hegel compare nel frammento 22 della *Filosofia dello spirito jense* (1802), raccolto in *Schriften zur Politik und Rechtsphilosophie*, al paragrafo dedicato allo *Spirito del popolo*, dove argomenta che è nel mondo dell'economia che si esprime appieno l'alienazione, per cui l'economia domina l'uomo e l'uomo si rimette pienamente a questa sudditanza, ed è il denaro che assolve al compito di sancire questa sussunzione, ne è il vero protagonista e, come il linguaggio, muta in concetti gli elementi antitetici e autonomi della concretezza, sostanzialmente incomprensibili senza il concetto. Viene così definita l'essenza stessa del denaro: da un lato è oggetto, nelle sue determinazioni concrete, e dall'altro è la riserva di valore di ogni cosa e l'essenza stessa della vita umana, ciò che la determina, è l'*eidōs* dell'esistenza.

È sulla base della concezione della dialettica hegeliana che per Marx il denaro diverrà un metaconcetto ontologico e sarà in grado di circoscriverne la natura monetaria, tanto che come il linguaggio genera linguaggio, per Marx il denaro genera denaro e questo *opera* nel processo di produzione mentre la moneta *agisce* nel processo di circolazione (Marx, 1844).

La moneta per essere tale e svolgere le funzioni che le vengono attribuite nel processo di circolazione deve rispettare alcune condizioni: a un dato tempo, tramite un'azione intenzionale di più persone o di una istituzione deve essere attribuito a un oggetto fisico (riso segnato, carta, metallo) una certa funzione (o funzioni) e questo stesso oggetto deve essere segnato, o contrassegnato in modo tale che le venga conferita tramite una traccia una validità/legalità (la firma del Governatore della Banca Centrale Europea). Tant'è che in alcune società primitive, la merce utilizzata come moneta veniva appunto "segnata", in modo da inibirne l'uso originario. In seguito a ciò, l'oggetto fisico "moneta", cioè il supporto materiale, perde il proprio specifico e unico significato, anche polifunzionale, per assumere *in toto* il valore delle funzioni attribuitegli; cosicché l'oggetto si autonomizza dall'atto costitutivo originario, ed è grazie a questa autonomizzazione che la moneta diventa a tutti gli effetti un oggetto sociale che agisce in un ambiente determinato nel quale gli individui divengono destinatari dei suoi effetti.

Nel tempo vi sono oggetti che hanno perduto sia geograficamente sia cronologicamente il significato di moneta (sale, conchiglie, lira, franco francese) e altri che dagli stessi punti di vista l'hanno assunto (carte di credito). L'attuale processo di smaterializzazione della moneta non annulla la sua componente materiale che trova il suo limite oggettivo nell'iscrizione telematica nella memoria di un computer. Già ne *Le origini sulla nozione di moneta* (1914) Marcel Mauss aveva indicato che il segno grafico era ciò che rende tale la moneta. Una tesi che fa sì che si possa accogliere solo in parte quanto ha sostenuto l'economista tedesco Georg Friedrich Knapp (1905), e cioè che la moneta

nasce unicamente per convenzione - una tesi parzialmente accolta anche da John Maynard Keynes (1930) -, per decisione di un'autorità riconosciuta dai singoli individui che compongono una comunità, poiché per essere tale la moneta necessita anche di una dimensione scritturale, una traccia che la contraddistingua, una condizione molto vicina al "fatto bruto" di John Searle (1995), cioè a una materialità.

Come in ambito linguistico la natura e l'origine del linguaggio han visto contraporsi le tesi esposte nel *Cratilo* di Platone, così in ambito monetario, a specchio, si è dibattuto, e si dibatte, intorno all'origine della moneta.

3. *Money* come performativo

John Searle è il filosofo contemporaneo che si è maggiormente speso nell'integrazione fra la filosofia del linguaggio, le scoperte neuroscientifiche e gli sviluppi derivanti dagli studi neoevoluzionisti, da un lato e la natura dei fenomeni sociali con particolare attenzione alle istituzioni, dall'altro: nel 1969 esce *Speech acts*, un trattato di filosofia del linguaggio; nel 1983 *Intentionality*, un'opera sulla filosofia della mente; nel 1995 *The Construction of Social Reality*, nel quale affronta il problema della natura degli oggetti sociali. È la filosofia del linguaggio, e in specifico la pragmatica, che nella sua elaborazione svolge il compito di far interagire i differenti ambiti su cui si focalizza la sua riflessione.

Nell'ultimo lavoro citato, "*money*" rappresenta per Searle la quintessenza degli oggetti sociali e a suo avviso illustra al meglio la legge che consente di definire gli oggetti come sociali, cioè distinti da quelli naturali: "X conta come Y in C", ossia l'oggetto fisico X (metallo, carta) conta come l'oggetto sociale Y (moneta metallica, banconota) nel contesto C (in Francia nel 2015). Non operando alcuna distinzione fra moneta e denaro, Searle incappa però in argomentazioni che sovrappongono piani concettuali differenti rendendo così debole e ambigua la propria teoria (Turri, 2009).

Per il filosofo americano gli oggetti sociali godono di funzioni agentive, cioè delle funzioni *stare per*. Si tratta di funzioni di *status* la cui struttura si intuisce quando si dice che un oggetto *sta per* qualche altro oggetto: una linea gialla sta per un muro come segno dell'invalidabilità. È un'intenzionalità imposta intenzionalmente su un oggetto, e questo perché egli valuta la differenza fra i segni sulla carta, che *stanno per* parole, e un bicchiere, che ha invece una semplice funzione agentiva. È qui che interverrebbe il simbolismo, tanto che il linguaggio ne sarebbe il paradigma, poiché i suoni o i segni sono significanti di qualcosa che è da questi indipendente. È questo è il livello nel quale denaro e moneta nella sua esemplificazione si confondono.

All'interno del quadro teorico searleano la funzione di *status* rende possibile comprendere uno degli elementi più rilevanti della realtà sociale: le regole. Sono queste che consentono di effettuare la distinzione fra fatti bruti e fatti istituzionali. Quando facciamo operazioni matematiche o dimostrazioni logiche, o quando il computer esegue un algoritmo, tutto accade in un mondo di segni, dei quali non c'è bisogno di comprendere lo specifico significato ma unicamente le regole con le quali essi si possono manipolare, e ciò chiama in causa l'abilità umana della *rappresentazione sintattica*. Dal coordinamento di sistemi di regole, che possono essere costitutive o regolative, scaturisce un particolare tipo di oggetti: le istituzioni. Le regole costitutive non regolano, mentre le regole regolative sono norme che disciplinano quelle attività che esistono indipendentemente dalle norme stesse. Per Searle le istituzioni non sono dunque altro che sistemi di regole costitutive e che conferiscono loro determinati poteri *deontici*, ovvero delle possibilità di compiere un certo tipo di azioni: nel caso della moneta di essere utilizzata come numerario, pagamento, scambio, riserva di valore, essendo queste le sue *funzioni di status*.

Searle opera uno spostamento dalla semantica e dalla pragmatica *stricto sensu* a quello che lui chiama il «potere extrasemantico della semantica», o meglio la possibilità attraverso le parole di andare oltre di esse, usando i significati «per creare una realtà che va oltre i significati» (Searle, 2010: 151).

I punti d'arrivo ai quali giunge riguardo al modo nel quale considerare lo statuto sociale e ontologico di *money* sono da rivedere quindi attraverso il filtro della sua stessa teoria linguistica, presupposto ineludibile insieme all'intenzionalità. Quest'ultima, nella sua argomentazione, da individuale diventa collettiva, e a suo avviso la sostituzione dell'Io con il Noi consentirebbe di rifuggire dal pericolo del solipsismo, garantendo così un'oggettività agli oggetti sociali. Lo strumento mediante il quale è possibile rappresentare la funzione attribuita a un oggetto mediante l'intenzionalità collettiva è il linguaggio. Ed è il secondo che dipende dalla prima.

A partire da questo impianto teorico *money* è inteso nei termini di un performativo permanente. L'oggetto diventa sociale per effetto di una «dichiarazione» manifestata anche implicitamente da una pratica o da un'istituzione in grado di esercitare tale performatività, ed è questo processo che rende possibile il passaggio da «metallo», o da altro materiale, a «*money*». Quando, per esempio, il Tesoro americano scrive su una banconota da 20 dollari «questo biglietto è moneta a corso legale per tutti i debiti pubblici e privati», non solo sta descrivendo un fatto, ma lo sta anche *creando*. Si tratta di un enunciato performativo in cui il *dire* qualcosa fa sì che divenga concreto, reale e vero questo qualcosa.

Di conseguenza, la “dichiarazione” porta a una regolamentazione mediante la quale una semplice *praxis* si trasforma in una regola strutturata, il che rende progressivamente irrilevante l’oggetto specifico che deve assolvere alle varie funzioni della moneta, anche se la sua insignificanza non conduce a una smaterializzazione completa e pertanto la moneta non è pienamente identificabile con il denaro e il suo statuto sociale viene fatto dipendere dall’accettazione e condivisione di un contenuto proposizionale che è quello alla base della credenza di cosa *money* sia, ed è in questo senso che diventa rilevante la distinzione fra moneta e denaro.

Searle sembra ricalcare una versione semplificata delle tesi aristoteliche: solo in base a un’unità di misura è reso possibile uno scambio equo fra prestazioni differenti, poiché tutto ciò di cui si dà scambio deve essere in qualche modo commensurabile (Aristotele, *Etica Nicomachea*: 1133a, 18). Ma per Searle queste stesse prestazioni e quest’astrazione è possibile solo in riferimento a un sistema di rappresentazione, il linguaggio, che consenta di trascendere il livello base e di tradurre in rapporti numerici prestazioni reali pratico-sensibili.

Se per Aristotele la moneta rappresenta il legame sociale che tiene unita la *polis* in quanto senza tale mediazione gli scambi sarebbero difficoltosi e la vita comunitaria sarebbe in pericolo, per Searle invece la tenuta comune dipende dalla dimensione simbolica di “*money*” e non dalla dimensione relazionale concreta, poiché per il filosofo americano “*money*” esprime unicamente una funzione. Pertanto egli oscilla costantemente fra la dimensione monetaria e la dimensione metaconcettuale espressa dal denaro, poiché solo quest’ultimo incarna e determina la struttura delle relazioni sociali dato il suo carattere simbolico. Cosicché “*money*” in quanto performativo non rinvia più immediatamente allo scambio delle merci, ma fa direttamente riferimento alle condizioni all’interno delle quali soltanto un performativo può essere realizzato, quelle che John Austin - il filosofo analitico che ha posto per primo attenzione all’azione nell’analisi degli *speech acts* e del performativo, un’azione intesa nei termini di un’enunciazione attraverso la quale si *fa* qualcosa e non come uno *strumento* che fa qualcosa - chiama *le condizioni di felicità di un performativo*.

L’ambiguità di Searle circa la moneta e il denaro, non solo rende debole la teoria dell’oggetto sociale moneta, ma gli consente di raggiungere le capacità analitiche sull’azione simbolica del denaro che sono proprie dell’elaborazione di Simmel e tanto meno di arrivare alla pervicace performatività del denaro che Marx descrive.

È indubbio però che la dimensione relazionale che Searle mette in campo è ricavata dalle tesi di Simmel - infatti nell’*Introduzione alla Costruzione della realtà sociale* se ne dichiara debitore (1995: 4) -, il quale, a sua volta, ricorre più volte all’analogia fra denaro e linguaggio - come strumento di calcolo, come mezzo di comunicazione, come

sistema di segni - e per lui la funzione del denaro è quella di «concentrare e rappresentare la significatività economica degli oggetti nel suo idioma» (Simmel, 1900: 95). Un accostamento che si può trovare anche in Marx, per il quale il prezzo è il linguaggio della merce: «la determinazione degli oggetti d'uso come valori è un prodotto sociale, non meno del linguaggio» (Marx, 1867-83: 152), tanto che l'attribuzione di valore trasforma il prodotto del lavoro in un «geroglifico».

Molta della trattazione searliana appare dipendere anche dai lavori di Karl Bühler. Infatti, analogie e differenze, individuate fra parole e monete in quanto segni e in quanto oggetti di atti di scambio, appartengono indubbiamente all'elaborazione di quest'ultimo, tanto che il testo del 1934, *Teoria del linguaggio*, è proprio un'intersezione fra *prospettiva pragmatica* nelle scienze del linguaggio e *teoria dell'azione (prasseologia)* in ambito economico.

Per Bühler, frequentatore del Circolo di Vienna, di cui anche Searle è estimatore, e lettore di economisti della Scuola austriaca, sono un fatto segnico sia lo scambio verbale sia lo scambio economico. Nelle parole come nelle monete coesistono elementi identici ricorrenti, che fungono da segnali, ed elementi individuanti: un numero di serie sulla banconota corrisponderebbe a un'inflessione, un timbro vocale, una grafia personale nell'occorrenza di una parola.

Egli inverte le parti: è la linguistica che può dire qualcosa all'economia e non viceversa. Per Bühler il contributo può essere dato alla definizione del concetto di denaro, a partire dal cosiddetto denaro segnico in senso stretto, ovvero banconote e monete. Bühler considera un dollaro in banconota: esso è munito di segni distintivi *individuali*, e porta un numero proprio soltanto di questo pezzo. Banconota e moneta debbono *materialmente* costituire il pezzo che è stato oggetto del processo ufficiale di stampa o coniazione, il che ne fa il risultato di una cosa simbolizzata, che necessita di un segno d'autenticità. Questa argomentazione implica l'accettazione della tesi dell'economista Léon Walras, il quale rende *muta* la moneta, la zittisce, in modo tale da *immunizzare*, secondo il modello della concorrenza perfetta di tipo contrattualistico, l'economia cosiddetta reale. Bühler abbraccia sostanzialmente l'idea che la moneta è un elemento perturbatore, uno "scandalo ideologico", un fattore di instabilità esogeno che disturba l'equilibrio generale fra domanda e offerta e non riconosce che «quando la moneta parla, non è mai il linguaggio dell'economia che viene utilizzato, ma sempre quello, ben diverso, della sovranità» (Friedman, 1996: 97).

Si tratta di elementi e di ottiche sostanzialmente accolte da Searle e anche dal suo critico Barry Smith, il quale per lungo tempo ha fatto riferimento e si è occupato della Scuola austriaca (1986a, 1986b, 1990, 1994), stretta parente concettuale del Circolo di Vienna.

L'influenza di Simmel e di Bühler su Searle sono sostanzialmente la ragione dell'oscillazione che si riscontra nella sua elaborazione intorno alla moneta e al denaro e che fa sì che egli ondeggi fra il piano ontologico e metafisico da un lato e quello epistemologico dall'altro, poiché il movimento da entità epistemicamente soggettive, l'insieme di rappresentazioni e credenze individuali, a entità ontologicamente oggettive, indipendenti dal riconoscimento soggettivo, è nella sua teoria reso problematico dal rapporto fra rappresentazioni mentali stabilizzate, intenzioni, credenze, desideri e *status* dei fatti sociali. Inoltre, in modo molto sottile, egli continua a perpetuare la distinzione cartesiana fra corpo e mente, attribuendo stati mentali al singolo individuo come spiegazione dei comportamenti della società nella sua totalità. Nonostante ciò le argomentazioni del filosofo americano vanno nella direzione di convalidare la tesi che quello che appare come solo uno scambio fra cose, fra *res*, è in realtà anche scambio fra attività sensibili e processi vitali (Goux, 1984), è scambio di intenzionalità fra soggetti, anche se di questa intenzionalità collettiva Searle non ne spiega mai l'ancoraggio.

4. Moneta come analogia

Una modalità per alcuni aspetti antitetica a quella di Searle nel presentare una possibile relazione fra moneta e linguaggio è rinvenibile in Ferdinand de Saussure, il che rispecchia l'antinomia, per molti versi fuorviante, fra pragmatismo e simbolismo; l'uno fa riferimento a come la moneta e il linguaggio "agiscono" nel contesto sociale e dalla loro azione si evince che cosa sono, l'altro si concentra sul valore a cui moneta e linguaggio si rifanno, al loro senso e significato.

Ferdinand de Saussure ha definito la lingua un sistema di segni adottato con la finalità di comunicare, dove "sistema" indica il carattere oggettivo e sopraindividuale della lingua; mentre "adoperato per la comunicazione", esprime il carattere soggettivo che ogni lingua possiede. Una lingua, che in quanto strumento di comunicazione può essere paragonata alla funzione della moneta nell'interscambio. La lingua come la moneta può essere considerata un *qualcosa* - i suoni - che ha un *valore* convenzionale e arbitrario² - il *significato* -. I segni-significanti costituiscono la forma, mentre i segni-significati costituiscono la sostanza di una lingua, dal che il primo aspetto ha dato vita alla grammatica, mentre il secondo alla semantica. La nozione di valore monetario dovrebbe conseguentemente spiegare il meccanismo di funzionamento interno della *langue*.

Saussure afferma che «in entrambe le scienze [linguistica ed economia] ci si occupa di un sistema di equivalenze fra cose di ordini differenti: nell'una un lavoro e un salario, nell'altra un significato e un significante» (Saussure, 1916: 99). Egli afferma, infatti: «constatiamo che anche fuori della lingua tutti i valori sembrano retti da questo principio

paradossale. Essi sono costituiti: 1. da una cosa *dissimile* suscettibile d'esser scambiata con quella di cui si deve determinare il valore [...] 2. da cose *simili* che si possono confrontare con quella di cui è causa il valore» (Saussure, 1916/1992: 140). Questi due fattori sono necessari per l'esistenza di un valore. Così, per determinare che cosa vale un pezzo da cinque franchi, bisogna sapere che lo si può scambiare con una determinata quantità di una cosa diversa, per esempio con del pane; e che lo si può confrontare con un valore simile del medesimo sistema, per esempio un pezzo da un franco, o con una moneta di un altro sistema (un euro) (Saussure, 1916/1992: 140). Così come per determinare il prezzo di una merce (oppure il valore di una moneta) bisogna raffrontare un valore monetario (5 euro) con qualcosa di *simile* (un altro valore monetario) e con qualcosa di *dissimile* (l'oggetto/merce), allo stesso modo, per poter parlare di segno, si deve poter porre in relazione il significante, con qualcosa di *dissimile* (un significato) e con qualcosa di *simile* gli altri significanti³.

La strategia dell'analogia con la moneta gli consente di spostare l'accento dall'oggetto alla nozione di "valore", ponendo così in risalto come la moneta debba essere intesa più che nei termini di un semplice oggetto quanto piuttosto come una vera e propria funzione logica operante all'interno di un sistema che necessita di prendere vita, transustanzandosi di volta in volta da un oggetto specifico in un altro. Tale decentramento dall'oggetto alla funzione logica fa sì che la moneta non sia riconducibile a un contenuto proposizionale riconosciuto socialmente, quanto piuttosto alla funzione che mediante l'oggetto viene a essere assolta all'interno di un sistema sociale.

In tal modo, la lingua, secondo Saussure, è sottratta alla sfera dell'azione individuale introducendo un punto di vista strutturalista: non essendo fondata né su un rapporto naturale, né su un accordo fra le parti, allora la singola identità linguistica si lascia cogliere esclusivamente a partire dal posto che essa viene ad assumere all'interno di una determinata struttura: la *langue*, appunto, così come avviene per la moneta. A suo avviso è l'istituzione monetaria stessa che provvede a costruire l'individualità *positiva* della (carta)-moneta come principio che garantisce il suo valore *di scambio*: è questa la funzione del numero di serie, singola i(n)scrizione che individua *fisicamente* - anche se, in ultima analisi, pur sempre differenzialmente, mediante simboli denotanti - la singola banconota.

Proprio la nozione di valore rispetto a quella di significazione, come sostiene Roland Barthes, consente a Saussure di operare la mossa in base alla quale «la linguistica sia sottratta alla sfera della psicologia e venga accostata all'economia» (Barthes, 1964: 43). La nozione di equivalenza fra gli oggetti, che presuppone la scambiabilità e la convertibilità in uno stesso *medium*, è la condizione di possibilità del fenomeno economico. Così come le merci esistono solo in quanto scambiabili, in quanto assoggettate all'azione del codice del valore, è importante sottolineare che anche il soggetto non preesiste

allo scambio, ma in esso si costituisce come tale, in quanto gettato come (portatore di) valore nel sistema del mercato: allo stesso modo l'identità non preesiste al linguaggio, ma è un effetto dell'operare del significante, in particolare del nome proprio.

In questo modo Saussure sostituisce il significato-riferimento con il significato-valore, passando da una determinazione esterna-oggettiva del significato a una interna-relazionale grazie al fatto che il valore è un concetto che consente di determinare la possibilità dello scambio, ossia di sostituibilità di un elemento, sia esso un segno o una moneta, con altri elementi in base a relazioni di somiglianza e di dissomiglianze, di commensurabilità e di incommensurabilità, visto che il valore è la significazione all'interno di un sistema strutturato di differenze fra segni. Tanto che per Saussure la significazione di un segno è data solo nelle relazioni differenziali con altri segni e il valore di un segno è puramente negativo.

La moneta come esempio *nega* la concezione puramente differenziale del valore e peraltro l'idea saussuriana dello *scambio* di una parola con 'un'idea' ha senso solo se la significazione è definita anzitutto in termini positivi e, dunque, confrontabile anche interlinguisticamente - di qui il riferimento a una moneta di un altro sistema -; ma anche tale confronto fra valori di sistemi diversi presuppone comunque, sia sincronicamente che diacronicamente, un riferimento positivo a sostanze formate.

Come scrive Paolo Virno nel capitolo "La negazione come moneta del linguaggio" del suo *Saggio sulla negazione* (2013), al pari del denaro, anche la negazione linguistica ha un volto duplice: il *non* è un segno fra i tanti, privo di ogni blasone, la cui funzione consiste però nell'isolare ed esibire una caratteristica condivisa da tutti i segni e cioè il fatto che ciascuno di essi possiede un valore soltanto perché *non* è tutti gli altri. Tanto il denaro che la negazione rivelano la natura recondita del sistema di cui sono una semplice componente (Virno, 2013: 41-42).

Il percorso che dalla moneta o dal denaro conduce al linguaggio va dunque meglio precisato: ciò che, per così dire, colonizza la mente e il nostro modo di pensare non è la moneta in quanto tale, bensì il denaro, cioè l'*agire della negazione* che, *sia* nel sistema monetario *sia* in quello linguistico, permette di *dare valore* alle cose e ai segni.

Rimane di conseguenza aperta la questione se la relazione fra moneta e linguaggio abbia un carattere accidentale od organico, se si tratti unicamente di un'analogia o non piuttosto di un isomorfismo che si dispiega nei rivoli della prassi generata dalla natura umana che va dall'antropologia alla socialità; se si tratta di un'ontogenesi, di una filogenesi o di un'ibridazione.

Bibliografia

- Aglietta, M. 1988. «L'ambivalence de l'argent», *Revue Française d'Économie*, volume III, été, p. 87-133.
- Aglietta, M., Orlean, A. 2002. *La monnaie entre violence et confiance*. Paris: Odile Jacob.
- Barthes, R. 1964. *Essais critiques*. Paris: Éd. du Seuil.
- Baudrillard, J. 1972. *Pour une critique de l'économie politique du signe* (tr. it. *Per una critica dell'economia politica del segno*. Milano-Udine: Mimesis 2010).
- Baudrillard, J. 1976. *L'échange symbolique et la mort* (tr. it. *Lo scambio simbolico e la morte*. Milano: Feltrinelli 2006).
- Benveniste, É. 1966. *Problèmes de linguistique générale* (tr. it. *Problemi di linguistica generale*. Milano: Il Saggiatore 1971).
- Bühler, K. 1934. *Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion der Sprache* (tr. it. *Teoria del linguaggio. La funzione rappresentativa del linguaggio*. Roma: Armando 1983).
- Bühler, K. 2002. *Das Geld als Zeichen*. In: *Eschbach Achim, Hess-Lüttich Ernest W.B.*, pp. 255-258.
- De Saussure, F. 1916. *Course in General Linguistics* (tr. it. *Corso di linguistica generale*. Roma-Bari: Laterza 1982).
- Derrida, J. 1991. *Donner le temps 1. La fausse monnaie* (tr. it. *Donare il tempo. La moneta falsa*. Milano: Raffaello Cortina 1996).
- Di Pace, L. 2012. *Linguistica e Economia: circolarità del lessico*. In: A. Manco, a cura di. *Il lessico visto da vicino. Studi specifici*. Napoca: Presa Univeritara Clujeana, p. 89-109.
- Di Pace, L. 2013. «L'influenza dell'economia sulla linguistica: alcuni indizi lessicali», *Rivista di Filosofia del Linguaggio*, p. 139-153.
- Fichte, J.G. 1800. *Der geschlossene Handelstaat* (tr. it. *Lo Stato secondo ragione*. Milano: Fratelli Bocca 1909).
- Friedman, M. 1996. *Metodo, consumo e moneta*. Bologna: il Mulino.
- Goux, J.-J. 1984. *Les monnayeurs du langage*. Paris: Galiée.
- Hegel, G.W.F. 1802. *Schriften zur Politik und Rechtsphilosophie* (tr. it. *Filosofia dello spirito jeneso*. Roma-Bari: Laterza 1984).
- Heidegger, M. 1930. *Vom Wesen der Wahrheit* (tr. it. *Dell'essenza della verità*. in Id. *Seignavia*. Milano: Adelphi 1994).
- Hobbes, T. 1651. *Leviathan* (tr. it. *Leviatano*, Milano: Bompiani 2004).
- Kant, I. 1753. *Der einzig mögliche Beweisgrund zu einer Demonstration des Daseins Gottes* (tr. it. *L'unico argomento possibile per una dimostrazione dell'esistenza di Dio*. In: Id. *Scritti precritici*. Bari: Laterza 1953).
- Kant, I. 1763. *Versuch den Begriff der negativen Grössen in die Welweisheit einzu führen* (tr. it. *Tentativo di introdurre nella filosofia il concetto delle quantità negative*. In: Id. *Scritti precritici*. Bari: Laterza 1953).
- Kant, I. 1797. *Die Metaphysik der Sitten* (tr. it. *Metafisica dei costumi*. Roma-Bari: Laterza 2004).
- Keller, R. 1994. *On language change. The invisible hand in language*. London and New York: Routledge.
- Keynes, J.M. 1930. *A Treatise on Money* (tr. it. *Trattato della moneta*. Milano: Feltrinelli 1979).
- Knapp, F. 1905. *Staatliche Theorie des Geldes*. Leipzig: Dunker & Humblot.
- Lakoff, G., Johnson, M. 1999. *Philosophy in the Flesh: The Embodied Mind and Its Challenge to Western Thought*. New York: Basic Books.
- Lamberton, D.M. 2002. *The Economics of Language*. Northhampton: Edward Elgar Publishing.
- Lo Piparo, F. 2003. *Aristotele e il linguaggio*. Roma-Bari: Laterza.
- Marazzi, C. 1999. *Il posto dei calzini. La svolta linguistica dell'economia e i suoi effetti sulla politica*. Torino: Bollati Boringhieri.

- Marx, K. 1844. *Oekonomisch-philosophische Manuskripte aus dem Jahre* (tr. it. *Manoscritti economico-filosofici del 1844*. Roma: Editori Riuniti 1975).
- Marx, K. 1867-83. *Das Kapital. Kritik der politischen Oekonomie* (tr. it. *Il capitale*. Roma: Editori Riuniti 1970).
- Mathieu, V. 1988. *Denaro e linguaggio come strumenti di progetto*, introduzione all'ed. it. di M. Shell. *Moneta, linguaggio e pensiero*. Bologna: il Mulino, pp. 9-16.
- Mauss, M. (1914), *Le origini della nozione di moneta*, in M. Granet, M. Mauss, *Il linguaggio dei sentimenti*. Milano: Adelphi 2001.
- Milani, C. 1999. *L'origine del linguaggio*. Colognola ai Colli (VR): Demetra.
- Raynaud, S. 2013. «Un punto di vista semiotico e prassico su linguaggio e denaro. Il modello di Bühler rivisitato ed esteso». *Rivista di Filosofia del Linguaggio*, pp. 207-221.
- Searle, J.R. 1960. *Speech acts. An Essay in the Philosophy of Language* (tr. it. *Atti linguistici. Saggio di filosofia del linguaggio*. Torino: Bollati Boringhieri 2000).
- Searle, J.R. 1983. *Intentionality: An Essay in the Philosophy of Mind* (tr. it. *Della intenzionalità. Un saggio di filosofia della conoscenza*. Milano: Bompiani 1985).
- Searle, J.R. 1995. *The Construction of Social Reality* (tr. it. *La costruzione della realtà sociale*. Milano: Edizioni di Comunità 1996).
- Searle, J.R. 2010. *Making the Social World. The Structure of Human Civilization*. Cambridge: University Press.
- Simmel, G. 1900. *Philosophie des Geldes* (tr. it. *Filosofia del denaro*. Torino: UTET 1984).
- Smith, A. 1761. *Considerations Concerning the First Formation of Languages*. In: *Essays on Philosophical Subjects* (tr. it. *Considerazioni sulla formazione originaria delle lingue e sul diverso genio delle lingue semplici e composte*. In: *Saggi filosofici*. Milano: FrancoAngeli 1984).
- Smith, A. 1776. *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations* (tr. it. *La ricchezza delle nazioni*. Torino: UTET 1996).
- Smith, B. 1986a. *Austrian Economics and Austrian Philosophy*. In: W. Grassl, B. Smith (eds.), *Austrian Economics. Historical and Philosophical Background*. London-Sydney: Croom Helm.
- Smith, B. 1986b. *Austrian Origins of Logical Positivism*, in W. Grassl, B. Smith (eds.), *Austrian Economics. Historical and Philosophical Background*. London-Sydney: Croom Helm.
- Smith, B. 1990. «Aristotile, Menger, Mises: An Essay in the Metaphysics of Economics». *History of Political Economy*, vol. 22, suppl., pp. 263-88.
- Smith, B. 1994. *Austrian Philosophy. The Legacy of Franz Brentano*. Chicago: Open Court Publishing Company.
- Smith, B. 2003. *Un'aporia nella costruzione della realtà sociale. Naturalismo e realismo in John R. Searle*. In: P. Di Lucia, a cura di. *Ontologia sociale. Potere deontico e regole costitutive*. Macerata: Quodlibet.
- Spencer, H. 1871. «Specialized Administration». *Fortnightly Review*, 10, pp. 402-403, vol. 3. <http://www.unz.org/Pub/Forum-1916jun-00709>. [Consulté le 15 février 2015].
- Turri, M. G. 2009. *La distinzione fra moneta e denaro*. Roma: Carocci.
- Turri, M. G. 2014. *Gli dei del capitalismo*. Milano-Udine: Mimesis.
- Virno, P. 2013. *Saggio sulla negazione*. Torino: Bollati Boringhieri.

Notes

1. Il senso metaforico del linguaggio è stigmatizzato da Aristotele nella *Retorica* quando all'interno della famiglia delle metafore individua quelle in grado di generare conoscenza in modo celere. Una facoltà che si fonda sulla capacità del cervello di estrarre qualità dalle percezioni di oggetti, dalle relazioni fra questi e i soggetti, dall'interoggettività e dall'intersoggettività. La metafora rappresenta, infatti, il punto di connessione fra linguaggio senza parole e linguaggio con le parole, fra simbolismo linguistico e il sistema motorio che sorregge e memorizza gli atti umani

(Lakoff & Johanson, 1999). La metafora appare perciò come il legame semantico fra azione, percezione, pensiero e informazioni linguistiche.

2. L'introduzione dell'arbitrarietà è in connessione con la tesi di Locke; ma il concetto viene da de Saussure volto nella direzione di Hume e quindi passa dal significato-riferimento al significato-valore. La sua posizione gli consente di sganciarsi dalle obiezioni tradizionalmente formulate al convenzionalismo e di assecondare la sua idea che fosse "puerile" occuparsi dell'origine del linguaggio e di sganciarsi così da questa tematica e concentrarsi sui concetti teorici e metodologici che è necessario impiegare per poter descrivere il linguaggio e le logiche interne.

3. Una situazione non dissimile da ipotizzata da de Saussure è riscontrabile nella traduzione da una lingua a un'altra. Nello *Ione* di Platone il poeta è, infatti, *hermeneus* degli dei e il termine greco *hermeneia*, che sta per "traduzione" o "interpretazione" esprime la possibilità di realizzare la comunicazione. L'etimologia della parola è legata a Hermes, il dio della comunicazione linguistica, ma anche al dio dei mercati. Anche in questo caso scambio linguistico e scambio commerciale appaiono come legati fra loro (Bettini, 2012: 135-143). E come esiste la Torre di Babele delle lingue così c'è la Babele delle merci che la moneta ordina e converte.

Théories économiques et sémiotiques de la valeur. Une approche homologique et une proposition inédite



Andrea D'Urso
Université du Salento, Italie
andrea.durso@unisalento.it

Reçu le 29-07-2014 / Évalué le 15-04-2015 / Accepté le 31-08-2015

Résumé

Notre contribution tiendra lieu de description et de proposition à la fois. La description consistera dans le rappel des philosophies contemporaines du langage qui ont bâti une représentation de la langue, voire une véritable théorie de la valeur linguistique sous l'influence plus ou moins consciente des doctrines de l'économie politique. Nous nous attacherons à présenter la critique de ces interprétations telle qu'elle a été accomplie par la sémiotique de Ferruccio Rossi-Landi. Nous nous proposerons de prolonger de manière critique cette approche, qui révélera ainsi une homologie complète de la valeur d'un produit signique avec la valeur d'un produit matériel telle qu'elle a été formulée dans *le Capital*.

Mots-clés : Ferruccio Rossi-Landi, homologie, idéologie, économisme, valeur-travail

**Teorie economiche e semiotiche del valore.
Un approccio omologico e una proposta inedita**

Riassunto

Il nostro contributo sarà al contempo descrittivo e propositivo. La descrizione consisterà nel ricordare le filosofie del linguaggio contemporanee che hanno costruito una rappresentazione della lingua, se non una vera e propria teoria del valore linguistico, sotto l'influenza più o meno cosciente delle dottrine dell'economia politica. Ci dedicheremo alla critica di queste interpretazioni così come essa è stata compiuta dalla semiotica di Ferruccio Rossi-Landi. L'aspetto propositivo del nostro articolo consisterà nel prolungamento critico di questo suo stesso approccio, che rivelerà quindi un'omologia completa del valore di un prodotto signico con il valore di un prodotto materiale così come esso è stato formulato nel *Capitale*.

Parole chiave: Ferruccio Rossi-Landi, omologia, ideologia, economicismo, valore-lavoro

**Economic and semiotic theories of value.
A homological approach and a new suggestion**

Abstract

Our contribution will provide both descriptions and proposals. The description will consist in mentioning the contemporary philosophies of language that have contributed to the building of a representation of language, or even a real theory of linguistic value, under a more or less conscious influence of the doctrines of political economics. We will criticize these interpretations as Ferruccio Rossi-Landi did through his own semiotics. The proposal of our paper will consist in a critical extension of his approach, thus showing a complete homology between the value of a sign product and the value of a material product as it was formulated in *The Capital*.

Keywords: Ferruccio Rossi-Landi, homology, ideology, economism, labour-value

1. Les origines « marginalistes » de la linguistique structuraliste, la philosophie analytique et la sémiotique matérialiste de Ferruccio Rossi-Landi

Si nous pouvons accepter aujourd'hui encore l'affirmation de Ferruccio Rossi-Landi (1969 : 289, notre trad.) selon laquelle « Le langage n'a pas encore trouvé son propre Marx ; ni, à vrai dire, son Adam Smith non plus », nous devons aussi admettre qu'il a trouvé plusieurs *marginalistes*. En effet, l'histoire de la linguistique montre que l'origine de la *théorie de la valeur du signe* se place sous l'influence de la perspective économique néoclassique, et non sur les fondements de l'Économie politique tels qu'ils ont été jetés par Smith, Ricardo et Marx. On s'accorde à dire que l'école néoclassique des marginalistes anglais (Jevons, Marshall), franco-suisse (Walras, Pareto) et autrichiens (Menger, Böhm-Bawerk) a précisément déplacé le concept de valeur du *travail* à l'*utilité*, en d'autres termes, du problème de son origine objective à la considération de sa perception subjective. Pour les marginalistes, la valeur d'une marchandise est toujours relative car elle est déterminée, suivant la loi de l'offre et de la demande, par rapport aux autres marchandises contre lesquelles elle est échangée sur la base de leurs utilités *marginales* respectives, à savoir l'utilité attribuée « à la marge » par le consommateur à une unité ultérieure, dernière, du produit.

Dès le *Cours de linguistique générale*, censé fonder les bases de la sémiotique européenne, Ferdinand de Saussure propose ouvertement un parallèle entre le *système* de la langue et le *système* économique : « C'est que là, comme en économie, on est en face de la notion de *valeur* ; dans les deux sciences, il s'agit d'un *système d'équivalence entre deux choses d'ordres différents* : dans l'une un travail et un salaire, dans l'autre un signifié et un signifiant » (Saussure, 1997 : 115), pour en conclure que « dans la langue chaque terme a sa valeur par son opposition avec tous les autres termes » (*idem* : 126). Ce parti pris saussurien relevant du marginalisme de Walras et

de Pareto a marqué le début d'un *économisme* sémiologique caractérisant la pensée structuraliste, de la linguistique proprement dite dans toutes ses variantes plus ou moins « critiques » jusqu'à ses applications dans d'autres domaines, y compris par ses approches « marxistes » même.

Ainsi, Louis Hjelmslev (1972 : 20, nous soulignons) écrit : « Tout fait linguistique est un fait de valeur et ne peut être défini que par sa valeur. Un fait linguistique se définit par la place qu'il occupe dans le système, et cette place lui est assignée par la valeur. Pour les éléments et les catégories significatifs, la valeur est identique au *minimum différentiel* de signification ». Cette terminologie évoque celle des marginalistes, qui ont fondé leurs théories sur le concept de l'utilité marginale et sur l'instrument mathématique fondamental qui la mesure : le *calcul différentiel*. Cela renvoie aussi à la rigueur de la méthode mathématique, voire à une réelle mathématisation à laquelle Hjelmslev (fils de mathématicien) prétend soumettre sa propre théorie linguistique, prenant ainsi le nom de « glossématique », comme le faisait dans le domaine de l'économie politique le marginaliste Jevons (1866) pour l'observation des « faits ». En ce sens, nous pouvons dire que Hjelmslev est un Jevons de la linguistique, face à l'« économie pure », statique, déductive et hypothétique de son Walras à lui, le Saussure du *Cours de linguistique générale*, dont le concept de *langue* atteint même un niveau plus abstrait que chez Hjelmslev.

La position de Ludwig Wittgenstein ne diffère pas trop de celle des linguistes cités, à ceci près qu'il ne parle pas exactement de valeurs, mais plutôt de ce qui s'y rattache ou se confond souvent avec elles : la *signification*. En témoigne cette affirmation peu connue de ses cours à Cambridge, au début des années 1930 : « the meaning of a word is its 'place' in a 'grammatical system' » (Moore, 1954 : 6). Il est pourtant bien connu que Wittgenstein (1961 : 135) affirmera plus tard que « la signification d'un mot est son usage dans le langage », précisément dans la remarque n°43 de ses *Investigations philosophiques*, dont la préface (*idem* : VIII) avoue sa dette intellectuelle envers les remarques critiques de Piero Sraffa, que Rossi-Landi (1966a : 41) a aussi interrogé sur ce sujet en novembre 1960 à Oxford.

C'est donc à partir de l'étude du néo-ricardien Sraffa (1960) et de la philosophie du langage oxonienne que Rossi-Landi ébauche une critique des *words as tools* et envisage son propre « usage marxien du second Wittgenstein », ainsi que les limites de la pensée de ce dernier, en particulier l'absence d'une notion, voire d'une théorie, de la valeur-travail - celle-là même qui fait aussi défaut chez Sraffa. Dans les années 1960, sur des bases hégéliano-marxistes, Rossi-Landi en vient ainsi à formuler l'idée du « langage comme travail et comme marché » par sa théorie de *l'homologie de la production matérielle et de la production linguistique*, l'une et l'autre trouvant leur origine commune dans le *travail* humain - travail qui se différencie entre la production

d'objets matériels d'une part et la production d'artefacts linguistiques d'autre part, au point de pouvoir établir un schéma de *correspondances homologiques* pour chaque étape productive (Rossi-Landi, 1968a, 1972, 1975 ; D'Urso, 2014). Le *langage* (dans son sens général) est donc *travail*, tandis que la *langue* (toute langue historico-sociale) est le *produit* de ce travail, produit qui peut être réinséré dans un nouveau processus de production comme *matériau* ou comme *instrument*, comme c'est le cas dans la production matérielle. Mais la langue, en tant que moyen d'échange par excellence, est aussi *argent*, ce qui fait qu'elle constitue le « capital (linguistique) fixe » : comme le dit Rossi-Landi, elle ne serait qu'une langue morte, comparable au capital inutilisé de matériaux et moyens de production d'une usine abandonnée, s'il n'y avait pas le « travail vivant » des parlants, le « capital variable » ou la « marchandise parlante » (cf. Rossi-Landi, 1970 : 214).

Dans le cas de Wittgenstein, l'absence d'une conception de la valeur d'un objet linguistique en tant que produit du travail (linguistique) laisse la place à une vision des produits de ce travail comme étant « naturels ». Ils sont selon Rossi-Landi (1966a : 56, notre trad.) « une sorte de richesse dont nous disposons librement. La sienne [celle de Wittgenstein] est une position physiocratique appliquée au langage », d'autant que les physiocrates considéraient la terre comme la seule source de la richesse, et non le travail par lequel elle était cultivée. Il précise que d'autres philosophes du milieu analytique oxonien parlant de l'usage linguistique ont aussi porté ce dernier sur le terrain du mercantilisme, tel Gilbert Ryle. « La langue [*language*] est au parler [*speech*] ce que le capital [*capital*] est au commerce [*trade*] », affirmait Ryle (1961, trad. de Rossi-Landi, 1973 : 77), considérant la langue voire le langage (car en anglais il n'y a pas de distinction) uniquement comme un capital monétaire déjà existant, fixe, dont l'usage n'est qu'un échange, et négligeant ainsi le travail linguistique à l'origine des produits de ce « commerce » (Rossi-Landi, 1965 : 69 ; 1973 : 77).

Rossi-Landi montre également les insuffisances de la bipartition saussurienne *langue/parole* oubliant les techniques collectives et communautaires du *langage*. Ce dernier se distingue, d'une part de la *parole*, parce qu'il est collectif et non individuel, et de l'autre de la *langue*, parce qu'il est travail et non produit : « le travail linguistique (collectif) produit la langue (collective) sur et par laquelle s'exerce le parler des individus dont les productions retournent dans la totalité collective où ont été puisés les matériaux et les instruments » (Rossi-Landi, 1973 : 76-77).¹ Une théorie du travail linguistique manque donc chez le Saussure du *Cours*, ainsi que chez Roman Jakobson (1963 : 33), qui affirme que « la propriété privée, dans le domaine du langage, ça n'existe pas : tout est socialisé ». C'est évidemment une vision idéaliste, voire utopique de la réalité, confondant ainsi la dimension (collective) du travail linguistique avec l'appropriation (privée) des produits sociaux de ce travail. En d'autres termes, comme le dit Rossi-Landi (1965 : 103), Jakobson ne voit pas que, puisque la langue, en tant

que capital linguistique fixe, et le marché linguistique, en tant que communauté de parleurs, sont publics et sociaux, on peut isoler une propriété privée de la langue et un usage linguistique individuel ou de groupe, comme cela se passe dans le domaine de l'économie.

L'espace manque ici pour rappeler que cette position mettrait en discussion une grande part de la terminologie et de l'approche universaliste de la linguistique générative-transformationnelle de Noam Chomsky, en fonction d'une théorie matérialiste-dialectique des classes et de l'exploitation (linguistique aussi), qui ferait défaut à la position chomskyenne (cf. Ponzio, 1992 ; D'Urso, 2011). Rossi-Landi (1969 : 291-292, notre trad.) la définit en effet comme étant « non seulement pré-marxienne, mais pré-kantienne même », « une projection idéologique de l'universalisme bourgeois [...] qui projette sa propre façon d'organiser les rapports sociaux sur toute l'humanité ». De ce manque procède peut-être, chez Chomsky et Jakobson, la réduction des valeurs linguistiques aux « + » et aux « - » indiquant ce qui est « pertinent » ou « non pertinent », « marqué » ou « non marqué » dans les éléments qu'ils analysent d'une langue considérée comme pure structure, isolée de ses origines et de ses usages sociaux, évacuant ainsi la question de la matrice *idéologique* des valeurs des signes. Par ailleurs, Rossi-Landi lui-même dénonçait les formalismes pseudo-mathématiques de la phonologie et de la morphologie en vogue chez les structuralistes américains comme « un refus d'affronter le problème linguistico-communicatif » : il y voyait un parallèle possible avec les recherches empiriques sur les faits économiques, typiques de l'*économétrie*, d'autant plus que, « refusant d'affronter le problème économique, l'économètre refuse d'affronter le problème linguistico-communicatif de son secteur », c'est-à-dire « l'étude des messages-marchandises » (Rossi-Landi, 1966b : 123-124, notre trad.).

2. Messages-marchandises et sémiologie poststructuraliste et postmarxiste

C'est là un autre point fondamental de l'approche de Rossi-Landi, qui s'oppose à celle d'Henri Lefebvre. En effet, Lefebvre considère la marchandise comme un *signe*, et non comme un *message*, lui appliquant ainsi, de façon plutôt arbitraire, la division saussurienne du signe entre « signifiant (l'objet susceptible d'être échangé) » et « signifié (la satisfaction possible, virtuelle, pas seulement différée mais dépendante de l'achat) » (Lefebvre, 1966 : 342). Cette identification n'est pas seulement arbitraire, car on pourrait varier arbitrairement les correspondances, elle est surtout erronée par rapport à la réalité, car elle confond dans un seul signifié les différents niveaux des *significations comme valeurs* qui vont du bien, au produit et à la marchandise. Rossi-Landi (1968b : 119-120 ; 1969 : 262-263) est très précis sur ce point. Cherchons donc à suivre son raisonnement et ses exemples de manière schématique :

Tout bien non produit (par exemple, une pomme) possède déjà pour l'homme un signifié, à savoir sa capacité de satisfaire un besoin humain (*valeur d'usage*).

La plupart des biens sont pourtant produits ; en plus du signifié d'être un bien, tout produit a aussi la signification du travail humain (spécifique) cristallisé en lui.

Il peut y avoir aussi une variante plus complexe, le *produit signique*. Un tel produit signifie déjà en tant que produit, c'est-à-dire indépendamment du fait qu'il devienne ensuite une marchandise, et ce sur la base d'une interprétation humaine par un code spécifique. Par exemple, un panneau de signalisation est un produit signique non-verbal ; un livre est un produit signique verbal. Cela fait qu'une *fonction signique* est déjà présente dans la *valeur d'usage* de ces produits.

Presque tous les produits sont désormais des *marchandises* ; en tant que telles, elles contiennent (et doivent contenir, pour être des marchandises) un autre signifié en plus des deux précédents, à savoir la signification procédant de la part de travail humain qui leur revient dans le cadre de la production totale d'une communauté ou d'un ensemble de communautés. Il est peut-être utile de rappeler que c'est à ce niveau que se réalise l'objet de l'économie, dans cette transformation d'un produit pur en marchandise, d'une valeur d'usage en valeur d'échange. Sans cela, on ne passerait que de la production à la consommation. C'est donc cette signification procédant de l'assomption d'une *valeur d'échange* qui donne au produit la *fonction signique* de marchandise. C'est ici que se place l'intuition sémiotique de Marx du caractère fétiche de la marchandise.

À ce niveau aussi il peut y avoir une variante, fréquente mais non indispensable. Le corps de la marchandise peut contenir d'autres signes concernant la marchandise même (par exemple, une étiquette indiquant son prix, ou son usage, ou son appartenance à un secteur de la production).

Contrairement à Lefebvre, Rossi-Landi parle donc de *messages-marchandises* et non de *signes-marchandises*, parce que les messages se composent de plusieurs signes complets (à savoir, déjà formés par l'union de signifiants et signifiés) et sont construits, fonctionnent et circulent dans une réalité sociale plus complexe qu'au niveau où commencent à fonctionner les signes, transmettant ainsi des informations sur le travail humain, sur l'organisation de la société, sur l'exploitation (Rossi-Landi, 1966b : 116 ; 1968b : 120-121 ; 1969 : 265).

Mais il y a plus. Dans la dénonciation de cette association à la Lefebvre comme « arbitraire, car on pourrait la renverser ou la déplacer différemment » (Rossi-Landi, 1969 : 266, notre trad.), nous pouvons trouver les éléments qui rendent possible une critique des tentatives similaires, antérieures ou postérieures à ces remarques de

Rossi-Landi. Jean-Joseph Goux (1968) de l'équipe de *Tel Quel* propose exactement l'identification signifiant-*valeur d'usage* et signifié-*valeur d'échange*, que Rossi-Landi (1969 : 266) dénonce comme « aussi gratuite que celle opérée par Lefebvre ». Dans le même numéro de la revue, qui contient un extrait de Rossi-Landi, Serge Latouche tente de concilier le marxisme et le structuralisme en renversant précisément cette association arbitraire, réduisant ainsi la monnaie au seul signifiant, du côté de la valeur d'échange, et confondant le travail et l'objet dans le signifié, du côté de la valeur d'usage :

Dans la mesure où le signifiant renvoie à ce qui est formel et symbolique, c'est la valeur d'échange ou la monnaie (valeur d'échange par excellence) qui est sa métaphore. Dans la mesure où le signifié renvoie à ce qui est déplacé par le signifiant, à ce qui en constitue le sens, c'est la valeur d'usage qui est sa métaphore, le travail concret, l'objet utile. (Latouche, 1973 : 56).

Comme le rappelle encore Latouche (*ibidem*) : « Jean Baudrillard va plus loin, il identifie purement et simplement valeur d'échange et signifiant, et valeur d'usage et signifié » - à l'opposé de Goux et plutôt dans le sillage de Lefebvre. En fait, la critique rossi-landienne de l'approche de Lefebvre peut être également prolongée dans le cadre des théories postmarxistes de la valeur du signe liées à l'enseignement de ce dernier, comme c'est précisément le cas chez son assistant à Nanterre, Jean Baudrillard. Il reproduit et pousse à l'extrême la même erreur que son maître quand il déclare son intention de « faire l'analyse de la forme/*signe* comme la critique de l'économie politique s'est proposé de faire celle de la forme/*marchandise* » (Baudrillard, 1972 : 172, nous soulignons).

Si les exégètes de la Wertkritik (Briche, 2010) eux-mêmes ne comprennent pas comment Baudrillard peut suggérer une comparaison entre les deux faces de la marchandise et les deux faces du signe, ce n'est pas parce qu'ils tiennent l'approche du *signe*-marchandise pour erronée, comme le fait Rossi-Landi, mais plutôt parce qu'ils refusent une théorie de la valeur fondée sur le travail et donc ils ne voient pas comment on l'appliquerait au langage. L'un de ces théoriciens (Jappe, 2010) a pourtant raison de remarquer que la vision apparemment « radicale » de Baudrillard et particulièrement ses appels au « simulacre » et à la « simulation » font pendant aux théories économiques dominantes dans cette époque de bulles, de booms et de krachs du marché de la finance, sur lequel le *capital fictif* semble s'accroître magiquement de lui-même, apparemment sans passer par le travail humain tenu pour source de la valeur par les théories classiques.

Il ne faut pas oublier qu'à cette époque, autour de la fin des Trente glorieuses, s'affirment aussi les théories néo-marginalistes de J. Muth, F. von Hayek et R. E. Lucas,

tendant à démontrer la *rationalité* de ce marché et justifiant ainsi les opérations cyniques et les fluctuations continues par le concept d'« anticipation rationnelle » des agents économiques. Si nous en avons le temps ici, il serait utile d'envisager l'influence que ce courant de l'économie néoclassique a eue sur les réflexions sémiologiques de Pierre Bourdieu, comme le montre ce passage appliquant la logique économique alors en vogue à la logique communicative : « Toute situation linguistique fonctionne donc comme un marché sur lequel le locuteur place ses produits et le produit qu'il produit pour ce marché dépend de l'anticipation qu'il a des prix que vont recevoir ses produits » (Bourdieu, 1978 : 98).

Cette *détermination* « en dernière instance » - fût-ce même inconsciente - de l'économie sur l'élaboration théorique, sur les représentations de la langue, sur la vision du monde et sur les comportements des *agents* réduits - peu à peu dans tous les domaines de la vie - à l'*homo oeconomicus*, mu seulement par l'égoïsme et le profit, s'est tellement développée de nos jours qu'elle implique une réelle *subsomption*, sous les critères du marché, des secteurs les moins susceptibles de servir ses attentes. En témoigne le jargon imposé par les réformes européennes dans le domaine de l'éducation supérieure, où l'on parle désormais de « crédits » (ECTS) et les examens universitaires ont été parfois rebaptisés en « examens de profit » : preuve s'il en est que ce n'est pas le *travail* qui est entré dans l'école, mais plutôt le *capital*...

Dans le domaine du langage, c'est donc encore de Rossi-Landi qu'il nous convient de repartir, mais en le soumettant à son tour à une critique matérialiste-dialectique. En fait, sans tomber dans les conceptions symboliques affectant le poststructuralisme ou le post-marxisme de son époque, dans son développement au sujet de la *dialectique des valeurs linguistiques* (d'usage et d'échange), prétendant revoir sur des bases marxistes le marginalisme de Saussure, Rossi-Landi ne dépassa pourtant pas son analyse verbale et relativiste (Rossi-Landi, 1965 : 90-100 ; 1973 : 87-92 ; 1975 : 158-173). Rossi-Landi tomberait donc aujourd'hui sous cette critique généralisée affirmant que « la plupart des marxistes ont accepté depuis longtemps, et presque sans s'en apercevoir, cette approche relativiste » procédant des marginalistes (Jappe, 2010 : 5). De plus, dans une note où il cite Hjelmslev et Wittgenstein comme caution de sa déduction que la valeur linguistique est liée à la *position* dans la langue, Rossi-Landi (1966b : 125-126) affirme paradoxalement qu'il l'a tirée de la théorie marxienne de la valeur-travail. Comment sortir, donc, de ce que serait l'oxymore intenable d'un « marginalisme marxiste » ? En repartant de Marx, forcément.

3. Repartir de Marx : une proposition inédite sur la valeur sémiotique et la plus-value idéologique

Critiquer le « marxiste » Rossi-Landi par Marx lui-même signifie reprendre ce que ce dernier a dit et le confronter à l'application qu'en propose l'approche rossi-landienne du langage. Chez Marx la *position* ne se réfère qu'à la place qu'assume une valeur d'usage de quelque chose (bien naturel, produit, marchandise) à l'intérieur d'un procès de production :

On le voit : le caractère de produit, de matière première ou de moyen de travail ne s'attache à une valeur d'usage que suivant la position déterminée qu'elle remplit dans le procès de travail, que d'après la place qu'elle y occupe, et son changement de place change sa détermination. (Marx, 1969 : 185, nous soulignons).

Rossi-Landi a défini sa conception de la langue comme produit, argent, matériau et instrument à partir de cette affirmation marxienne. Mais quand Marx parle de la *production de la valeur* (tout court), elle n'a rien à voir avec la place d'une marchandise par rapport à une autre marchandise, comme le veut le relativisme marginaliste. L'analyse marxienne continue en effet par la démystification de la *production de la plus-value*, point central du *Capital*, qui constitue la différence entre Marx et les autres économistes classiques, et sur lequel la sémiotique a fait défaut jusqu'à présent.

Ce n'est pas que Rossi-Landi ignorait cette question, bien au contraire ; il a même fait preuve d'une intuition remarquable lorsqu'il dénonçait que les travailleurs linguistiques servent une « plus-value linguistique » qui n'a plus rien à faire avec leurs intérêts (Rossi-Landi, 1968c : 181). C'est plutôt qu'il n'a pas été conséquent sur ce point de l'analyse marxienne de la valeur ; au lieu de la suivre jusqu'au bout, il en a mêlé les plans et, de façon saussurienne, il a limité sa propre réflexion au moment phénoménale de la comparaison marchande des valeurs, oubliant ainsi ce que le *Capital* de Marx lui avait appris, à savoir que l'échange a partie liée avec la production et que c'est cette dernière qu'il faut examiner et démystifier. Ce que nous proposons est donc d'appliquer à la production langagière des messages (formés par un seul mot, plusieurs signes ou des tomes de jurisprudence) ce que Marx (1969 : 210 ; 1901 : 2) a dit aussi à propos de la composition de la valeur d'une marchandise, telle qu'il la synthétise par cette formule : M (valeur d'une marchandise) = c (capital fixe) + v (capital variable) + p (plus-value).

Elle ne résume pas seulement la relation nécessaire entre tout produit (ou travail mort, matérialisé, cristallisé) et travail vivant, affirmée par Marx et acceptée par Rossi-Landi (des degrés divers de *significations comme valeurs* procédant du travail humain, à la stratification des *valeurs comme significations* sédimentées dans les artefacts langagiers), elle résume aussi la convergence possible avec d'autres philosophes du langage. En effet, les deux éléments premiers composant la valeur selon Marx se prêtent à être aussi interprétés selon la distinction que propose Mikhaïl Bakhtine (1977 : 143) entre le *thème* - moment « dynamique » de toute énonciation prise dans sa singularité historique irréproductible, que nous placerons donc du côté du travail vivant, représenté par le capital variable dans la formule de Marx - et la *signification* - « l'appareil technique » des éléments identiques et réitérables permettant la réalisation d'une énonciation, que nous placerons du côté du capital fixe, stock de matériaux et d'instruments linguistiques. Qui plus est, la question de la plus-value s'ouvre sur ce que Rossi-Landi (1982) a parfaitement analysé dans les moindres détails mais a paradoxalement oublié de

traiter dans son approche de la valeur : *l'idéologie*. C'est précisément la dimension idéologique des valeurs des signes que ne négligea guère Bakhtine (1977 : 147, 150), posant *l'accent de valeur ou appréciatif* aux côtés du *thème* et de la *signification*.

Dans le cadre du rapport de la sémiotique avec l'axiologie, la tripartition de Charles Morris (1964 : chap. 1-2) entre valeurs *objectales*, *opératives* et *conçues* apparaît elle aussi conciliable avec la formule marxienne de la valeur. En fait, la valeur « objectale » due aux propriétés d'un objet (bien, produit, marchandise) ne s'accorde-t-elle pas bien au capital fixe, tout comme le ferait la dimension dynamique d'une valeur « opérative » en indiquant l'orientation du travail vivant du capital variable ? De même, les utopies, les désirs et les rêves - mais aussi ce que Rossi-Landi (1982) appelle le « projet social » - qu'une valeur « conçue » contient implicitement selon Morris, ne conviennent-ils pas à la formation d'une *plus-value idéologique* ?

Contre tout formalisme, la « position » déterminant la valeur selon les linguistes marginalistes est ainsi démystifiée et réinsérée dans le cadre de sa production sociale, car elle n'est que la position *idéologique* exprimée - plus ou moins consciemment - par les locuteurs dans une situation historico-sociale donnée. En fait, au niveau de l'homologie, la production de ce que Rossi-Landi appelle « plus-value linguistique » (ou idéologique, comme nous le suggérons) s'avère de manière concrète lorsqu'on tient l'idéologie pour *pratique* et *programmation sociales* (Rossi-Landi, 1982). L'abandon de la langue aux signifiés imposés par la classe dominante, qui sont transmis par le pur usage non-critique et souvent inconscient des mots et des signes, comporte un travail aliéné au service d'une plus-value permettant la réalisation et le maintien d'un *projet de société* hégémonique. L'appauvrissement linguistique va de pair avec la paupérisation des travailleurs sur le plan matériel.

C'est ainsi que nous pouvons interpréter dans le domaine de la production langagière (et donc idéologique) les formules du *taux d'exploitation* ou de *plus-value* : p/v (Marx, 1969 : 213), et du *taux de profit* : $p/(c + v)$ (Marx, 1901 : 19). Marx nous apprend que ce dernier est une fonction décroissante de la composition organique du capital (c/v), à savoir : $(p/v)/(c/v + 1)$. En termes plus simples, pour que ce taux du profit soit élevé, il faut que dans la composition organique du capital le dénominateur v soit toujours supérieur au numérateur c ; c'est dire que le capital fixe (argent, moyens, machines, produits, marchandises) doit mobiliser le plus grand nombre de travailleurs. Il arrive de même dans le domaine du langage, car le maintien d'une société d'exploitation repose sur le nombre d'asservis. La machine qui s'empare de l'ouvrier, c'est ici la langue, en système réifié dont on a oublié l'origine humaine, qui s'empare du parleur : le capital fixe, ou la *signification* bakhtinienne, voire ce qu'il appelle le « signe monoaccentuel » de la classe dominante (Bakhtine, 1977 : 44) l'emportent sur le capital variable, le *thème*, la « pluriaccentuation du signe » (*ibidem*), voire le travail vivant.

Ce que fait aujourd'hui en France la coopérative d'éducation populaire Le Pavé, travaillant, entre autres, sur la *désintoxication de la langue de bois*, nous semble confirmer sur le plan de la pratique quotidienne la théorie sémiotique des valeurs jusqu'ici illustrée. C'est bien un exemple concret de prise de conscience communautaire et de démythification émancipatrice de l'idéologie cachée dans la novlangue et cachant un projet de société, contre lequel est sollicitée une production collective de mots, de signes, de messages alternatifs à ceux qu'on se limite à utiliser. Car la crise présente de la *représentation* symbolique et politique s'explique aussi par ce recul des masses sur le plan de la production langagière. Et sa solution se joue également sur le champ d'une réappropriation des mots collectifs, contre l'accumulation privée d'une plus-value visant à entretenir une société d'exploitation aux frais des travailleurs, linguistiques ou non.

Bibliographie

- Bakhtine, M. (Volochinov, V. N.) 1977 [1929]. *Le Marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*. Paris : Éditions de Minuit.
- Baudrillard, J. 1972. *Pour une critique de l'économie politique du signe*. Paris : Gallimard.
- Bourdieu, P. 1977. « Ce que parler veut dire », Intervention au Congrès de l'AFEFF, Limoges, 30 octobre 1977. In : *Questions de sociologie*. Paris : Éditions de Minuit, 1980, p. 95-112.
- Briche, G. 2010. « Baudrillard lecteur de Marx ». *Lignes*, n°31, [En ligne] : <http://palim-psao.over-blog.fr/article-baudrillard-lecteur-de-marx-par-gerard-briche-47310022.html>. [Consulté le 26/07/2014]
- D'Urso, A. 2011. « L'impegno di un linguista, il pegno di una linguistica. Sulla critica rossi-landiana di Ponzio a Chomsky ». *Quaderni*, n°24 (éd. revue et corrigée). [En ligne] : http://www.ferrucciorossilandi.com/files/DUrso_3.pdf. [Consulté le 26 juillet 2014].
- D'Urso, A. 2014. « Sur l'homologie comme méthode d'approche de la psychologie politique ». *Cahiers de psychologie politique*, n°25, [En ligne] : <http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=2852>. [Consulté le 26 juillet 2014].
- Goux, J.-J. 1968. « Marx et l'inscription du travail ». In : *Tel Quel. Théorie d'ensemble*. Paris : Le Seuil, p. 188-211.
- Hjelmslev, L. 1972. *La catégorie des cas. Étude de grammaire générale I et II*. Munich : Wilhelm Fink Verlag.
- Jakobson, R. 1963. *Essais de linguistique générale*. Paris : Éditions de Minuit.
- Jappe, A. 2010. « Baudrillard, détournement par excès ». *Lignes*, n°31, [En ligne] : <http://palim-psao.over-blog.fr/article-baudrillard-detournement-par-exces-par-anselm-jappe-47593356.html>. [Consulté le 26 juillet 2014].
- Jevons W. S. 1866. « Brief Account of a General Mathematical Theory of Political Economy ». *Journal of the Royal Statistical Society*, London, XXIX, p. 282-287.
- Latouche, S. 1973. « Linguistique et économie politique ». *L'homme et la société*, n°28, p. 51-70.
- Lefebvre, H. 1966. *Le langage et la société*. Paris : Gallimard.
- Marx K. 1901 [1867]. *Le capital. Critique de l'économie politique*. Livre III, t. I, Paris : V. Giard et E. Brière.
- Marx K. 1969 [1867]. *Le capital. Critique de l'économie politique*. Livre I, t. 1, Paris : Éditions sociales.

- Moore, G. E. 1954. « Wittgenstein's Lectures in 1930-33 ». *Mind*, New Series, vol. 63, n°249, p. 1-15.
- Morris, C. 1964. *Signification and Significance. A study of the relations of signs and values*. Cambridge : The MIT Press.
- Ponzio, A. 1992 [1973]. *Production linguistique et idéologie sociale*. Candiatic : Les Éditions Balzac.
- Rossi-Landi, F. 1965. « Il linguaggio come lavoro e come mercato ». In : Rossi-Landi 1968a, p. 61-104.
- Rossi-Landi, F. 1966a. « Per un uso marxiano di Wittgenstein ». In : Rossi-Landi 1968a, p. 11-60.
- Rossi-Landi, F. 1966b. « Sul linguaggio verbale e non-verbale ». In : Rossi-Landi 1968a, p. 105-128.
- Rossi-Landi, F. 1968a. *Il linguaggio come lavoro e come mercato*. Milano : Bompiani.
- Rossi-Landi, F. 1968b. « Le merci come messaggi ». In : Rossi-Landi 1972, p. 117-123.
- Rossi-Landi, F. 1968c. « Ideologie della relatività linguistica ». In : Rossi-Landi 1972, p. 125-199.
- Rossi-Landi, F. 1969. « Dialettica e alienazione nel linguaggio ». Colloquio con Enzo Golino. In : Rossi-Landi 1972, p. 253-339.
- Rossi-Landi, F. 1970. « Capitale e proprietà privata nel linguaggio ». In : Rossi-Landi 1972, p. 201-227.
- Rossi-Landi, F. 1972. *Semiotica e ideologia*. Milano : Bompiani.
- Rossi-Landi, F. 1973. « Le langage comme travail et comme marché ». *L'homme et la société*, n°28, p. 71-92.
- Rossi-Landi, F. 1975. *Linguistics and Economics*. The Hague : Mouton.
- Rossi-Landi, F. 1982 [1978]. *Ideologia*. Milano : Mondadori.
- Ryle, G. 1961. « Use, Usage and Meaning ». *Proceedings of the Aristotelian Society*, Supplementary vol. XXV, p. 223-230.
- Saussure, F. de, 1997 [1916]. *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.
- Sraffa, P. 1960. *Produzione di merci a mezzo di merci*. Torino : Einaudi.
- Wittgenstein, L. 1961 [1953]. *Tractatus logico-philosophicus, suivi de Investigations philosophiques*. Paris : Gallimard.

Notes

1. Précisons au passage que nous n'ignorons certes pas les discussions autour de la notion saussurienne de valeur, dont la mention dans la bibliographie dépasserait pourtant la dimension et l'intention (qui n'est pas de répéter ce que d'autres ont dit déjà à ce sujet) de cet article. Il est plutôt vrai le contraire : à quelques exceptions près, notamment celles de l'International Ferruccio Rossi-Landi Network et de l'école Bari-Lecce, la plupart des linguistes européens ignorent Rossi-Landi et son approche critique, y compris dans la question de la valeur signique. Ils évitent d'approfondir à la fois l'influence des théories économiques sur la philosophie du langage et - contre le dernier Saussure lui-même, que Rossi-Landi ne négligeait guère - l'origine et le caractère sociaux de la *langue*, sans quoi la *parole* individuelle n'existerait pas. Sur la base de cette tendance à l'abstraction, à la métaphysique du « système langue », même les générations les plus jeunes des linguistes n'arrivent pas à concevoir la langue comme un produit, parce qu'elle ne serait pas tangible comme l'est un produit matériel, bien qu'ils soient prêts à affirmer que la parole peut certainement correspondre à un produit... Drôle de syllogisme qui accorde le caractère de produit humain à la parole, mais non à l'ensemble « langue » de règles et d'éléments grammaticaux présidant à sa formulation - la lecture idéaliste attribuée à Humboldt de la langue comme *energeia* et non *ergon* y trouve son compte. Le temps manque pour reproduire les boutades que Rossi-Landi décochait face à ce genre de paradoxes d'une langue ainsi isolée de toute langue historico-sociale. Évoquons seulement quelques passages essentiels : « si nous ne voulons pas admettre que quelque chose *d'humain* existe pour l'homme sans l'intervention de l'homme, il faut nous en tenir au principe selon lequel toutes les richesses ou valeurs, quelle que soit la façon de les comprendre, sont le résultat d'un travail que l'homme a accompli et peut

accomplir de nouveau. [...] De la constatation selon laquelle les mots et les messages n'existent pas dans la nature, parce qu'ils sont produits par les hommes, on déduit immédiatement qu'ils sont, eux aussi, des produits du travail humain. C'est alors seulement qu'il est permis de parler de *travail humain linguistique*. L'expression a le mérite de situer ce type de travail sur le même plan que le travail de « manipulation » ou de « transformation » par lequel on produit des objets physiques. [...] Il serait assez étrange que l'homme, dont nous savons qu'en développant une activité il *produit*, d'un côté travaille, de l'autre, non. Si les langues n'étaient pas produits (et le langage travail), elles ne seraient que quelque chose de naturel, c'est-à-dire d'hypo-historique, au même titre que la digestion ou la respiration, ou quelque chose de non-naturel, c'est-à-dire de méta-historique » (Rossi-Landi, 1973 : 72-73). Mais sur ces « bizarreries distinctives » et d'autres « sottises anti-hégéliennes de certains néo-idéalistes » (*idem* : 74-75), ici nous ne pouvons que renvoyer directement à ces pages rossi-landiennes.

Vers un nouveau projet de société : le « régionalisme nationalitaire » d'Yves Person



Henri Giordan

Directeur de recherche honoraire au CNRS, France

henri.giordan@portal-lem.com

Reçu le 30-09-2014 / Évalué le 01-04-2015 / Accepté le 31-08-2015

Résumé

Le développement économique n'est pas dissociable du bien-être des populations et de la cohésion territoriale, de même que la diversité linguistique et culturelle est à inscrire dans un projet de société global. La pensée d'Yves Person, qui se résume en partie dans le programme du « régionalisme nationalitaire », s'avère aujourd'hui d'une grande actualité. Il s'agit d'inventer de nouvelles formes d'exercice de la démocratie, d'autres modèles de développement associant la renaissance des langues et cultures dites régionales aux initiatives locales de transition industrielle et énergétique, inventer une agriculture où l'homme travaille avec la nature et non contre elle.

Mots-clés: développement économique, Yves Person, régionalisme

Verso un nuovo progetto di società: il « regionalismo nazionalitario » di Yves Person

Riassunto

Lo sviluppo economico non è dissociabile dal benessere delle popolazioni e dalla coesione territoriale, così come la diversità linguistica e culturale deve iscriversi in un progetto globale di società. Il pensiero di Yves Person, riassunto in parte nel programma del « regionalismo nazionalitario », si rivela di grande attualità. Si tratta d'inventare nuove forme di esercizio della democrazia, modelli alternativi di sviluppo che associno la rinascita delle lingue e culture dette regionali alle iniziative locali di transizione industriale ed energetica, e d'inventare un'agricoltura in cui l'uomo lavori con la natura e non contro di essa.

Parole chiave: sviluppo economico, Yves Person, regionalismo

Towards a new society project: Yves Person's "national regionalism"

Abstract

The economic development is essential both for people's well-being and for territorial cohesion, like so the linguistic and cultural diversity should be part of a global project for a new society. Yves Person's thinking summarized in part in the "national regionalism" programme can be considered the topic of the moment. It consists in creating new ideals of practising democracy, alternative models of development that connect

the renaissance of languages and regional cultures to local initiatives of energy and industry transition, and to create a kind of agriculture in which people work on the side of nature and not against it.

Keywords: economic development, Yves Person, regionalism

1. Introduction

La pensée de l'historien africaniste Person sur la question des minorités et des langues de France reste d'une étonnante actualité. Yves Person a été l'un des principaux acteurs de la revendication régionaliste de cette époque avec des intellectuels et militants tels que Robert Lafont, Yvon Bourdet ou encore Morvan Lebesque. Bien qu'il n'ait pas eu le temps de développer certains aspects de ces problèmes, Yves Person nous propose une approche très rigoureuse de ces questions, et d'une façon plus générale, de ce qu'on peut appeler l'impérialisme linguistique.

Le cadre général qui oriente ses réflexions et ses propositions théoriques et politiques est très précisément défini : « la revendication de leur identité collective par les minorités nationales, c'est-à-dire par des groupes à personnalités historique et linguistique, est aujourd'hui un phénomène universel et en pleine croissance ». Il s'agit des groupes sociaux constitués autour des langues différentes du français. Person estime que la France est « le pays d'Europe, l'URSS exceptée, qui jouit de la plus grande richesse linguistique » (Person, 1976). Il énumère ces langues de France : « quatre latines : française, occitane, catalane, corse ; deux germaniques : alsacienne et lorraine germanophone, flamande ; une celtique : bretonne ; une non classée, peut-être caucasienne : basque ». Il rattache le franco-provençal au français, « comme ensemble dialectal particulier ». Cette réflexion sur la façon dont on appréhendait le problème des langues régionales en France dans les années 1970 est aujourd'hui riche d'enseignement.

2. La notion d'impérialisme linguistique

Son appréhension du problème de l'oppression linguistique, de la vie et de la mort des langues, est très différente de celle qui tend à s'imposer aujourd'hui aussi bien en France qu'au niveau mondial. Nos contemporains ont tendance à privilégier la valeur culturelle des langues régionales ou minoritaires en plaçant au second plan la nécessité qu'elles soient l'expression d'une communauté pour avoir quelque chance de ne pas disparaître.

Pour Person, au contraire, il n'est pas question de séparer la vie des langues régionales ou minoritaires des problèmes des peuples dont elles sont un instrument essentiel de différenciation culturelle. Il s'inspire des théories d'Erwan Vallerie, fondateur du mensuel *Sav Breizh* qui, à l'instar des Occitans François Fontan et Guy Héraud, théorise à l'époque une théorie de la nation (Vallerie, 1971). Il cite explicitement cette source dans un article de 1973 (Person, 1973a) :

« La langue est le phénomène central de toute culture, celle-ci devant être entendue, comme elle l'est par les anthropologues, comme l'ensemble des façons d'être d'un groupe humain, et non comme ses productions les plus intellectuelles, selon le sens élitiste et restrictif que la pensée bourgeoise a voulu imposer. En conséquence, la langue se trouve au centre de la définition de la nationalité, c'est dire de la répartition de l'humanité en groupes culturels ».

Cette théorie a inspiré des nationalismes minoritaires qui n'ont jamais réussi à s'imposer et dont on est en droit de discuter la légitimité. Cependant Person est stimulé par cette réflexion. Elle a le mérite, et c'est le plus important, de placer la langue au cœur de la revendication régionaliste.

Il choisit de parler de « nationalité (*narodnost*, opposé à *narod* en russe) pour désigner les groupes culturels entre lesquels se répartissent les hommes » (*ibid.*). Ces groupes culturels sont, bien évidemment, distingués par leurs langues propres. À partir de là, Person élabore une théorie des sociétés humaines qui structure ses analyses et son action. Cette théorie relie les phénomènes d'oppression « au niveau des classes comme à celui des nationalités ou groupes culturels » et l'action sur ces deux plans fonde un socialisme visant réellement à la libération de l'homme.

Et il insiste sur l'importance des phénomènes de domination linguistique, « qui sont, comme les langues elles-mêmes, au cœur des phénomènes d'oppression culturelle, c'est-à-dire nationale » (Person, 1973a). Le but que l'on doit se donner est de lutter pour la suppression de toutes les formes d'oppression en étant bien conscients que l'avènement du socialisme ne suffira pas à mettre fin à l'oppression linguistique.

Pour mettre en évidence la centralité de ce phénomène, Person brosse un large panorama historique allant de la destruction des langues et cultures indigènes par le latin dans l'Occident de l'Empire Romain, durant l'antiquité, à l'expansion de l'arabe dans le nord du continent africain et à celle du chinois du Fleuve Jaune au Golfe du Tonkin.

Il souligne ensuite qu'à partir du XVI^e siècle, le « fait colonial, c'est-à-dire de l'impérialisme moderne » qui se poursuivra jusqu'au XX^e siècle exploitera des terres lointaines et sera à l'origine de « la formation en Europe de nouveaux États de plus en plus

bureaucratiques et centralisés ». Dans ces deux espaces, on assistera à l'action de processus « d'oppression sociale et d'oppression culturelle ». Les puissances coloniales masquent ce second type d'oppression comme diffusion d'une culture supérieure à des populations arriérées.

Il explique en partie la virulence de cette action de la part des peuples latins, « et parmi ceux-ci, tout en tête, la France » par « l'héritage de la tradition niveleuse de l'Empire Romain, dont la France, notamment, s'est cru l'héritière à partir du XII^e siècle, quand l'idéologie, construite par les moines de Saint-Denis, à incité le Roi à se considérer comme 'Empereur en son royaume' ». Il est important de souligner ici que cette analyse de l'impérialisme linguistique sera précisée par les observations sur le terrain que Person va faire en Afrique. Sur ces bases, il construira théorie et action pour la défense des langues régionales en France : ce sera le fondement de son régionalisme militant.

Il commence par mettre en relief l'opposition « classique » entre la politique française et celle de la Grande-Bretagne. Assimilation pure et simple de la part des Français mais, dans le *Commonwealth*, conscience de la différence irréductible des peuples débouchant d'abord sur une relative autonomie (*selfgovernment*) puis sur l'indépendance. Après avoir savamment discuté des objections possibles, Person estime « qu'on peut affirmer la justesse fondamentale de cette opposition », à condition toutefois de « démystifier l'assimilation ». Qu'entend-il par là ? Pour lui, il ne s'agit nullement de faire bénéficier l'Autre des acquis de notre civilisation, mais bien au contraire de « démoraliser toute résistance et d'enchaîner définitivement les vaincus en procédant à la négation de l'Autre, c'est-à-dire en l'empêchant de prendre conscience de son identité collective ». Son jugement sur la politique de la France est sans appel : « La France s'efforça obstinément de détruire les civilisations africaines, et particulièrement les langues, tout en insufflant aux individus des espoirs d'égalité qui les détournent de leur communauté et retardaient leur prise de conscience [...]. La seule libération qu'on proposait réellement aux sujets était de les libérer de leur propre culture » (Person, 1971a).

Une analyse historique très solide lui permet de montrer que les administrateurs des colonies « étaient eux-mêmes mystifiés par l'idéologie paternaliste de la colonisation et les vices spécifiques de la culture française les incitaient à mépriser l'identité collective de leurs sujets » (*Ibid.*). Il souligne que l'enseignement dispensé par les écoles françaises excluait systématiquement les langues africaines « traquées dans la conscience de leurs usagers. La volonté de les réduire à l'état de patois (terme de mépris spécifiquement français) et, à longue échéance, de les faire disparaître au profit de la noble langue des classiques était parfaitement nette et avouée. Tout Français, même de gauche et par ailleurs anticolonialiste, adhérait à ce point de vue en dehors de rares hérétiques.

Ces méthodes de génocide culturel, expérimentées de longue date dans l'hexagone, obtinrent d'ailleurs des succès surprenants » (*Ibid.*).

Cette politique est très différente de celle pratiquée dans les colonies anglaises, car « les écoles anglophones s'orientèrent très tôt vers un enseignement tenant compte des civilisations africaines et en particulier, le cycle élémentaire se fondait sur deux premières années données entièrement dans les langues africaines (apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul) » (*Ibid.*). Il constate encore que l'École française continue à traquer la langue polynésienne à Tahiti, qu'aux Antilles, « la Radio française n'émet qu'en bon français, alors que la Radio anglophone fait des émissions en créole français » (Person, 1971b). Cette politique menace gravement la vie même des langues africaines et jusqu'à la recherche française sur ces langues : il constate que la linguistique africaine a un demi-siècle de retard chez les francophones (Person, 1977).

Yves Person est très tôt sensible à ce qu'il y a d'intolérable dans le véritable génocide culturel perpétré par la France dans ses colonies et Territoires ou Départements d'Outre-Mer. Il souligne notamment les contradictions de la Francophonie qui prenait son essor dans les premières années de la Cinquième République. Tandis qu'un Léopold Sédar Senghor n'hésitait pas à voir dans ce concept un « humanisme intégral qui se tisse autour de la terre, symbiose des énergies dormantes de tous les continents, de toutes les races...», Yves Person constate que c'est une « entreprise ambiguë ». Il défend « à juste titre les minorités francophones comme les Québécois ou Jurassiens », mais « un tel mouvement manque d'une base saine, du fait que le français ne se contente jamais du rôle de langue de communication, mais entend éliminer toute autre langue à son contact et empêcher la reconstruction de toute personnalité collective distincte » (Person, 1979a). Elle risque de devenir « une grave manifestation de néocolonialisme ». L'observation de l'impérialisme linguistique français, notamment en Afrique, éclaire sa critique de la politique linguistique à l'œuvre dans l'Hexagone même.

3. Le problème des langues en France

Person inscrit la problématique des langues régionales en France à la fois dans son épaisseur historique et dans son inscription dans une problématique de colonialisme intérieur très large. Son originalité est d'inscrire le problème dans la longue durée. Alors que les militants des langues régionales remontent au mieux à la Révolution française et aux positions de l'Abbé Grégoire, il montre très tôt (Person, 1965), en suivant la pensée en cours d'élaboration de Robert Lafont, que dès le XIII^e siècle, « l'État capétien prend déjà nettement l'aspect d'un État ethnique, d'un État national français, ce qui est tout nouveau ». Il s'attache à dénoncer le grand mythe de l'unité française, présenté comme

un fait naturel et non comme un processus historique plein de brutalités et d'abus de droit, comme tous les processus de ce genre (*Ibid.*). Il ne nie pas l'existence d'éléments positifs dans la construction de la France mais il s'attache à mettre en évidence ce qu'il a appelé « le mythe de la France créée ».

Qu'est-ce à dire ? Person établit une comparaison avec la notion selon laquelle « pour les Musulmans, le Coran est créé, c'est-à-dire qu'il n'est pas une œuvre humaine, mais une réalité éternelle, intemporelle, consubstantielle à Dieu, auprès de qui elle existe de toute éternité. Il en va ainsi de la France, si nous acceptons l'image dont on nous imprègne dès l'enfance. Son expression la plus surprenante est l'harmonieux hexagone de nos manuels. Alors qu'un simple coup d'œil sur la première carte physique montre clairement le caractère artificiel de l'État français qui recouvre des pays radicalement différents, on le présente comme une réalité naturelle ».

Face à cette conception essentialiste de l'histoire de France, Yves Person défend l'idée que la France est le produit d'une histoire, qui n'est jamais fatale ni close, qui appartient aux peuples divers qui l'habitent. Il nous appartient de ne pas nous laisser écraser par le poids du passé. Nous avons au contraire le devoir d'éliminer les structures qui détruisent les valeurs de ces peuples sans motif valable sinon une haine grotesque de l'altérité que les dirigeants français cachent depuis des siècles sous un masque d'humanisme. Il affirme avec force « C'est là plus qu'un droit, un devoir, car ces peuples sont comptables de leurs propres valeurs devant l'humanité entière, comme l'est la France elle-même si elle veut les garder légitimement en son sein » (*Ibid.*).

Pour lui, la défense des langues de France, du breton, du basque au corse ou à l'occitan, ne se conçoit pas comme une simple revendication culturelle. Elle est indissolublement liée à une perspective régionaliste. Nous reviendrons sur cet aspect fondamental.

Person adopte la conception qui s'impose dans la fin des années soixante : la diversité linguistique de la France est la manifestation des « réalités ethniques, je veux dire des nationalités minoritaires » dont la France est formée. Il souligne à juste titre que la société française censure jusqu'à la connaissance de cette diversité. À cet égard, il rapporte une anecdote significative :

« Un de mes amis, enseignant la géographie à l'Université de Lyon, a voulu, il y a quelques années, insérer dans le livre de première qu'il rédigeait, une simple carte linguistique de la France accompagnée d'un commentaire purement descriptif. Aucune apologie d'un nationalisme régional ou d'un séparatisme quelconque. L'Inspection générale a aussitôt refusé son aval au manuel et l'éditeur a exigé qu'on enlève la carte. Ainsi, le seul fait pour un géographe de dire qu'on parle en France d'autres langues que le français est un geste dangereux à proscrire » (Person, 1971b).

Par cette anecdote, il pointe une attitude scandaleuse des services de l'État qui peut être constatée encore aujourd'hui. Un seul exemple : des militants ont avancé dès 1985 auprès du Cabinet du ministre de l'Éducation de l'époque, Jean-Pierre Chevènement, une revendication très simple et, en apparence très facile à satisfaire : donner à tous les écoliers et étudiants une information et un savoir minimal sur le pluralisme linguistique et culturel de notre pays. Depuis bientôt 30 ans, cette demande est réitérée sans obtenir la moindre réponse positive. C'est cela le mépris des Institutions de la République pour les citoyens !

La force de la pensée de Person sur le problème des langues en France est de replacer les différences linguistiques au cœur d'une problématique d'autonomie régionaliste. Il existe en France des « existants historiques », pour reprendre l'expression de Robert Lafont, qui comportent des espaces régionaux, forment des « ethnies » dans le sens où leur langue est l'outil de création d'une culture différenciée. Ces « existants historiques » ont vocation à s'organiser politiquement par la mise en place d'un « régionalisme nationalitaire ». Pour lui, le mot *dialecte* a pris, en français, un sens péjoratif et il regrette que les défenseurs des langues de France aient accepté que la loi Deixonne (1951) utilise l'expression « langues et dialectes locaux » « nous avons été assez aliénés pour admettre nous-mêmes cette triste terminologie à l'époque » (Person, 1973a).

Cette conception l'amène à écarter de la revendication nationalitaire les espaces dialectaux tels que l'espace franco-provençal dont il sait parfaitement que l'originalité n'a été démontrée qu'en 1873 par le linguiste italien Graziadio-Isaïa Ascoli : « Je considère la zone des dialectes franco-provençaux comme une fraction différenciée de l'ethnie française » (Person, 1965). En cela, Yves Person défend une position qui est d'une rigueur scientifique irréprochable. Si on valorise les dialectes d'oïl, le normand, le picard ou le poitevin-saintongeais comme on le fait pour le breton ou le basque, on instaure une confusion qui permet, par exemple, de soutenir que le provençal ou l'auvergnat sont des langues différentes de l'occitan. La tendance actuelle va dans ce sens, mais ce n'est pas une évolution souhaitable !

Une seconde question est d'une tout autre ampleur : celle des langues non-territoriales, de l'amazigh, de l'arabe dialectal ou encore du yiddish et de romani. Yves Person mentionne très rarement ces langues, dont les revendications n'étaient alors qu'à leur début et je suis sans doute l'un des premiers à avoir préconisé leur prise en compte dans une politique générale de valorisation des langues de France dans mon rapport de 1982 au ministre de la Culture (Giordan, 1982).

Cela ne veut pas dire toutefois que Person ignorait les problèmes posés par les citoyens qui sont les locuteurs de ces langues. Traitant des Bretons ou des Basques, il les définit comme des « minorités nationales, c'est-à-dire des groupes à personnalités

historique et linguistique » (Person, 1976) et il s'empresse d'ajouter : « Il faudrait en outre tenir compte des problèmes posés par les minorités non territoriales et les travailleurs immigrés ». Il a peu parlé de ces problèmes, mais il en a parfaitement perçu l'importance. Il a, par exemple, souligné que les « minorités nationales » françaises, les Bretons ou les Auvergnats forcés d'émigrer vers la région parisienne ont été dans une situation en tous points comparable : « Ces misérables, parlant une langue barbare et incompréhensible, annoncent, avec un siècle d'avance, les travailleurs immigrés de la société industrielle » (Person, 1973b). Dans une importante étude de 1981 (Person, 1981a), il approfondit le problème et théorise, avec Yvon Bourdet, la prise en compte des minorités non territoriales en utilisant les réflexions de Ber Borokhov et d'Otto Bauer. Il remarque, par exemple, que « La position de Bauer gênait surtout les Russes parce qu'elle justifiait les revendications non territoriales, comme celles des Juifs » et il reproche à Karl Kautsky de « contester la définition du 'caractère' national auquel il substitua, bien à tort, un critère purement linguistique » (Person, 1981a).

Je dirais, pour conclure sur ce point, que la façon dont Yves Person aborde le problème des langues de France se caractérise par son souci de voir en elles un aspect central de cultures différenciées qui fondent l'existence d'un peuple - ou ethnie - selon l'expression qui tend à émerger à l'époque. À partir de là, il est légitime de construire un « régionalisme nationalitaire » qui s'inscrit dans un mouvement mondial et permet d'esquisser un socialisme moderne.

4. Un socialisme de la différence : le régionalisme nationalitaire

Au terme d'une analyse théorique approfondie, Yves Person estime : « Il y a des sociétés sans classes, mais pas de sociétés sans culture. On peut donc espérer supprimer les classes, mais vouloir supprimer la diversité culturelle serait s'attaquer à l'essence même de l'humanité » (Person, 1981a). Il s'appuie sur les travaux très novateurs à l'époque du grand biologiste Jacques Ruffié qui insiste sur l'importance du polymorphisme génétique sans lequel une espèce animale, incapable de s'adapter, est condamnée (Ruffié, 1976).

La place des différences linguistiques et culturelles, des « existants historiques continués », selon la formule utilisée par Robert Lafont pour désigner les « peuples minoritaires de France » (Person, 1981b), Basques, Bretons, Catalans ou Occitans, débouche sur une conception neuve de l'organisation politique de la France, conception que Person appliquera de façon systématique aux Pays européens comme à l'Afrique. Il débouche ainsi sur un régionalisme « nationalitaire » qui fonde une pensée socialiste de la différence aujourd'hui encore d'une brûlante actualité.

Son analyse part des problèmes spécifiques que la régionalisation pose à la conscience française, des obstacles auxquels elle se heurte dans l'Hexagone plus qu'ailleurs. À ses yeux, le « régionalisme est un problème mondial qui se pose à l'humanité au moment où les États nationaux, en dehors de deux ou trois super-États (souvent pluri-nationaux), s'avèrent dépassés et incapables de mener l'humanité dans l'ultra-modernité » (Person, 1971b). Il distingue deux types d'actions pour moderniser la France :

→ La nécessité de réaliser un « régionalisme politique » qui vise un développement équilibré des différents espaces du territoire permettant à une région de défendre ses ressources naturelles et humaines alors que la logique du développement centralisé se réalise au prix de « la destruction totale de certaines régions ». Cela suppose la lutte contre tout État centralisé, fut-il homogène ethniquement.

→ La nécessité d'un « régionalisme nationalitaire » qui revendique « le droit à la vie d'un groupe humain » en tant que tel. « Il ne concerne que les minorités qui ont à affronter, en plus des problèmes économiques et sociaux [...], l'action de l'État visant à détruire leur culture, c'est-à-dire leur identité collective (génocide culturel). La revendication nationalitaire est l'opposé du nationalisme ».

La réforme de l'État consiste à le reconstruire en appliquant « la règle démocratique selon laquelle à tous les niveaux significatifs de la vie collective, les hommes doivent pouvoir contrôler leur destin par des législatifs et exécutifs élus » (*Ibid.*) : pour lui la dimension la plus significative est la région, « définie sans dogmatisme par des constantes géographiques et humaines ». Cette étape est acquise par l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, elle figurait - nous sommes en 1971 - au programme de la gauche espagnole qui distingue l'autonomie régionale qui doit être appliquée à tout le territoire et « l'autonomie nationale (avec droit de sécession) qui concerne les minorités : Catalans, Basques, Galiciens, Canariens ».

Ce programme de construction fédérale des États qui composent l'Europe est toujours actuel. Person estimait que la France doit affronter les problèmes des deux types avec une intensité exceptionnelle. Le premier aspect de la régionalisation est un problème majeur pour la France. Ce problème n'est toujours pas résolu : la récente tentative de création d'une grande région d'Alsace a échoué notamment en raison de l'opposition d'une gauche archaïque toujours active...

Mais c'est le second aspect qui est le plus important : Person souligne le fait que la France compte « dans ses frontières huit nationalités ou fractions de nationalités dont elle s'efforce d'ailleurs avec ardeur de détruire les cultures. Et, à partir de ce constat, il construit, avec Robert Lafont (1967 et 1968), Pierre Fougeyrollas (1968) et Morvan Lebesque (1970) un régionalisme nationalitaire « progressiste et volontiers de gauche ». Il explique la naissance de ce régionalisme, après la Deuxième Guerre mondiale, par

l'existence d'« un courant mondial, issu des inquiétudes d'une humanité qui cherche, sans renoncer aux progrès de la technique, à construire une société où la vie vaudrait encore d'être vécue » (Person, 1971b).

Il faut souligner que cette conception d'un régionalisme « nationalitaire » s'oppose à tout « nationalisme ethnique ». Person définit de façon précise une démarche régionaliste socialiste qui libère les classes opprimées, mais qui « s'égaré si elle ne prend pas en compte la revendication nationalitaire, c'est-à-dire le refus de la massification » (Person, 1976).

Person utilise ce concept également en Afrique où « la reconnaissance fondamentale du fédéralisme ethnique ou nationalitaire » est « la seule façon d'empêcher que l'État devienne un instrument d'oppression ethnique [...] c'est la meilleure garantie pour une unité qui ne soit pas fondée sur la seule contrainte » (Person, 1979b).

Dans un grand article publié dans *Faire, mensuel pour le socialisme et l'autogestion*, Yves Person trace avec force les lignes de force d'un socialisme de la différence pour lequel nous luttons toujours : « La position des socialistes ne doit donc pas consister à admettre le droit à la différence, par libéralisme, quand les intéressés sont encore assez peu aliénés pour la revendiquer. Elle doit promouvoir cette volonté de différence, c'est-à-dire la libre créativité, partout où existent les données objectives d'une personnalité collective, afin de réagir contre la massification due aux rapports de marchandise. Sinon, ce serait trahir et rejoindre le camp de la logique productiviste, c'est-à-dire du capitalisme. Ce sont donc les mouvements des minorités nationales qui sont, consciemment ou non, les véritables porteurs de la tradition internationaliste sans laquelle il n'y a pas de socialisme. Cette tradition ne consiste pas à rechercher la massification générale dans la ligne du matérialisme mécaniste, mais, au contraire, à unir toutes les nationalités qui s'enrichissent par leurs différences naturelles, contre l'instrument de nivelage, historiquement daté, qu'a été l'État-Nation de la bourgeoisie » (Person, 1976).

Et c'est à partir de telles réflexions que Person dessine la perspective d'une construction européenne respectueuse de ces réalités. Il conçoit une Europe formée d'États fédéraux à l'exemple de l'Allemagne. La revendication régionaliste, pour lui, « va dans le sens des grands ensembles, contre des nationalismes vétustes et inopérants ».

À la fin des années 1970, Yves Person croit fermement à l'évolution d'une partie de la gauche. Il croit à une rupture avec la tradition centraliste du Parti socialiste lui-même. C'est le moment où je travaillais avec lui, dans une commission du Parti socialiste animée par Louis Le Penec et Dominique Taddei, sur ces thèmes et où nous préparions un grand colloque sur « les Peuples de France » qui devait se tenir à Toulouse en 1980 sous

la présidence de François Mitterrand, alors Premier secrétaire. Ces réflexions étaient soutenues par des responsables du courant rocardien. Ce colloque n'a jamais eu lieu et le projet ambitieux donnant vie à une régionalisation révolutionnaire et valorisant les langues et les cultures des peuples de France a débouché sur un projet médiocre rédigé à la hâte, on ne sait trop par qui, pour la campagne électorale et vite oublié (Parti socialiste, 1981).

Nous espérions vraiment que la victoire socialiste à la présidentielle de 1981 ouvrirait la possibilité d'une réalisation des utopies du régionalisme politique et du régionalisme nationalitaire. C'était oublier que l'homme sur lequel reposaient ces espérances, François Mitterrand, s'en souciait fort peu ! Au congrès de Metz, en 1979, il rompra son alliance avec Michel Rocard pour former un bloc majoritaire avec la faction de Jean-Pierre Chevènement. Le régionalisme politique comme le régionalisme nationalitaire deviendront des notions renvoyées dans les oubliettes de l'histoire. On aura la décentralisation de Gaston Defferre et lorsque j'obtenais de Jack Lang de débattre dans les régions des propositions de mon rapport sur les langues régionales, *Démocratie culturelle et Droit à la différence*, je me voyais interdire de débat en Alsace par un Préfet centraliste, en Corse par un conseiller à l'Élysée représentant du clan soutenant la majorité et un Directeur des Affaires culturelles ancien Administrateur des colonies, qui n'était certes pas de la trempe d'Yves Person, réunissait à Rennes une assemblée choisie pour qu'elle ne propose que quelques mesurées flattant un folklore désuet...

5. « Pessimisme de l'intelligence, optimisme de la volonté »

Aujourd'hui, les idées défendues par Yves Person et ses compagnons de lutte gardent toute leur valeur et elles sont pour nous un bain de jouvence et une raison de persévérer dans le combat pour inscrire la diversité linguistique et culturelle dans un projet de société global. Ses analyses sur l'anthropologie linguistique ont été confirmées et renforcées par l'évolution de la pensée au niveau planétaire.

La France n'est certes pas à l'avant-garde de ces avancées engoncée comme elle est dans d'interminables débats sur la ratification de la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*. Et ce ne sont certes pas les travaux engagés par le Ministère de la Réforme de l'État et de la Décentralisation autour de l'Acte III de la décentralisation qui résoudront les deux grands ensembles de problèmes identifiés par Yves Person.

Cependant, dans la réalité de la vie de notre pays, les options du régionalisme nationalitaire sont plus que jamais d'actualité. Elles doivent être reprises dans leur pleine ambition et adaptées à notre temps. Elles peuvent ouvrir la voie d'une construction européenne démocratique et assurer l'avenir de notre Continent. La crise que nous

vivons n'est pas seulement économique et politique, elle est plus profondément causée par une insuffisance intellectuelle et par une absence de courage politique.

Nous devons rester fidèles à l'exemple que nous donne Yves Person : inventer de nouvelles formes d'exercice de la démocratie, d'autres modèles de développement associant la renaissance des langues et cultures dites régionales aux initiatives locales de transition industrielle et énergétique, inventer une agriculture où l'homme travaille avec la nature et non contre elle. Au lieu d'engager de stériles conflits avec l'Allemagne, il serait plus juste et plus efficace de chercher à comprendre par quels moyens nos voisins d'outre-Rhin ont su créer les conditions d'une croissance régionale durable. Au lieu de mépriser ce que réussissent nos voisins italiens, il serait urgent de comprendre la logique des réussites d'un développement s'appuyant sur un vigoureux sentiment d'appartenance à une identité régionale forte.

Bibliographie

- Fougeyrollas, P. 1968. *Pour une France fédérale : vers l'unité européenne par la révolution régionale*. Paris : Denoël.
- Giordan, H. 1982. *Démocratie culturelle et droit à la différence : rapport présenté à Jack Lang, ministre de la Culture*. Paris : La Documentation française.
- Lafont, R. 1967. *La révolution régionaliste*. Paris : Gallimard.
- Lafont, R. 1968. *Sur la France*. Paris : Gallimard.
- Lebesque, M. 1970. *Comment peut-on être Breton ? Essai sur la démocratie française*. Paris : Le Seuil.
- Parti socialiste 1981. *La France au pluriel*. Paris : Entente. Préface de François Mitterrand.
- Person, Y. 1965. « La France incréée », *Ar Falz*, n° 1/2, janvier-février-mars-avril.
- Person, Y. 1971a. « La France et l'Afrique noire : histoire d'une aliénation ». *Le Mois en Afrique*, n° 63, mars.
- Person, Y. 1971b. « Décolonisation, régionalisme et mythes français, Conférence devant le Foyer Breton de Dakar, le 7 décembre 1970 ». *Ar Falz*, n° 1, 33^e année, janvier-février.
- Person, Y. 1973a. « Impérialisme linguistique et colonialisme ». *Les Temps Modernes*, n° 324-325-326, août-septembre.
- Person, Y. 1973b. « Le problème linguistique en Bretagne ». *Critique socialiste*, « Spécial Bretagne », janvier-février.
- Person, Yves. 1976. « Contre l'État-Nation », *Faire, mensuel pour le socialisme et l'auto-gestion*, n° 9-10, juin-juillet 1976.
- Person, Y. 1977. « Mort des langues africaines ? ». *Jeune Afrique*, n° 853, 13 mai.
- Person, Y. 1979a. « Langues africaines et décolonisation ». *Colóquio sobre Educação e Ciências Humanas na Africa de Língua Portuguesa, 20-22 de Janeiro de 1975*, Lisboa : Fundação Calouste Gulbenkian.
- Person, Y. 1979b. « État et nation en Afrique noire ». *Les disparités régionales en Afrique - séminaire franco-polonais de Kazimierz-Dolny, mai 1978*.
- Person, Y. 1981a « Luttés nationales et luttés de classes », *Les Temps Modernes*, n° 416, mars 1981.
- Person, Y. 1981b « L'idéologie de l'État-Nation et sa contestation ». *Les Temps Modernes*, n° 422, septembre 1981.

Ruffié, J. 1976. *De la biologie à la culture*. Paris : Flammarion.

Vallerie, E. 1971 *Théorie de la Nation*, publié dans le mensuel *Sav Breizh* (Debout Bretagne !).
Republié in Vallerie E. *Nous barbares locaux : Théorie de la nation et autres textes de Sav Breizh*,
Bretagne politique essai Ar Releg-Kerhuon: An here, 1997.

Promotion du francoprovençal des Pouilles et développement local : du patrimoine culturel aux enjeux économiques



Silvia Pallini

Associazione LEM-Italia, Università de Teramo, Italie
s.pallini@associazionelemitalia.org

Reçu le 02-03-2015 / Évalué le 30-04-2015 / Accepté le 31-08-2015

Résumé

Envisager la langue comme fer de lance du développement local, tel est le but de la Première Université Francoprovençale d'Été (UFE) de Faeto. Laboratoire interdisciplinaire et participatif, cadre où échanger sur la valeur de la diversité linguistique et notamment sur le rôle que les langues locales ou « identitaires » pourraient jouer dans la promotion et la revitalisation des communautés et des territoires, l'UFE a été représenté par ailleurs l'occasion de mettre au point l'idée originale d'une auberge diffuse. Dans cet article, nous voulons présenter cette expérience complexe où le culturel rime avec l'économique et le social.

Mots-clés : francoprovençal, développement local, tourisme linguistico-culturel

Promozione del francoprovenzale di Puglia e sviluppo locale: dal patrimonio culturale alle sfide economiche

Riassunto

Fare della lingua un vettore di sviluppo locale: questo l'obiettivo della Prima Università Francoprovenzale d'Estate (UFE) di Faeto. Laboratorio interdisciplinare e partecipativo dove confrontarsi sul valore della diversità linguistica e in particolare sulla funzione che le lingue locali o "identitarie" potrebbero avere nella promozione e rivitalizzazione delle società e dei luoghi, l'UFE ha rappresentato, inoltre, l'occasione per la creazione di un originale albergo diffuso. In questo articolo presenteremo questa complessa esperienza in cui l'ambito culturale rima con quello economico e sociale.

Parole chiave: francoprovenzale, sviluppo locale, turismo linguistico-culturale

Promoting francoprovençal of Apulia and local development: from cultural heritage to economic challenges

Abstract

Language as a core element to foster local development: this is the aim of the First Francoprovençal Summer School (UFE) in Faeto. An interdisciplinary and active laboratory where to exchange experiences about linguistic diversity values, especially upon what function local, or "identity", languages can play in promoting and revitalizing areas and

cultures. The UFE was an opportunity to create the brand new “albergo diffuso”. In this paper we will present this complex experience where the cultural environment rhymes with the economic and social development.

Keywords: francoprovençal, local development, linguistic and cultural tourism

1. Faeto: un laboratoire pour lier le culturel à l'économique

On parle volontiers à leur sujet de « patrimoines », et ceci, jusque dans des chartes constitutionnelles. Pourtant, les langues minoritaires historiques (non-territoriales, régionales ou locales, comme dans le cas des îlots francoprovençaux des Pouilles¹) ne font que rarement l'objet de réflexions poussées visant à traduire ces patrimoines culturels, leur protection ou leur promotion, en termes de bénéfices économiques directs ou indirects pour les communautés qui en sont les dépositaires. Ailleurs, nous avons proposé un répertoire de bonnes pratiques (Agresti et Pallini 2014a) collectées pendant des traversées de l'espace des langues d'Italie². Parmi ces langues, pour des raisons diverses, l'espace francoprovençal des Pouilles représente pour nous un chantier privilégié où expérimenter des formes de jonction du linguistique à l'économique. Dans cet article, nous nous bornerons à approfondir l'une des actions développées dans ce contexte territorial au cours des dernières années, à savoir l'Université Francoprovençale d'Eté (désormais: UFE). Néanmoins, nous ne pourrions pas éviter de mentionner quelques actions qui l'ont préparée ou suivie.

Avant d'illustrer notre cas de figure, une remarque s'impose quant à notre visée générale. Il nous faut souligner l'urgence de notre propos dans la mesure où, si le dépeuplement des campagnes et l'abandon des montagnes sont autant de phénomènes dramatiques (socialement, culturellement et économiquement), lorsqu'il est question d'îlots linguistiques minoritaires, ces drames se doublent du risque de l'extinction de nombreuses langues - et, par là, de nombreux patrimoines et héritages culturels. Travailler à la revitalisation de ces espaces doit donc aussi répondre à une instance de défense des biens communs.

2. Langue, territoire et communauté: une dialectique culturelle et une synergie économique?

La langue, dispositif relationnel par excellence, tout en étant constitutive de l'identité du sujet, est façonnée par ce dernier et par son action transformatrice de la réalité. Langue et sujet entretiennent un rapport dialectique constant, et se redéfinissent réciproquement à travers les pratiques sociales. Quelque part, même un territoire, peut être associé à la langue que l'on y parle. Langue et territoire évoluent en effet à travers la dialectique sociale et manipulatrice-transformatrice de l'environnement : songeons par exemple, pour le considérable potentiel narratif-informatif

qu'elle recèle, à la toponymie populaire, ou encore aux lexiques spécifiques élaborés à partir du creuset des cultures traditionnelles (généralement liés au monde rural et à la culture matérielle)³.

Par conséquent, la pratique des langues territoriales reconduit d'une certaine manière l'inscription du sujet et de la communauté dans une réalité géographique, historique, mémorielle. Cette continuité, si elle est à la base de n'importe quelle forme de transmission du savoir, représente également, surtout dans le cas des îlots linguistiques, une arme à double tranchant : la défense de l'identité locale peut en effet s'actualiser tantôt en *facteur* de repli, tantôt en *vecteur* de loyauté sociale et culturelle, c'est-à-dire de fidélité par rapport au territoire et aux racines, avec toutes les valeurs positives que cette posture symbolique peut impliquer (protection de l'environnement et du paysage, culture de proximité, qualité de l'accueil, auto-conscience etc.). Vu de l'extérieur, c'est cette identité « positive » qui s'avère féconde. C'est en effet elle qui peut être traduite en termes tout aussi positifs de développement du territoire : *originalité*, *authenticité*, *irréductibilité*, *durabilité*, *attractivité* figurent parmi les maîtres mots du tourisme culturel, jusque-là, cependant, peu attentif aux communautés linguistiques minoritaires (désormais: CLM) et à leurs patrimoines méconnus.

Les CLM se doivent donc de bien user de cette « arme à double tranchant ». Il leur échoit de prendre conscience des concepts, évidemment complémentaires, d'*identité* et de *diversité*. Diversité non seulement dans le sens d'*écart* par rapport aux modèles dominants, hégémoniques, mais également dans le sens d'*alternative* à ces modèles, dont nous mesurons aujourd'hui, en quelque sorte, l'échec (perte des droits des travailleurs et de cohésion sociale, inégalités socio-économiques, destruction de l'environnement, saccage du territoire etc.). De la qualité et de la conscience du positionnement de la CLM face aux modèles sociaux, culturels, économiques environnants dépend la possibilité pour elle de traduire ou non sa propre identité en une force et non en un handicap. Nous rejoignons là la pensée de Robert Jhonson : se distinguer pour ne pas disparaître.

3. L'auto-conscience des CLM

En résumant, si l'on considère la langue et la culture comme des valeurs qui fondent et caractérisent un territoire et une communauté et soudent ses membres aussi bien en synchronie (cohésion sociale) qu'en diachronie (mémoire et liens intergénérationnels), la chance pour ces territoire et communauté de devenir des pôles d'attraction et de créativité devrait être proportionnelle aux processus globalisants qui tendent à nier, voire écraser toute diversité. Pourtant, dans la réalité, nous assistons encore trop souvent à une course irraisonnée à l'homologation et à l'abandon des racines et de

la mémoire, causée par une conception du progrès linéaire et de l'individualisme exploitant aveuglément son environnement (social et naturel) qui demeure, malgré tout, encore largement majoritaire et considérée comme la seule porteuse d'avenir. Il y a là l'un des effets les plus redoutables de la diglossie: l'aliénation de telle CLM non seulement à la / aux langue(s)-culture(s) dominante(s), mais également aux modèles sociaux, politiques et économiques véhiculés par celle-ci. Avec, en retour, la dévalorisation de sa propre identité, dont tous les signes (accent, rituels collectifs, folklore, traditions au sens large etc.) sont dès lors ressentis par nombre de membres mêmes des CLM comme autant de marques d'infériorité culturelle.

C'est dans le but de contrecarrer de telles dérives que, notamment au cours des vingt dernières années, ont été adoptées - par des instances continentales, nationales et régionales - des traités et des lois⁴ visant la protection et la valorisation des patrimoines immatériels portés par les CLM. Les (très diverses) actions rendues possibles au vu de ces instances doivent en premier lieu responsabiliser et, par là, motiver ces mêmes communautés, qui se trouvent dans la condition - si ce n'est dans l'obligation - de prendre en main leur propre destinée. Dès lors, nous croyons qu'une manifestation telle que l'UFE (*Enraciner le présent, rêver l'avenir*, Faeto, les 12-13 août 2011)⁵, peut représenter un exemple paradigmatique, dans ses aspects aussi bien positifs que négatifs.

4. L'Université Francoprovençale d'Été

L'UFE est un projet de valorisation culturelle et sociale de l'îlot linguistique franco-provençal des Pouilles (dont l'implantation historique remonte au XIII^e siècle). Sa conception se situe en aval d'un important Colloque international itinérant (Teramo et Faeto) portant sur l'économie et l'écologie des langues régionales ou minoritaires (2009). Conçue par l'Association LEM-Italia et réalisée en collaboration avec la Mairie de Faeto, l'UFE, inspirée en partie de l'Universitat Occitana d'Estiu (UOE) de Nîmes, a également reçu un soutien économique de la Région des Pouilles, et a été soutenue par l'Université de Teramo et par des institutions internationales. Articulant des moments de formation en langue locale avec des conférences de sociolinguistique, des tables rondes et d'autres activités culturelles (expositions, concerts de musique traditionnelle, spectacles, projections etc.), l'UFE a permis à la communauté francoprovençale de se voir à travers le regard des participants provenant de l'extérieur. Ce point de vue se devait d'être le levier de la prise de conscience (*empowerment*) de la communauté, préalable à la valorisation du territoire. *Enraciner le présent, rêver l'avenir*, se voulait une invitation à cultiver l'héritage culturel pour étoffer la conscience des communautés et à élever la qualité de vie dans une perspective durable, pour essayer d'harmoniser la tradition avec les exigences de l'innovation et les enjeux de la contemporanéité.

Autrement dit, l'UFE a essayé de conjuguer différents moments de réflexion, de débat, de formation et de découverte du territoire et de ses ressources, en ouvrant une fenêtre internationale sur Faeto, qui, avec l'autre commune francoprovençale de Celle di San Vito et comme d'autres CLM, représente un potentiel chantier social pour la récupération et la création de savoirs et professions liés à la culture et aux langues locales.

Au niveau des contenus, les principales questions abordées ont été les nouvelles frontières de l'aménagement linguistique ainsi que le rôle des nouvelles technologies au service des langues minoritaires. Une table ronde, *Promotion linguistique et nouveaux modèles de développement local*, a été consacrée à la rencontre entre les représentants de différentes CLM d'Italie afin d'entamer la construction d'un réseau national qui se révèle toujours plus urgent et nécessaire. À cette table ronde, ont participé des sociologues, des linguistes et des représentants d'institutions occitane, arbèrèshe et francoprovençale venus d'autres régions d'Italie.

À côté des séances « scientifiques » ont été réalisés des ateliers de langue francoprovençale pour adultes et enfants et pour la première fois à Faeto la langue locale a été enseignée à des personnes provenant de l'extérieur et même de l'étranger. Deux expositions artistiques ont par ailleurs été organisées : 1) *Voir, dessiner, animer la diversité linguistique*, avec des dessins et des panneaux réalisés par les étudiants de l'École de Faeto et de l'Institut d'Art "V. Bellisario" de Pescara; 2) *Promenades artistiques-littéraires dans le centre historique de Faeto*, sous la direction d'Adriana Civitarese, avec des photos grand format de Faeto affichées dans les rues du village, associées à des poésies en langue minoritaire réalisées pour l'occasion par des auteurs d'origines diverses qui avaient été inspirés par ces images, préalablement publiées dans le portail LEM (Agresti 2010)⁶. Ces expositions, en plus des centaines d'autocollants en langue locale⁷ et de « titres-restaurant »⁸ caractérisés par la présence de proverbes locaux en langue francoprovençale distribués aux participants inscrits, ont contribué à rendre le francoprovençal visible et présent dans l'espace public - ce qui a participé à en élever le *statut* de langue presque exclusivement orale et de connivence à langue littéraire, publique et même « commerciale ».

Au-delà du regard extérieur porté sur la communauté, nous avons essayé d'encourager la communauté à porter un regard sur elle-même. La table ronde *Présent et avenir de la langue-culture francoprovençale des Pouilles* a été animée par des écrivains, des journalistes et des habitants de Faeto et de Celle di San Vito. Grâce à des témoignages parfois émus, la question de la « standardisation » de la langue et de son usage dans différents contextes, y compris l'administration publique, a été abordée. Les intervenants ont ainsi essayé d'amener les acteurs de la communauté à réfléchir à des projets communs à compter de la pleine prise en compte des patrimoines immatériels, et notamment de la langue. L'UFE a donné au capital humain et social de Faeto

l'opportunité d'exprimer son potentiel. Une chance inhabituelle pour cette « petite » communauté⁹.

5. Le village comme topologie relationnelle: les enjeux de l'auberge diffuse

Même si elle n'a duré que deux journées, l'UFE nous a permis de comprendre ce que pourrait signifier la diffusion de la culture faétane et francoprovençale à l'extérieur de la communauté, voire à l'étranger. Surtout, nous avons mieux compris pourquoi et comment adopter une nouvelle approche opérationnelle, où la promotion linguistique pourrait stimuler la mise en place de nouvelles méthodes de développement local.

Un des piliers de cette approche est la mise en place d'une auberge diffuse à Faeto (désormais: AD), censée accueillir les visiteurs et, le cas échéant, les participants de l'UFE ou d'autres manifestations culturelles. L'idée à la base de l'AD est, en plus de contourner le problème de la carence de structures d'accueil dans le village et ses alentours, de favoriser les rencontres et les échanges entre les habitants et les participants extérieurs. Chaque maison devient un lieu de relation de proximité, la rencontre se fait autour d'une langue-culture partagée à titres divers et dans le cadre d'un espace familial et concret.

Ainsi, pour participer à l'UFE, une trentaine de personnes provenant de différentes régions d'Italie et d'Europe ont été hébergées chez l'habitant en échange d'une modeste contribution pour les frais de séjour. L'organisation de ce « week-end culturel » a ainsi sollicité la collaboration de toute la population. Avec une semaine préliminaire de sensibilisation au moyen d'interviews et de questionnaires, nous, qui étions directement impliquée dans ce travail d'organisation, avons repéré une cinquantaine de possibilité d'hébergement dans les maisons de Faeto.

En fait, déjà en 2009, au moment d'organiser le 1^{er} Festival des Littératures en langue minoritaire d'Europe et de la Méditerranée, événement associé au Colloque international des 3^{es} *Journées des Droits Linguistiques*, est née l'idée et la réalisation d'une première AD à Faeto, impliquant plusieurs artistes, écrivains et participants, italiens et étrangers. Grâce à cette expérience positive de 2009, nous avons renouvelé en 2011 notre confiance en la capacité d'accueil des habitants de Faeto, dans la conviction qu'une initiative comme celle de l'UFE ne réussirait que grâce à une complète immersion dans la langue-culture locale.

6. De l'effet miroir aux représentations sociales de la langue-culture

En amont et en aval des contenus débattus pendant l'UFE, l'objectif principal de ce projet consistait à impliquer la communauté dans son ensemble afin de partager avec

elle toutes les phases de la mise en œuvre, afin d'accroître sa «compétence» (Caldarini 2008) et sa responsabilité vis-à-vis du patrimoine dont elle est porteuse. Ainsi, la communication de cette manifestation, le travail de sensibilisation et la rencontre avec les habitants de Faeto dans leur cadre de vie, dans les jours précédant l'UFE, font aussi partie de la stratégie complexe d'aménagement linguistico-culturel.

Pour rendre plus efficace et parlante cette communication, nous avons cru opportun de *donner la parole à la communauté*, et d'abord de connaître son opinion au sujet des thèmes que développerait l'UFE. Pour mesurer notamment les représentations sociales de la langue-culture locale, point de départ de toute stratégie d'aménagement linguistique, nous avons soumis un questionnaire composé de onze questions à un corpus de vingt informateurs francoprovençaux âgés de 18 à 75 ans. Ce questionnaire s'est avéré non seulement un outil d'enquête mais également un outil de médiation.

Questionnaire UFE 2011	
1	"Francoprovençal" ou "faetano" (F) ? En plus de l'italien, quelle langue traditionnelle parle-t-on en Faeto ? Quelle langue parle-t-on à Celle ? Est-ce que c'est la même ou est-ce plutôt une autre langue ?
2	Pourquoi parle-t-on le F_ à Faeto ?
3	Connaissez-vous le F_ ? Comment et par qui vous a-t-il été transmis ? Avez-vous transmis le F_ à vos enfants/petits enfants ? - Pourquoi [oui] ? - Pourquoi [non] ?
4	Dans quelles occasions parlez-vous le F_ ? Et quand préférez-vous ne pas l'utiliser ? Avec combien de personnes (famille/amis) communiquez-vous en F_ ?
5	Que représente pour vous le F_ ? Avez-vous jamais écrit le F_ ? Rêvez-vous en F_ ? Est-ce que vous possédez des publications en F_ ? Lesquelles ?
6	Il vous est déjà arrivé de répondre à un questionnaire comme celui-ci ? [Si oui, spécifiez le contexte]
7	Connaissez-vous le projet UFE ? En aviez-vous déjà entendu parler ?
8	Que pensez-vous du projet UFE ? Croyez-vous que le F_ peut être une ressource pour le développement social, culturel et économique du village ? Et comment ?
8 bis	Trouvez-vous utile/intéressant de faire connaître la culture F_ à l'expliquer de Faeto, de la région, du Pays ?
9	Seriez-vous favorable à l'institution d'une Maison de la langue francoprovençale à Faeto (un centre d'études sur le F_ et sur les langues minoritaires européennes) ?
10	Qu'aimeriez-vous que l'on fasse pour promouvoir le F_ ?

Voici notre corpus:

N. interviewés	20
Genre (H/F)	9 F; 11 H
Âge	9 entre 18 et 28 ans; 7 entre 31 et 57 ans; 4 entre 70 et 75 ans
Commune de résidence	18 Faeto; 1 Celle di San Vito; 1 Rome

Malgré le caractère restreint de notre échantillon¹⁰, nous avons pu collecter des données suffisamment représentatives de la perception que les gens de Faeto ont de leur langue locale et des idées d'avenir qui pourraient être utilement développées par les décideurs.

7. Analyse des réponses

7.1 Les représentations de la langue

Nous limiterons notre analyse à quelques éléments essentiels. Notre première question visait à connaître le désignant (glossonyme) que les gens de Faeto utilisent pour indiquer leur langue. 13 personnes interrogées sur 20 appellent *faetano* la langue couramment parlée à Faeto, alors que seulement 6 sur 20 la définissent comme *franco-provençal*. Évidemment : a) la langue locale a subi des modifications et a beaucoup emprunté au dialecte environnant (notamment au niveau suprasegmental), ce qui fait qu'aujourd'hui bien des gens de Faeto considèrent leur propre parler comme une variété du dialecte régional ; b) la conscience linguistique et identitaire francoprovençale, d'ailleurs peu définie en général en raison du flou même de ce glossonyme¹¹, est évidemment faible, même si la langue est pratiquée par la population aussi bien dans l'espace intime que dans l'espace public ; c) le *faetano* est une langue à part et pour cela il mérite un désignant spécifique. 1 habitant sur 20 seulement considère le *faetano* comme étant une variété du francoprovençal. Cette dernière réponse nous pousse à connaître la perception de la langue parlée à Celle di San Vito, et que les habitants de Faeto appellent *cellese*.

À la question « Est-ce que le *faetano* et le *cellese* sont une même langue ? » les avis sont partagés. L'impression est qu'en général, il y a proximité au niveau des représentations, bien que nos informateurs soulignent également l'existence de quelques différences (« dans l'accent », « dans l'usage des 'e' à la fin des mots », « peu de différences dans le vocabulaire ») qui n'empêchent cependant pas l'intercompréhension. 3 personnes sur 20 (dont un informateur originaire de Celle di San Vito) considèrent le *cellese* plus proche du «vrai» francoprovençal par rapport au *faetano*. Finalement, le *faetano* et le *cellese* sont deux variétés locales du francoprovençal et les habitants

de ces deux petits villages en sont conscients. Dès lors, ils sont tout à fait à même de participer aux stratégies de défense et illustration de la langue locale.

Pour ce qui est de l'histoire, les personnes composant notre panel ne sont pas tous au même niveau de conscience. La question 2 provoque trois types de réponses, peu exhaustives et quelque peu stéréotypées. À une exception près, personne n'est en mesure de nous raconter l'origine de la langue francoprovençale à Faeto et à Celle di San Vito. 19 personnes interrogées sur 20 se limitent à répondre de manière simpliste: « avec Charles d'Anjou » (12/20), « à cause des Français » (4/20) ou « pour des raisons historiques » (3/20), sans plus.

Grâce aux réponses à la question 3, nous savons que tous nos informateurs connaissent le *faetano* et qu'ils l'ont appris en famille. Parmi les plus jeunes membres du panel, il y en a même qui l'ont étudié à l'école (dans les années 90) grâce à l'initiative de quelques enseignants. Les plus âgés affirment avoir transmis la langue à leurs enfants ou petits-enfants, et les plus jeunes expriment le désir d'apprendre le *faetano* à leurs (éventuels) enfants « pour garder la tradition », « parce que c'est la langue de notre famille », « parce qu'elle fait partie de notre culture ». Un sentiment de loyauté linguistique à l'égard du *faetano* semble bien habiter les personnes interrogées.

Les réponses à la question 5 témoignent d'une forte inscription du sujet dans la langue. La langue faétane représente pour tous « mes origines, mes racines » (12/20) et « mon identité » (5/20), un élément constitutif à la fois de l'individu et du groupe. Parmi les autres réponses à cette question, la langue faétane est « la langue mère » (1/20), la parler est « un plaisir » (1/20). Elle est aussi un « code » (1/20) qui protège de l'extérieur ou qui exprime des signifiés uniques. Le *faetano* est « une foi » (1/20), langue du foyer, du cœur et du ventre, marque identitaire, aussi. Mais la langue faétane est également « une ressource, une richesse » (1/20) pour un sujet possédant plusieurs visions du monde et pour la communauté qui peut exhiber des valeurs et des récits originaux.

7.2 L'impact des actions de terrain

Abordons maintenant l'évaluation des actions d'aménagement linguistique mises en œuvre dans le temps, ou plus simplement leur réception par la population, actions rendues possibles par les dispositifs législatifs régional, national et européen et réalisées notamment par le *Sportello linguistico comunale*. Cette équipe, travaillant au sein de la Mairie, a rédigé des ouvrages fondamentaux, comme le *Dizionario francoprovenzale-italiano e italiano-francoprovenzale* (2006) et la *Grammatica francoprovenzale di Faeto* (2007). Des études portant sur le francoprovençal de Faeto et de Celle di San

Vito ont été réalisées par des étudiants et des chercheurs de différents pays, comme le rappellent les personnes interrogées en réponse à notre question 6. Des échanges culturelles entre l'école de Faeto et les écoles du Val d'Aoste ont contribué à élargir l'espace de communication et de relation de notre îlot, en étoffant par ailleurs la conscience du patrimoine immatériel local. Nous avons rappelé plus haut quelques initiatives d'envergure internationale que notre Association a promues dans les années précédant l'UFE.

En ce qui concerne cette dernière, les interviewés savent que l'UFE a joui du consensus et du soutien de la Mairie de Faeto, de la Région des Pouilles et de l'Université de Teramo. Cela dit, des conflits idéologiques et sociaux se répercutent sur la perception de cet événement culturel. 1 personne sur 20 affirme que « le village est mort » et l'UFE « ne servira à rien », tandis qu'une autre personne est d'un avis neutre car l'« on peut faire beaucoup de choses, l'essentiel, c'est de les faire bien ». En général, l'initiative est perçue comme « un événement positif » (13/20) et comme « une ressource pour le développement local » (6/20) du moment qu'elle « peut attirer du monde à Faeto, faire connaître notre réalité et impliquer toute la population du village ».

Quels avantages pourraient-ils dériver des actions directes à faire connaître la langue et la culture faétane à l'extérieur (question n. 8bis) ? La quasi-totalité de notre panel est favorable à la diffusion de la culture faétane à l'extérieur, à l'ouverture du village aux initiatives visant la valorisation de la culture et de l'identité locales. Cependant, cette ouverture suscite également, chez plus d'un, la crainte d'une standardisation excessive de la langue et la perte de son caractère unique et intime, car il faut que « ça reste un code [à nous] ».

L'idée de l'institution à Faeto d'un centre d'études sur le francoprovençal et les langues minoritaires d'Europe (question n. 9) suscite l'enthousiasme des interviewés. Une telle institution contribuerait à « revitaliser le village et à le faire connaître ailleurs » et « pourrait aider le Sportello linguistico à reprendre son travail ».

À partir de ce point de notre entretien, nous observons chez la plupart de nos informateurs un changement de posture, témoignant sans doute d'une prise conscience de leur patrimoine linguistico-culturel et d'une capacité « visionnaire » quant aux possibilités de sa valorisation. Nous leurs demandons alors quelles actions pourraient être mises en place dans le but de promouvoir la langue faétane (question n. 10). D'après notre panel, la visibilité de la langue faétane devrait être accrue par une meilleure signalisation toponymique bilingue, la rédaction d'étiquettes de produits alimentaires et des menus de restaurant en *faetano*; la production de calendriers et de cartes postales en langue locale. Plus d'importance devrait être consacrée à la langue-culture dans les activités didactiques et dans les activités récréatives (théâtre, chant, jeux de société, émissions

de télévision et radiophoniques). Mais le plus urgent, c'est d'assurer la transmission intergénérationnelle de la langue, aussi bien dans le contexte familial qu'en milieu scolaire pour encourager l'usage de l'écrit, en plus de la pratique orale, du faetano. Enfin, quelqu'un souhaite la réouverture du *Sportello Linguistico Francoprovenzale*.

8. Conclusions

Malgré les grandes potentialités, même en termes économiques, que recelait le projet UFE, des conflits d'ordre politique internes à la communauté ont malheureusement empêché la poursuite de ce projet. Tout le patrimoine d'idées, relations, expériences n'en a pas été perdu pour autant. D'autres projets ont vu le jour qui peuvent s'inscrire dans la continuité de l'esprit qui avait présidé à la conception de l'UFE. En 2013, l'Association LEM-Italia lance deux projets ambitieux impliquant Faeto, parmi d'autres communautés alloglottes d'Italie :

les *Parchi EtnoLinguistici d'Italia*¹², un réseau de « tourilinguisme de proximité », à savoir « une expérience de découverte immersive d'une langue-culture à travers ses dimensions fondamentales: le paysage naturel, humain, ethnique, la culture matérielle et immatérielle, la langue, les savoirs, les saveurs » (Agresti, Pallini 2014a), misant sur trois principes fondamentaux : la loyauté linguistique, la valorisation de l'identité culturelle locale, le développement durable,

des *Caravanes de la mémoire et de la diversité linguistique*¹³, des structures itinérantes qui font de la connaissance directe des communautés et des territoires alloglottes d'Italie un atout pour construire un réseau national censé promouvoir des formes de développement social et économique originaux dans le respect de l'intégrité des héritages et des paysages.

Notre conclusion est imposée par l'événement le plus important pour Faeto et Celle di San Vito. À l'UFE a succédé l'UFIS, à savoir l'Université Francophone de l'Italie du Sud, initiative née en 2014 du partenariat entre la Mairie de Faeto et la Renaissance Française, avec le soutien de LEM-Italia et du DORIF-Università. Pour l'instant, elle consiste à articuler des cours d'été intensifs de langue française avec des cours d'initiation au francoprovençal, sur deux semaines au mois de juillet¹⁴. Avec un peu plus de recul, nous pourrions nous étendre davantage sur cette initiative, ô combien prometteuse et particulièrement originale, étant donné que la formation en FLE s'accorde avec la protection et la promotion de la variante locale de l'une des langues de France. Il y a là une alliance longtemps rêvée et une remarquable nouveauté, qui font de l'îlot francoprovençal des Pouilles un véritable chantier d'avant-garde de la diversité linguistique.

Bibliographie

Agresti, G. 2014. « Actualité des racines. Pour une linguistique du développement social ». *Docteurs et Recherche...une aventure qui continue. Cahiers de Recherche de l'École Doctorale en Linguistique Française*, n. 8/2014, p. 13-40.

http://www.openstarts.units.it/dspace/bitstream/10077/10757/1/Cahiers_de_Recherche.pdf [consulté le 26 février 2015].

Agresti, G., Pallini, S. 2014a. Minorités linguistiques et développement local. In : *Cultures régionales, développement économique. Des ressources territoriales pour les économies régionales*, Paris: L'Harmattan, p. 201-218.

Agresti, G., Pallini, S. 2014b. Vers une toponymie narrative: récits autobiographiques et ancrages géographiques dans deux villages de la Haute Vallée du Vomano (Italie). In : *Challenges in synchronic toponymy / Défis de la toponymie synchronique. Structure, Context and Use / Structures, contextes et usages*. Tübingen: Narr.

Agresti, G. 2010. *Produzione culturale ed emancipazione delle minoranze linguistiche. L'esempio delle isole alloglotte francoprovenzali di Faeto e Celle di San Vito (FG)*, In : *La Questione meridionale / The Southern Question*, 1, 1. Cosenza, Pellegrini Editore, p. 33-54.

Bienkowski, F. 2011. *Tutela e promozione delle lingue locali nella prospettiva dello sviluppo territoriale: i casi del francoprovenzale in Puglia e dell'arbëreshë in Abruzzo*. www.cesdomeo.it/archivio_testi.asp. [consulté le 26 février 2015].

Bitonti, A. 2012. *Luoghi, lingue, contatto. Italiano, dialetti e francoprovenzale in Puglia*, Lecce: Congedo editore.

Caldarini, C. 2008. *Lo sviluppo locale come processo di apprendimento collettivo. Teorie ed esperienze*. Roma: Ediesse.

Conte, A., Sorda, R. 2013. « Memoria storica collettiva del popolo faetano e cellese ». In : *Plurilinguisme et monde du travail. Professions, opérateurs et acteurs de la diversité linguistique. Actes des Cinquièmes Journées des Droits Linguistiques (Université de Teramo-Rosciano (PE)-Villa Badessa (PE), 19-21 mai 2011)*, Roma: Aracne.

Gazzola, M. 2009. *L'approccio economico alla pianificazione linguistica. Contributi recenti e riflessioni generali*, In : *Lid'O Lingua Italiana d'Oggi VI-2009*, Roma: Bulzoni.

Giordan, H. 2010. Créer le désir de langue. In: *Renverser Babel. Économie et écologie des langues régionales et minoritaires. Actes des Troisièmes Journées des Droits Linguistiques (Teramo-Faeto, 20-23 mai 2009)*, Roma: Aracne editrice, p. 19-32.

Minichelli, V. 1994. *Dizionario francoprovenzale di Celle di San Vito e Faeto*, Alessandria : Edizioni dell'Orso.

Nagy, N. 1996. *Language contact and change: in the Faetar speech community*. Philadelphia: University of Pennsylvania.

Nagy, N. 2000. *Faetar*. Munich: Lincom Europa.

Nagy, N. 2009. *The challenges of less commonly studied languages: Writing a Sociogrammar of Faetar*. In: J. Stanford & D. Preston, eds. *Variation in Indigenous Minority Languages*. Philadelphia: John Benjamins. *Impact series*, vol. 25. 397-417.

Notes

1. Il nous faut bien sûr parler d'« îlots » au pluriel, car il s'agit des deux communes de Faeto et Celle di San Vito.

2. Cf. www.associazionelemitalia.org/le-nostre-azioni/giornate-dei-diritti-linguistici/gdl-2013.html [consulté le 26 février 2015].

3. Nous nous sommes récemment penchée sur le concept de «toponymie narrative». Cf. Agresti et Pallini, 2014.
4. On se réfère ici en particulier à la Loi 482/1999 (« Normes en matière de protection des minorités linguistiques historiques »), aux lois régionales (notamment à la Loi régionale des Pouilles n.5 de 2012) et aux deux traités « cousins » du Conseil de l'Europe, à savoir la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* (1992) et la *Convention-cadre pour la protection des minorités nationales* (1995).
5. <http://www.associazionelemitalia.org/le-nostre-azioni/ufe.html> [consulté le 26 février 2015].
6. http://portal-lem.com/fr/evenements/festival_litteratures_minoritaires_2009.html [consulté le 26 février 2015].
7. <http://www.associazionelemitalia.org/attachments/article/94/Adesivo%20cuor%20non%20si%20comanda.pdf> [consulté le 26 février 2015].
8. Par « titre-restaurant » nous avons dénommé des tickets restaurants sur lesquels nous avons fait imprimer des proverbes locaux en langue francoprovençale.
9. Pour un compte rendu détaillé de l'UFE, voir :
http://www.associazionelemitalia.org/attachments/article/94/Documento%20finale%20UFE2011_Alleggerito.pdf
[consulté le 26 février 2015].
10. Néanmoins, notre échantillon représente 5% de la population résidente à Faeto et ayant la majorité.
11. Glossonyme qui est dû à Graziadio Isaia Ascoli et qui ne permet de cerner telle CLM que par la distance de celle-ci par rapport aux domaines linguistiques français et provençal.
12. <http://www.parchietnolingustici.it> [consulté le 26 février 2015].
13. Cf. note 2.
14. <http://www.associazionelemitalia.org/cooperazione-internazionale.html> [consulté le 26 février 2015].

La promotion du territoire entre linguistique et économie. Ressources web, structures discursives et imaginaire



Renata De Rugeriis

Associazione LEM-Italia, Università de Teramo, Italie
rderugeriis@associazionelemitalia.org

Reçu le 02-03-2015 / Évalué le 30-04-2015 / Accepté le 31-08-2015

Résumé

Cette recherche a pour objet l'étude de la langue espagnole du tourisme dans la perspective de l'analyse du discours véhiculant la promotion du territoire. Dans ce contexte, notre objectif est l'étude - et éventuellement la modélisation - des relations complexes qu'entretiennent : 1) la langue (le discours du tourisme), 2) le référent (le territoire qui est objet de la promotion) et, 3) l'économie [le résultat attendu de 1) en fonction de 2)]. Après avoir éclairci la relation entre langue et économie, relation qui contribuera à préciser les caractéristiques de notre langue de spécialité, nous tâcherons de proposer, sur la base des éléments empiriques obtenus par l'analyse du corpus des textes en langue espagnole et ses traductions en langue française, italienne et anglaise, présents sur le site web de promotion du tourisme espagnol, quelques indications de base pour bien ménager au point de vue textuel la promotion touristique.

Mots-clés: langue et économie, langue de spécialité, langage du tourisme, promotion du territoire, traduction, persuasion

**La promozione del territorio tra linguistica ed economia.
Risorse web, strutture discorsive e immaginario**

Riassunto

Questo lavoro di ricerca ha per oggetto la lingua spagnola del turismo nella prospettiva dell'analisi del discorso della promozione del territorio. In tal senso, il presente lavoro è volto a studiare - ed eventualmente a modellizzare - le complesse relazioni tra 1) lingua (discorso turistico), 2) referente (territorio oggetto di promozione) e 3) economia [risultato atteso dall'attualizzazione di 1) in rapporto a 2)]. In un primo momento chiariremo il rapporto tra lingua ed economia, rapporto che contribuirà a precisare le caratteristiche della nostra lingua di specialità. Sulla base degli elementi empirici emersi dallo studio del corpus dei testi in lingua spagnola e delle sue traduzioni in francese, italiano e inglese, che sono presenti nel portale spagnolo di promozione turistica, proporremo alcune indicazioni per compiere scelte efficaci quanto all'organizzazione testuale della promozione turistica.

Parole chiave: lingua ed economia, lingua di specialità, lingua del turismo, promozione del territorio, traduzione

The promotion of territory between linguistics and economics. Web resources, discursive structures and imagination

Abstract

This research relates to the Spanish language of tourism studied in the perspective of discourse analysis; that of territory promotion. Following this, the present work aims to study -and possibly to model -the complex relationship between 1) language (tourism discourse), 2) referent (territory subject to promotion) and 3) economy [by discounting the expected result of 1) in relation to 2)]. First, we will clarify the relationship between language and economy, a relationship that will help to disclose the features of our language for a specific purpose. Based on empirical elements emerging from the study of the Spanish corpus and its translations in French, Italian, and English, available on the Spanish portal for tourism promotion www.spain.info, we will suggest some guidelines to make effective choices in the organization of textual tourism promotion.

Keywords: language and economy, language for specific purposes, language of tourism, promotion of territory, translation

1. La langue et l'économie

Les langues peuvent être appréhendées en tant que dispositifs relationnels fonctionnant d'abord au sein d'une même communauté linguistique. Lorsque les membres de celle-ci les utilisent dans des situations particulières, elles peuvent encore se différencier en langues ou lexiques spécialisés, comme par exemple la langue de l'économie.

Ce dernier n'est pas qu'un simple lexique, qu'une nomenclature, l'économie étant définissable comme l'étude des relations sociales liées à la production et à la distribution de ressources, biens et matériaux ou services, dans un système organisé. Ces interactions, pour rester sur un plan général, sont véhiculées par la communication entre les agents du système : système « fermé », c'est-à-dire entre agents du même système, ou système « ouvert », à savoir entre agents de systèmes externes (théorie économique néoclassique).

L'économie de la langue, ou l'économie linguistique, est une articulation peu connue de l'économie. Elle étudie les relations entre les variables économiques et les variables linguistiques, et l'application des théories et des concepts typiquement économiques aux questions linguistiques, même s'il peut être difficile d'estimer la « valeur » d'une langue. Faute de définition formelle universellement partagée, il nous échoit d'évoquer les principales approches concernant l'économie des langues : Vaillancourt (1985) définit le domaine d'étude comme « writings by economists on language questions » ; Breton (1998) parle de « topics related to the interconnections between languages and economy » ; Lambertson (2002) affirme que ce domaine « merges with the economics

of information ». Dans notre contribution, nous nous appuyons plutôt sur la définition proposée par Grin (1996 : 6), confirmée par l'étude récente menée par Gorter (2012 : 6-10) :

« L'économie de la langue fait référence au paradigme de l'économie théorique et utilise les concepts et les outils de l'économie dans l'étude des relations présentant des variables linguistiques ; elle se concentre principalement, mais pas exclusivement, sur les rapports dans lesquels des variables économiques jouent également un rôle. »

En résumant, l'économie de la langue consiste à concevoir la langue du point de vue économique, dans le but de quantifier, de chiffrer la valeur des différentes ressources linguistiques.

Il y a, évidemment, une multitude de facteurs qui entrent en jeu et qui ne permettent pas de mesurer avec précision cette valeur. Le bien-langue, même s'il s'appuie sur des supports physiques, a essentiellement une nature intangible qui entrave sa valorisation matérielle et comptable.

Toutefois, les études de Vaillancourt (1980) sur le bilinguisme au Canada, encouragent le plurilinguisme en faisant état d'une augmentation du salaire se chiffrant à + 18% (Gazzola, 2012 : 3). La compétence plurilingue peut par exemple apporter de la valeur, ne serait-ce que par la réduction des coûts de traduction. De ce point de vue, l'emploi de la langue maternelle suppose des coûts plus bas : on n'a pas besoin d'un traducteur, on n'a pas besoin d'étudier telle langue étrangère ni d'utiliser un dispositif ou une application, bref, on n'a pas besoin de temps supplémentaire pour accéder aux informations; par ailleurs, l'interlocuteur ayant le même système linguistique et bénéficiant de ces mêmes avantages en termes de temps et d'effort, préférera effectuer une transaction économique avec un interlocuteur partageant la même langue. Cela produit des répercussions économiques : un avantage pour certains agents économiques quand même peut représenter une perte d'emplois pour d'autres.¹

2. Les langues de spécialité : la langue du tourisme

Comme nous venons de le voir, langue, travail, économie sont profondément entrelacés. Les études portant sur l'économie de la langue concernent d'abord, quoique non exclusivement, les langages professionnels, car c'est à travers ces derniers que le sujet - individu ou entreprise - parvient à réaliser ses objectifs et, en amont, à exister dans le marché. Voilà que l'économie linguistique se doit de rejoindre les études sur les langues de spécialité (LSP), qui ont pris une grande importance au cours des dernières années du XX^e siècle.

Au vu de cette importance accrue, la nécessité s'est imposée à la communauté scientifique de parvenir à une définition conceptuelle et terminologique partagée, de surcroît en raison de la surabondance des désignants en circulation: « langues de spécialité », « langues spécialisées », « langages spéciaux », « langages de la science et de la technologie », « technolectes », « langages techniques », « micro-langues », « langues à des fins spécifiques », «langues sur objectifs spécifiques», «langues fonctionnelles», « langues spécifiques », « langues scientifiques », « langues sectorielles », « discours scientifiques », « sous-codes », « sous-langages », etc. sont autant de désignants qui coexistent dans la littérature sur le sujet comme autant d'équivalents terminologiques - à quelques nuances près, néanmoins.

Sous cette diversité il est des traits communs : la notion de variété de la langue, la prédominance de la fonction communicative ou référentielle-informative, l'appartenance à un domaine spécifique. En effet, quand il s'agit d'un langage spécialisé, nous n'avons pas affaire à une langue à part, car celui-là dépend forcément d'une langue naturelle : l'usage du français, par exemple, pour expliquer et transmettre des connaissances. C'est grâce à l'utilisation des connotations du niveau standard, patrimoine commun, que les concepts ou notions de niveau scientifique ou technique sont transmises. Pour Lerat, la langue spécialisée « est une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances spécialisées » (1995 : 20) ; il la définit comme « l'usage d'une langue naturelle pour rendre compte techniquement de connaissances spécialisés » (1995 : 21).

Gross et Guenther, quant à eux, comparent la langue générale à la langue spécialisée (2002 : 83):

« Les catégories que l'on relève dans les langues de spécialité sont les mêmes que celles de la langue générale ; on n'en observe aucune qui lui soit particulière. Celles-ci ont les mêmes fonctions et peuvent être divisées de la même façon en prédicats et en arguments, de sorte que la phrase simple y est l'unité minimale d'analyse, tout comme dans la langue générale ».

Et d'ajouter qu'un langage spécialisé est une langue située au même niveau que la langue générale, avec la même unité de base où la phrase simple est constituée par un prédicat et ses compléments. La plupart des dictionnaires de langues de spécialité (désormais LS) présente les termes de cette langue : ce sont surtout des noms composés, rarement des verbes, des adjectifs ou des adverbes.

Les termes spécialisés sont des unités lexicales qui ont un sens univoque dans un domaine spécifique (Cabré, 2006) et par rapport à une référence unique. Par exemple, le mot *rotor* identifie exactement la partie rotative d'une machine électrique ou une turbine. Et il n'est pas possible de faire usage de synonymes qui, en revanche, jouent

un rôle important au niveau stylistique dans la langue générale. Par contre, le mot *foyer* même s'il peut appartenir au lexique de spécialité, peut selon le contexte varier de référence et de concept.

Selon les fonctions du langage établies par Jakobson, notons que la LS ne manifeste aucune émotion : le ton reste neutre, clair et informatif.

D'autre part, les néologismes sont les ajustements linguistiques fonctionnels aux transformations sociales qui ne cessent d'accompagner toute mouvance historique. Le lexique est l'un des secteurs les plus exposés au changement, et certains éléments qui faisaient jadis partie de l'ensemble lexical peuvent demain disparaître complètement comme, à l'inverse, il peut arriver que de nouveaux lexèmes apparaissent pour enrichir le système.

2.1 La langue du tourisme

Il est fort compliqué de préciser ce que serait la langue du tourisme. La compacité d'une définition se heurte en effet à la multiplicité des secteurs et sous-secteurs professionnels liés à la sphère du tourisme parmi lesquels on peut citer : l'hôtellerie (industrie hôtelière); les transports (moyens de transport); les agences de voyage (organisateur de voyages à forfait); le marketing pour la promotion et la vente de produits touristiques; les rencontres professionnelles, foires, conférences, expositions; l'industrie de l'édition (des guides touristiques, des revues, des pages web); les assurances (polices). Le corpus de la LS du tourisme est constitué par l'ensemble des langages de ces secteurs et, à bien y voir, de bien d'autres, pour peu que l'on considère, par exemple, ne serait-ce que les contenus des guides touristiques, contenus ayant trait à l'histoire, la géographie, l'archéologie, l'œno-gastronomie, le sport et les loisirs etc. (Calvi, 2010).

En deçà et au-delà des contenus des textes touristiques, la langue et la « science » du tourisme mettent en jeu plusieurs disciplines. La première est sans doute la géographie, doublée normalement de l'histoire par la description des territoires, des monuments culturels et historiques, et bien sûr la valorisation des ressources environnementales. Un autre domaine sollicité est celui de l'économie, tout produit devant être commercialisé au travers de stratégies de marché. La sociologie de son côté va définir les facteurs qui déterminent le comportement des touristes et les différents types de tourisme (rural, aventure, religieux, etc.). La psychologie permet de connaître les motivations et les besoins des touristes par rapport au voyage (Nigro, 2006).

De cette complexité il résulte que le tourisme évolue en fonction de tous les facteurs dont il dépend et des secteurs qui le constituent : non seulement économiques, mais aussi non-économiques, sociaux, culturels, environnementaux. Par ailleurs, la langue

du tourisme s'enrichit également chaque fois qu'une nouvelle profession touristique naît et se constitue, toujours plus spécialisée, accompagnant cette naissance par un lexique partiellement nouveau.

Le caractère éminemment relationnel des professions touristiques accroît considérablement le rôle de l'émetteur dans la communication. D'évidence, les messages varient beaucoup suivant le statut de l'émetteur : société commerciale ou bien expert de voyages, entité publique, rédaction de revue, journaliste, site web etc.

Bien que de manière synthétique, nous avons souligné la complexité des modalités, des contenus et des genres de la communication touristique.

3. Les ressources web : traduction et persuasion

Au point de vue de l'interaction, nous pouvons simplifier de la sorte : d'un côté, la communication entre les experts de l'industrie ; de l'autre, la communication entre les professionnels et les utilisateurs. Cette interaction s'effectue directement (conversations dans les agences de voyage, hôtels, etc.) ou indirectement (guides, brochures, journaux, sites web). La communication indirecte est d'une grande importance car elle répond à la demande d'information du consommateur. Une pratique de linguistique appliquée revient à étudier et à façonner les techniques censées valoriser le produit touristique, l'habiller en mots afin de convaincre son destinataire de sa qualité.

La persuasion est d'évidence constitutive de nombreux genres écrits et parlés du tourisme, tels la promotion des services hôteliers, des voyages, des restaurants, des lieux de vacances, des villes, etc. Cette macro-fonction peut être étudiée dans le cadre de la relation interpersonnelle entre l'émetteur et le récepteur d'un texte (Suau Jiménez, 2012), le cas échéant touristique, et ses marques linguistiques peuvent être décrites par le métadiscours.

Voilà que la traduction s'impose comme étant l'autre, essentiel volet du discours touristique, et ce d'autant plus que, aujourd'hui plus que jamais, c'est le voyageur qui recherche, compare, choisit et achète directement ses propres voyages et destinations sur le Web (voyageurs 2.0). Par conséquent, la formulation correcte et la traduction de sites Web touristiques est considérée comme tout à fait incontournable. Le travail de persuasion ne passe plus seulement par des intermédiaires ou des agences de voyage, mais de plus en plus par des sites dédiés.

Par ailleurs, ce que l'on va demander aux traducteurs n'est plus seulement l'application de leurs compétences à des domaines spécifiques, mais également la médiation de connaissances spécifiques pour les rendre accessibles aux lecteurs. La langue du tourisme est elle-même une forme de médiation, puisqu'elle traduit des valeurs

culturelles en faisant la promotion de l'identité de zones géographiques et de communautés spécifiques. Et donc, quand nous parlons de la communication touristique, il nous échoit de prendre en compte la responsabilité du traducteur dans la traduction des différences culturelles pas du tout considérée dans le marché des traductions à bas prix.

Autrement dit, les décisions linguistiques dans la traduction, à tout niveau, guident le lecteur et affectent la façon dont une destination est présentée. Pour cette raison, toutes les parties prenantes dans la promotion du tourisme devraient viser des traductions de qualité. Le portail s'adresse à un public anonyme et pas identifié. Souvent les traductions ne passent pas par le processus de localisation. Ce n'est pas le cas du portail *www.spain.info* qui, à partir de la langue espagnole, propose, à notre avis, plusieurs exemples de localisation, comme dans le cas suivant :

Esp (L1): *Se dice entonces que se le ha gastado una inocentada.*

[on dit qu'il s'agit d'un geste innocent]

Fra: Ces « inocentadas » en réalité sont comme des « poissons d'avril ».

Eng: *The word in Spanish for this practical joke is an « inocentada »*

[le mot espagnol pour cette plaisanterie est « inocentada »]

Ita: *La parola per questo pesce d'aprile tutto spagnolo è « inocentada »*

[le mot qui convient pour ce poisson d'avril absolument espagnol est « inocentada »]

4. Étude des configurations relationnelles entre rédaction, touriste et territoire

La langue du tourisme et l'économie de la langue mettent en exergue le rôle « économique » d'une interaction mâtinée d'interculturel. Cette interaction est profondément conditionnée par le statut des interactants : leur langue (commune ou pas), leurs intentions réciproques, la distance qui les sépare. Ces facteurs ont tous une valeur économique. Pour ce qui est de la distance, nous avons étudié l'interaction entre les sujets selon les proxémies, d'après Hall, c'est-à-dire, sur la base de la distance physique entre eux ou encore *in praesentia*. Dans ce cas-là, les topologies relationnelles correspondent à des proxémies qui varient selon les cultures. Il existe une distance appropriée pour chaque situation, conformément aux règles tacites établies par la communauté que les participants connaissent, ou devraient apprendre, pour agir avec succès dans les relations interpersonnelles en évitant tout malentendu.

Nous assistons aujourd'hui à la diffusion d'un lieu nouveau pour ces relations : l'espace virtuel du web, des forums, etc., où les situations de communication se manifestent *in absentia*. Dans cette perspective il serait souhaitable que les études ayant pour objet

l'analyse des proxémies intègrent aussi les enjeux de la communication de proximité à l'ère d'Internet, où les concepts de *présence* et d'*absence/distance* sont étudiés dans le cadre de la Cyberpragmatique (Yus, 2011).

Depuis notre point d'observation, qui est à la fois linguistique-discursif et économique, nous considérons les pages d'accueil (PA) des sites web touristiques comme autant d'interfaces où ont lieu des interactions entre des rédactions web (R) et des touristes potentiels (T) qui écrivent ou bien qui « postent » des commentaires sur leurs expériences et qui reçoivent des réponses.

Ce type d'interaction est principalement le résultat d'une convergence entre une proposition et un désir, en termes économiques entre une offre et une demande. Nous ne considérons cette interaction réussie que si les deux instances se trouvent satisfaites, donc si l'invitation de R au voyage, moyennant un habit discursif, rencontre le désir de T de voyager, de rejoindre telle destination.

Malgré cette convergence éventuelle, cette interaction est conditionnée par une asymétrie fondamentale : R n'a pas le même statut que T. Ce dernier est tout simplement imaginé par R, qui représente l'éditeur, la rédaction, normalement cachée, impersonnelle, qui organise la promotion du site. La PA représente donc à la fois le destinataire et la destination.

Notons que les représentations des destinations, comme dans tout discours, sont le résultat de sélections, de tris. Ainsi, R sélectionne les éléments iconographiques censés véhiculer de manière doublement efficace d'un point de vue économique (rentable à terme et à haut rendement) l'image globale de la destination du voyage. Ce faisant, R mobilise chez T un système d'inférences, y compris l'inférence interdiscursive. Cela dit, symétriquement, la représentation de T ne peut pas être trop réductrice et standardisée : R attribue certains désirs, certaines attentes et attitudes, et bien sûr, certaines compétences interprétatives à T. C'est une représentation « universelle » de T. Ces inférences discursives sont aussi importantes que la destination, le lieu (L), représenté par un macro-ensemble d'images soumis à des flux touristique importants. En raison de la richesse des contenus historiques, architecturaux, sociaux, culturels et autres, R doit faire un choix assez limité des représentations de L pour les proposer à T. Agresti et Agostini (2010) ont proposé un schéma dynamique des relations entre R-T-L et PA : R se met en relation avec T à travers une déclaration directe (R invite explicitement T) ou indirecte passant par la mise en scène de L. La vérité est que T ne peut pas interagir avec R, si ce n'est que successivement, en communiquant avec R pour plus d'informations. En fait, T ne peut pas modifier la PA. Cette condition d'asymétrie entre les (faux) interactants R et T fait que la PA se révèle un champ de domination potentiel de R, qui choisit les mots tandis que T ne peut que les recevoir.

Pour revenir à la question évoquée au paragraphe précédent, concernant la topologie relationnelle des sujets relationnels, on peut préciser que dans les sites web il existe une interaction entre R et T, mais celle-ci se fait *in absentia*. En outre, T étant considéré comme un acteur social, cette interaction est également effectuée *in latentia* (Agresti-Agostini, 2010 : 193).

5. Mesurer l'efficacité de la promotion touristique en ligne : un « carottage »

Sur la base de tout ce qui précède, nous avons procédé à une étude des structures linguistiques censées exercer le plus de conditionnement sur le touriste à partir du corpus des textes en langue espagnole et ses traductions en français, anglais et italien, contenus dans le site officiel de promotion du tourisme espagnol www.spain.info. Notre corpus se compose de 661 documents descriptifs de ce site en langue espagnole. Il s'agit d'idées de voyage liées aux liens « Ven », « Conoce », « Disfruta », « Vive » et « Saborea », totalisant 326 867 mots. Pour mener à bien nos analyses nous avons utilisé le logiciel pour analyses lexicales WordSmith Tools et avons regroupé les lexèmes selon des variantes morphologiques par rapport à leur fréquence.

Sur la base de la méthode appliquée par Rodriguez Abella (2012 : 115-126), nous avons pris comme lexème appelant dans les textes analysés (en espagnol) le toponyme Espagne (1535 occurrences). D'un autre côté, en procédant à une recherche sur le mot « Espagne » à partir du moteur de recherche du site en question, nous observons au total 7879 occurrences. Il s'agit là d'un mot-clé autoréférentiel qui vérifie le mécanisme typique des textes touristiques. Quelques exemples :

Quelle est la monnaie de l'Espagne ?

L'Espagne mystérieuse (proposition de voyage)

Voyager par l'Espagne (proposition de voyage)

Voyager en Espagne (proposition de voyage)

Du shopping en Espagne (proposition de voyage)

Savourez l'Espagne

Comment faire un appel à et depuis l'Espagne ?

Quelle documentation est nécessaire pour naviguer en Espagne ?

Quels produits peut-on apporter en Espagne ?

Le deuxième mot le plus fréquent est « ville » : [*ciudad*] 1042 occurrences avec WST et 1881 dans le moteur de recherche de www.spain.info. Quelques exemples :

Ciudad Rodrigo (art) - (monuments)

Hôtel de Ville de Ciudad Rodrigo. Ciudad Rodrigo

Musée de Ciudad Real. Ciudad Real. [Art] > [Musée]

Semaine de Pâques de Ciudad Real. [Agenda] > [Fêtes]

Festival International du Folklore de Ciudad Real. [Agenda] > [Cultural]

Motorland Aragón - La Ville du Moteur

Valencia. Ville des arts et des sciences

Rien qu'à partir de ces exemples, on peut deviner que dans notre corpus, se manifeste la volonté, de la part de R, de proposer une image de l'Espagne (L) bien éloignée de la simple idée de *pays du soleil et de la plage*. Le nom *ville* (nom commun ou nom propre) fonctionne comme un terme générique et s'accompagne d'adjectifs pour mettre en évidence les particularités de lieu (la ville thermale, etc.). Les constructions de *nom + de + nom* (ville du moteur, ville de légende, etc), ou *nom + nom propre* (ville de Madrid) pour identifier généralement l'entité géographique sont également fréquentes.

Illustrons à présent les structures linguistiques du portail *www.spain.info* que la rédaction R a associées à des comportements possibles des utilisateurs, par le biais de propositions de voyage affichées sur la page d'accueil. Il s'agit de : *Ven* (Venez), *Conoce* (Découvrez), *Disfruta* (Profitez), *Vive* (Vivez), *Saborea* (Savourez).

Pour mesurer et évaluer l'impact, le degré d'attractivité que ces mots vedettes sont censés exercer sur les utilisateurs, nous avons prédisposé une enquête sur une plateforme en ligne (*limesurvey.com*) dans le but d'une part de reproduire et simuler les temps d'approche au produit (voyage, destination, lieu), et d'autre part de mesurer l'efficacité des structures linguistiques prévues par la rédaction [R] pour influencer le comportement du touriste [T] dans la sélection d'une destination [L].

Tout d'abord, nous avons identifié les lexèmes au moyen desquels [R] se propose de conditionner, capturer, ménager, attirer l'intérêt de [T]. Ils se trouvent dans la page d'accueil de *www.spain.info*, sur la couverture ou l'image de tête, à gauche, là où l'œil a tendance à chercher l'information et commence à lire l'image et le texte. On y trouve les mots-vedettes illustrés.

Chaque « invitation au voyage » correspond à un groupe de [L], territoires, villes, monuments ou sites identifiés par une brève description utilisant des amplifications, des nuances, et surtout la fonction phatique et persuasive. Nous avons ainsi effectué un sondage, administré en ligne à 232 touristes potentiels, des deux sexes et appartenant à quatre différentes communautés linguistiques (espagnol, français, anglais et italien), afin de comparer et ventiler les résultats par langue, par sexe et par classe d'âge, et d'imaginer un modèle suffisamment uniforme de comportement, qui a été par la suite confirmé par les résultats de l'enquête.

Le formulaire se composait de quatre questions et l'enquête a respecté la durée maximale d'attention du public en ligne (moins d'une minute par site). L'objectif était de vérifier quelle invitation ou structure linguistique, parmi *Venez, Découvrez, Profitez, Vivez, Savourez*, pouvait influencer le plus le comportement de l'utilisateur / touriste potentiel.

Nous présentons ci-dessous un tableau récapitulatif des résultats, dans lequel la distribution par âge et sexe est indiquée, ainsi que la langue utilisée dans l'enquête.

ANALISIS DE LOS RESULTADOS												
LENGUA	años	VEN <small>¿Venez? ¿Descubre? ¿Profitez?</small>		SABOREA <small>¿Savourez? ¿Dégustez? ¿Respirez?</small>		CONOCE <small>¿Connaissez-vous? ¿Découvrez? ¿Connaissez-vous?</small>		DISFRUTA <small>¿Profitez? ¿Profitez? ¿Profitez?</small>		VIVE <small>¿Vivez? ¿Vivez? ¿Vivez?</small>		
		V	H	V	H	V	H	V	H	V	H	
EN <small>15 particip.</small>	< 26	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-
	26-40	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-
	> 40	1	-	5	-	-	-	-	2	2	2	-
ES <small>59 particip.</small>	< 26	-	1	5	6	-	-	1	4	1	3	-
	26-40	-	-	2	6	-	1	2	3	1	4	-
	> 40	-	3	1	2	-	-	-	2	6	-	5
FR <small>34 particip.</small>	< 26	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
	26-40	1	-	2	3	-	1	-	2	2	2	-
	> 40	-	-	4	12	-	1	-	1	1	1	1
IT <small>114 particip.</small>	< 26	-	1	1	1	1	3	3	2	4	2	-
	26-40	3	2	3	9	6	9	1	1	6	8	-
	> 40	1	2	5	1	13	10	2	1	5	8	-
TOTAL PARCIAL		6	9	28	40	21	25	13	24	22	34	-
TOTAL		15		68		46		37		56		-

Tab. 1 : Analyse des résultats

Au terme de notre recherche, dont nous ne pouvons ici qu'illustrer un échantillon, il nous paraît possible de formuler quelques conclusions significatives, susceptibles de se traduire en informations pratiques : une sorte de protocole permettant l'élaboration des contenus textuels de façon efficace du point de vue économique, et sur le plan de la dynamique relationnelle entre la Rédaction et le Touriste potentiel. Ces indications, toutefois, sont à considérer avec une extrême prudence, vu que dans le domaine de l'efficacité communicative, ce sont souvent les formes rejetées par les masses qui se révèlent particulièrement incisives parce qu'elles s'écartent de la norme.

Il faut également tenir compte des variables telles que la langue utilisée (une expression peut être en effet « juste » ou « nulle » selon la langue dans laquelle elle est formulée); le temps (ces analyses statistiques ont une valeur tout à fait fiable maintenant, mais des scénarios futurs pourraient les modifier); le niveau emblématique-sémiotique

(comment ces messages sont écrits et transmis); sans oublier naturellement l'âge et le sexe des participants. Ces principes nécessaires posés, essayons alors de synthétiser les éléments de soutien que nous considérons consolidés et relativement stables.

Comme nous l'avons dit plus haut, 232 personnes ont participé à l'enquête, dont 223 ont indiqué leur sexe pour un total de 133 femmes et 90 hommes, avec un âge moyen de 39 ans, entre un minimum de 14 ans et un maximum de 69 ans (en ligne avec les résultats présentés par *Telefónica* dans l'étude de Quirós Romero, 2010). D'après notre enquête, tous questionnaires confondus, y compris ceux qui sont incomplets quant à l'âge et au sexe, la plupart des utilisateurs ont choisi comme *invitation* l'entrée :

- *savourez*, avec un résultat de 74/232 préférences, correspondant à 31,9%,
- *vivez*, avec un résultat de 57/232 préférences correspondant à 24,57%,
- *découvrez*, avec 47/232 préférences, correspondant à 20,26%,
- *profitez*, avec 37/232 préférences, correspondant à 15,95%
- *venez*, avec 17 préférences correspondant à 7,33% de l'échantillon.

Ce premier résultat, sur la base de l'échantillon en termes absolus, c'est-à-dire sans prendre en compte la langue utilisée dans l'invitation et sans faire d'analyses croisées (par genre, âge etc.), nous pousse à croire que le verbe *savourer* serait le plus persuasif, le plus motivant pour la poursuite de la navigation, du moins pour les personnes qui ont utilisé les langues italienne, française et espagnole. D'une façon plus générale, quant aux verbes qui font l'objet de nos analyses, nous avons constaté que le verbe qui exprime un mouvement dans l'espace, purement topologique, *venez*, semble être le moins efficace sur le plan relationnel. D'autres verbes indiquant un mouvement, une expérience en quelque sorte « interne » sont liés à la perception, à ce qui est vécu de manière empirique, à travers les sens, ce qui semble être bien plus séduisant. La seule invitation *venez* vers un endroit n'est pas aussi efficace que l'invitation à vivre une expérience sensorielle.

Ce « carottage » n'avait de but que de rendre plus lisibles ces espaces de relation que sont les pages d'accueil des sites web touristiques, et de montrer les configurations relationnelles in *praesentia*, in *absentia* et in *latentia* qu'entretiennent R, T et L et qui, en retour, pourront être exploitées pour une promotion territoriale plus efficace, et donc plus rentable, avec une attention toute spéciale aux enjeux de la communication interculturelle et de la traduction.

Bibliographie

Agresti, G. 2008. Analyser le discours écrit : les configurations relationnelles en français contemporain . In : Durand J. Habert B., Laks B. (éds.). *Congrès Mondial de Linguistique Française 2008*. Paris : Institut de Linguistique Française, p. 1287-1300.

http://portal-lem.com/images/fr/colloques_virtuels/2009/Configurations_relationnelles_en_francais_contemporain.pdf [Consulté le 01 mars 2015]

Agresti G., Agostini L. 2010. L'invitation au voyage. Étude des configurations relationnelles dans les pages d'accueil de sites internet touristiques français. In : Neveu F., Muni Toke V., Durand J., Klingler T., Mondada L., Prévost S. (éds.) *Congrès Mondial de Linguistique Française 2010*. Paris, 2010, Institut de Linguistique Française, http://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/pdf/2010/01/cmlf2010_000084.pdf [Consulté le 01mars2015].

Cabré, M. T., Gómez de Enterría, J. 2006. *La enseñanza de los lenguajes de especialidad*. Madrid : Gredos.

Gazzola, M. 2012. « Il valore economico delle lingue ». *3^{èmes} Assises européennes du plurilinguisme*, Rome 10-12 octobre 2012. http://observatoireplurilinguisme.eu/images/Evenements/3e_Assises/Candidatures/Economie/article_gazzola.pdf [Consulté le 01 mars 2015].

Gorter, D. 2012. « Cultural diversity as an asset for human welfare and development ». *Future Research Activities and JPA for the next 18 months, strategic paper of research task 1.2, Sustainable Development in a Diverse World (SUS.DIV)*. http://www.susdiv.org/uploadfiles/rt1.2_sp_durk.pdf [Consulté le 01 mars 2015].

Grin, F. 1996. « The Economics of Language : Survey, Assessment and Prospects ». *International Journal of the Sociology of Language*, n° 121, p. 17-44.

Gross G., Guenther F. 2002. « Comment décrire une langue de spécialité? ». *Cahiers de lexicologie*, n° 80, p. 179-199.

Lamberton, D. M. (ed) 2002. *The Economics of Language*. Northampton, MA: Edward Elgar Publishing, Inc.

Lerat, P. 1995. *Les langues spécialisées*. Paris: Presses Universitaires de France.

Nigro, M. G., 2006. *Il linguaggio specialistico del turismo: aspetti storici, teorici e traduttivi*, Roma, Aracne.

Quirós Romero, C. 2010. *Lengua y tecnologías de la información y las comunicaciones: presencia del español en internet y papel de las grandes lenguas internacionales en la expansión de las operadoras de telecomunicaciones*. Madrid: Fundación Telefónica.

Rodríguez Abella, R.M. 2012. *La lengua de la promoción turística institucional. Análisis del portal www.spain.info. PASOS*, n° 4, p. 115-116. <http://www.pasosonline.org> [Consulté le 01 mars 2015].

Sperber, D. & Wilson, D. 1989. *La Pertinence*. Paris : Minuit. [1^{ère} édition : 1986. *Relevance, Communication and Cognition*. Oxford : Blackwell.

Suau Jiménez, F. 2011. « La persuasión a través del metadiscurso interpersonal en el género Página Web Institucional de Promoción Turística en inglés y español ». In: Calvi, M., Mapelli, G. (eds) *La lengua del turismo: géneros discursivos y terminología*. Bern : Peter Lang, p.177-200.

Vaillancourt, F., 1985. Le choix de la langue de consommation. In : Vaillancourt, F. (ed). *Économie et Langue*. Québec : Conseil de la langue française, p. 209-220.

Yus, F. 2011. *Cyberpragmatics. Internet-mediated communication in context*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamin Publishing, Vol. 213, Pragmatics & Beyond New Series.

Note

1. Pour quelques renseignements, voir les dix volumes de *Teléfonica*, sur « El valor económico del español » et la collection des œuvres de l'Instituto Cervantes sur langue et économie.

Synergies Italie n° 11 / 2015



Varia



La langue de la médecine autour des produits pharmaceutiques : analogies et différences entre français et italien



Gloria Bandello

Université du Salento, Italie
gloriabandello@gmail.com

Carlotta D'Addario

Université de Turin, Italie
carlotta.daddario@gmail.com

Reçu le 16-09-2014 / Évalué le 14-04-2015 / Accepté le 25-09-2015

Résumé

La langue de la médecine est difficile à comprendre pour les non spécialistes et sa simplification est l'un des sujets d'actualité en Europe. Le travail présenté consiste en une étude comparée de la langue utilisée pour la vulgarisation de la médecine en Italie et en France. L'analyse concerne notamment la langue employée dans les notices de médicaments, rédigées selon les directives européennes. Le but de la recherche est d'évaluer les analogies et les différences qui existent entre les stratégies adoptées à des fins de simplification. La notice du Doliprane/Tachipirina, en langue italienne et française, a été analysée. Chaque notice a été analysée sur les plans : formel - syntaxique - morphologique - lexical - pragmatique.

Mots-clés : vulgarisation, notices de médicaments, lisibilité, technolcte, patient/consommateur

La lingua della medicina e i prodotti farmaceutici:
analogie e differenze tra italiano e francese

Riassunto

La lingua della medicina è difficile da comprendere per i non specialisti e la sua semplificazione è uno dei soggetti d'attualità in Europa. Il lavoro che si presenta è uno studio comparato della lingua utilizzata per la divulgazione della medicina in Italia e in Francia. L'analisi concerne specialmente la lingua impiegata nei foglietti illustrativi dei medicinali, redatti secondo le direttive europee. Lo scopo della ricerca è di valutare le analogie e le differenze che esistono tra le strategie di semplificazione adottate. Si è analizzato il *bugiardino* della Tachipirina/Doliprane, in lingua italiana e francese. Ogni foglietto illustrativo è stato analizzato sul piano formale, sintattico, morfologico, lessicale e pragmatico.

Parole chiave: divulgazione, foglietti illustrativi, leggibilità, tecnoletto, paziente/ consumatore

The language of medicine for pharmaceuticals: similarities and differences between French and Italian

Abstract

The language of medicine is difficult to understand for non-specialists, and its simplification is a popular topic in Europe. The work presented is a comparative study of the language employed for the vulgarization of medicine in Italy and France. The analysis is especially concerned with the language used in pharmaceutical leaflets, prepared according to European directives. The aim of the research is to evaluate the similarities and differences that exist between the adopted strategies of simplification. The leaflet of Tachipirina/Doliprane is analysed in Italian and French. Each pharmaceutical leaflet has been analysed from the following standpoints: formal, syntactic, morphological, lexical, pragmatic.

Keywords: disclosure, pharmaceutical leaflets, legibility, technolect, patient/consumer

1. Notices de médicaments et application des directives européennes¹

La simplification de la langue de la médecine, souvent obscure et difficile à comprendre pour les personnes complètement étrangères à ce domaine, est un thème d'actualité dans l'Europe d'aujourd'hui.

La relation aux médicaments de la part des consommateurs a subi de multiples changements au fil du temps, notamment depuis la fin des années 1990 qui marque l'introduction des médicaments génériques sur le marché européen. De ce fait, les comportements des acteurs de santé (médecins, patients, pharmaciens, fabricants de produits pharmaceutiques) et la relation de soin ont subi des modifications importantes, qui ont influencé aussi leur façon de communiquer. En effet, la langue de la médecine est une langue à part entière car elle se rapporte à une discipline hautement spécialisée. Une langue spéciale est une « variété fonctionnelle d'une langue naturelle, dépendant d'un domaine de connaissances ou d'une sphère d'activités bien particulières, employée dans son intégralité par un groupe de personnes plus restreint encore que l'ensemble des personnes parlant la langue, dont cette langue spéciale est une variété, pour satisfaire les besoins communicationnels (besoins de références tout d'abord) de ce secteur spécialisé² » (Cortelazzo, 1990 : 5). Le lexique médical est constitué de termes techniques et les technicismes médicaux peuvent être spécifiques ou collatéraux : les premiers se rapportent de manière univoque à une certaine notion, les seconds, appartenant à un registre plus soutenu, sont typiques du style avec lequel les médecins exposent faits et données.

Que se passe-t-il alors lorsqu'une langue spécialisée est employée dans un texte adressé à des non spécialistes, notamment dans la notice d'un médicament ? De

nombreuses directives européennes visent à simplifier les modes d'emploi de ces médicaments.

Par exemple, la directive 92/27CEE :

« considérant que les dispositions relatives à l'information des patients doivent assurer un niveau élevé de protection des consommateurs, de façon à permettre une utilisation correcte des médicaments, sur la base d'une information complète et compréhensible »³.

L'Article 7 de la directive indique comment structurer les différents paragraphes de la notice afin de préciser⁴ :

- a) l'identification du médicament
- b) *les indications thérapeutiques*
- c) *les informations utiles avant la prise du médicament*
- d) les instructions nécessaires et habituelles pour une bonne utilisation
- e) une description des effets indésirables
- f) un renvoi à la date de péremption figurant sur l'emballage
- g) la date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois.

La notice peut comporter des signes ou des pictogrammes visant à expliciter certaines informations sanitaires utiles mais sans aucun élément promotionnel.

L'Article 8 précise que « la notice doit être rédigée en termes clairs et compréhensibles pour les utilisateurs, dans la ou les langues officielles de l'État membre de mise sur le marché et de manière à être facilement lisible⁵ ». Cela ne fait pas obstacle à ce que la notice soit rédigée en plusieurs langues mais dans chaque langue on doit y trouver les mêmes informations.

La directive 2001/83/CEE modifiée du Parlement européen et du Conseil du 6 novembre 2001 institue un code communautaire relatif aux médicaments à usage humain. Il est nécessaire donc (39) « de préciser les modalités selon lesquelles l'étiquetage doit être réalisé et la notice rédigée⁶ » et (55) « il faut tenir compte des changements qui découlent de l'harmonisation internationale des définitions, de la terminologie et des progrès technologiques dans le domaine de la pharmacovigilance⁷ ».

L'article 58 ajoute qu'il est obligatoire d'inclure une notice dans l'emballage de tout médicament, sauf si toutes les informations figurent déjà sur l'emballage extérieur.

Selon l'article 59, « la notice est établie en conformité avec le résumé des caractéristiques du produit »⁸. Elle doit surtout inclure⁹: toutes les informations nécessaires pour l'identification du médicament ; les indications thérapeutiques ; une énumération des informations nécessaires avant la prise du médicament ; toutes les instructions qui

peuvent favoriser une bonne utilisation ; les effets indésirables possible ; un renvoi à la date de péremption présente sur l'emballage ; la dernière date de révision.

De plus, les lignes directrices concernant les indications de *mise en page* des notices sont définies par le « *Guideline on the readability of the label and package leaflet of medicinal products for human use* » (2009) de la manière suivante :

- la taille de la police du texte du conditionnement doit être au moins de 9 points Times New Roman ;
- il faut éviter l'utilisation de mentions doubles pour permettre une meilleure lisibilité ;
- afin de favoriser la lisibilité, des exigences sont posées et des avis sont donnés concernant le type de police, la taille de la police, l'utilisation des couleurs, la syntaxe, le format du papier et la qualité du papier ;
- l'utilisation de différentes couleurs pour distinguer différents dosages les uns des autres est recommandée.

Comme les notices sont un instrument de communication très important pour le patient, elles ont donc le devoir d'être claires et de présenter les caractéristiques suivantes : caractères lisibles, phrases brèves, détails sous forme d'énumération, mots familiers, formes directes, visuel agréable, formes dialoguées.

Dans le cadre linguistique, des études portant sur ce problème ont été conduites, entre autres, par Sournia (1974), Dardano, Giovanardi, Pelo (1988), Serianni (1989, 2003, 2005), De Mauro (1994), Cassandro (1994), Gotti, Salager-Meyer (2006) et Chevallier (2008). La mise en pratique de ces réglementations dans les pays européens s'effectue de différentes manières : cette enquête vise à mener une analyse comparative d'une notice en langue italienne et française, afin d'établir ainsi la présence d'analogies et de différences entre les stratégies de simplification employées.

Le médicament choisi pour l'analyse¹⁰ est *Tachipirina* en italien et *Doliprane* en français, il s'agit de la même molécule (paracétamol 1000 mg). Le *bugiardino*¹¹ et la *notice* ont été analysés sous plusieurs aspects: formel, syntaxique, morphologique, lexical et pragmatique.

L'analyse comparée des notices des médicaments rédigées dans différentes langues de l'Union Européenne peut contribuer à mettre en lumière les défauts de ces instruments de communication, caractérisés d'une part, par une typologie textuelle complexe et de l'autre, en contraste avec la première, par une importante fonction sociale, celle du droit à l'information du patient.

2. *Tachipirina* versus *Doliprane*

Les deux notices s'articulent en paragraphes pourvus chacun d'un titre : les contenus des paragraphes sont similaires même si l'ordre de présentation ainsi que la longueur des textes sont différents. Le texte français est plus court et les interlignes sont plus importantes, les titres des différentes sections, subdivisées en sous-paragraphes, sont soulignés par l'utilisation d'encadrés : la mise en page est donc plus claire et plus attrayante, ce qui facilite donc la lecture. Dans les deux modes d'emploi, la couleur utilisée pour l'impression se détache clairement sur la couleur du fond, comme indiqué dans la norme CEE.

2.1 Densité lexicale et technicisms

Le *bugiardino* est caractérisé par une grande densité lexicale : des termes techniques propres au lexique scientifique sont employés sans être explicités.

On y trouve des technicisms spécifiques incompréhensibles pour les non spécialistes, par exemple: le nom de l'enzyme *glucosio-6-fosfato deidrogenasi* (glucose-6-phosphate déshydrogénase) et de certaines pathologies telles que l'*epatopatia* (hépatopathie), la *sindrome di Gilbert* (syndrome de Gilbert), avec dénomination éponyme (Cf. Serianni, 2005 : 209-212), *anticolinergici, oppioidi* (*anticholinergiques, opioïdes*). Les technicisms spécifiques et collatéraux de la langue de la médecine sont donc très majoritaires (*citolisi epatica, necrosi massiva e irreversibile*/cytolyse hépatique, nécrose massive et irréversible). Un public de lecteurs communs ne peut comprendre un tel langage, trop technique et trop détaillé. Certaines informations semblent plus adaptées à un manuel de médecine destiné aux médecins et infirmiers qu'à un patient, qui risque de ne pas avoir les connaissances nécessaires pour suivre les prescriptions énoncées (... *mediante somministrazione, il più precocemente possibile, di N-acetilcisteina come antidoto...*/...par l'administration, le plus précocement possible, de N-acétylcystéine comme antidote...).

La *notice* présente une densité lexicale inférieure par rapport au *bugiardino* : des termes techniques sont employés pour les noms des excipients ainsi que pour celui de la substance active. Pour la plupart, les termes employés sont davantage accessibles aux non spécialistes (par exemple : *à avaler tel quel avec une boisson*). Contrairement à la notice italienne, si un terme technique est employé, il est indiqué entre parenthèses et/ou, généralement, précédé ou suivi d'une périphrase explicative, par exemple : *en cas de maladie grave des reins (insuffisance rénale sévère) ; Taux anormalement bas de certains globules blancs ou de certaines cellules du sang comme les plaquettes (pouvant se traduire par des saignements de nez ou des gencives)*.

2.2 Phrases nominales

Dans le *bugiardino*, nous constatons une forte présence de phrases nominales - typiques du langage journalistique et publicitaire - aussi bien dans les titres qu'à l'intérieur des paragraphes. Dans la plupart des cas, les titres des paragraphes ont une signification obscure : *categoria farmacoterapeutica / indicazioni terapeutiche / precauzioni d'impiego / interazioni medicamentose ed altre / avvertenze speciali / dose, modo e tempo di somministrazione / sovradosaggio / effetti indesiderati / scadenza e conservazione / composizione / forma farmaceutica e contenuto*¹². Dans le paragraphe *indicazioni terapeutiche* (indications thérapeutiques), après un syntagme complexe initial, l'utilisation d'une annotation entre parenthèses reportant des termes plus proches de l'usage courant marque la volonté d'être plus clair : *Trattamento sintomatico delle affezioni dolorose di ogni genere (ad esempio, mal di testa, mal di denti, ecc.)*¹³.

Dans la notice, les phrases nominales sont employées pour les titres des sous-paragraphes (*composition, précautions particulières, mises en garde*) ; en revanche, les titres des rubriques, bien distinctes des sous-titres, dont les caractères ont une dimension réduite, proposent l'énumération de propositions interrogatives qui visent à réduire la distance entre le médicament et le patient ; ce dernier aura en effet l'impression de participer à un dialogue fictif. Par exemple : *1. Qu'est-ce que Doliprane 1000 mg, comprimé et dans quel cas est-il utilisé ?*

2.3 Impératifs

D'un point de vue morphologique, on relève dans le *bugiardino* l'emploi de l'infinitif impératif impersonnel, typique des textes réglementaires, dans certains paragraphes tels que *precauzioni d'impiego* (précautions d'emploi), *interazioni* (interactions), *sovradosaggio* (surdosage), *effetti indesiderati* (effets indésirables), *modalità di conservazione* (conditions de conservation). Par exemple : *...avvertire immediatamente il medico o rivolgersi al più vicino ospedale* (avertir immédiatement votre médecin traitant ou s'adresser à l'hôpital le plus proche).

En général, le style des paragraphes n'est pas homogène : des phrases nominales s'alternent avec des impératifs infinitifs, des propositions impératives, déontiques et des formes impersonnelles.

Dans la notice, dès le premier paragraphe, le rédacteur s'adresse directement au lecteur à travers l'emploi de l'impératif dans la formule de politesse ; les termes utilisés sont *clairs et compréhensibles*, par exemple : *faites attention avec Doliprane 1000 mg comprimé*. Au début du paragraphe, l'impératif présent est employé dans

la proposition principale exhortative pour s'adresser directement au patient, puis à la fin du paragraphe, il est remplacé par la forme impersonnelle *il est nécessaire de*. Pourtant, la présence du déterminant possessif *votre* marque, là encore, la volonté d'impliquer le lecteur. Dans le texte qui répond à la deuxième question (2. *Quelles sont les informations nécessaires avant de prendre Doliprane 1000 mg, comprimé ?*) la syntaxe est linéaire : les verbes sont conjugués à l'indicatif et à l'impératif. L'impératif est de nouveau employé dans le paragraphe concernant les effets indésirables (par exemple : *consultez, veuillez*) et dans le dernier paragraphe, le 5. *Comment conserver Doliprane 1000 mg, comprimé ?* Ici, le lecteur est invité, à travers l'emploi de l'impératif impersonnel avec une valeur injonctive, à tenir le médicament hors de la portée et de la vue des enfants et aussi, mais cette fois-ci à la forme négative, à ne pas l'utiliser après la date de péremption figurant sur la boîte.

3. Conclusions

L'étude menée pour les deux notices du même médicament, rédigées respectivement en langue française et italienne, a permis d'évaluer l'application des directives européennes : ceci à travers l'emploi de différentes stratégies de simplification. À l'issue de l'analyse, on observe :

- sur le plan formel, la différence dans les titres des paragraphes, la dimension des caractères et la quantité des contenus ;
- sur le plan syntaxique, une prédominance de l'hypotaxe dans la notice italienne ;
- sur le plan morphologique, l'emploi du verbe servile *pouvoir* avec une valeur épistémique et du verbe *devoir* avec une valeur déontique ; les modes employés sont l'indicatif, le subjonctif, le conditionnel, l'impératif, l'infinitif, le gérondif et le participe ;
- sur le plan lexical, le langage employé en français est plus simple que celui du texte italien ;
- sur le plan pragmatique, la notice italienne propose souvent des formes qui éloignent le texte du lecteur comme l'infinitif jussif impersonnel ; en revanche, en français, le rédacteur s'adresse directement au lecteur à travers le pronom allocutif *vous* et l'adjectif possessif *votre*.

De manière générale, la mise en page de la notice en français est plus claire, ce qui contribue à en faciliter la lecture. Les titres des paragraphes sont des propositions interrogatives, parfois numérotées, et avec des polices de caractères différenciées qui permettent de repérer facilement les informations sur le médicament. Dans la notice italienne, en revanche, les titres sont pour la plupart de simples phrases nominales. Dans la notice en langue française, la liste à puces apparaît plus souvent que dans

celle qui est rédigée en langue italienne, plus précisément dans les différents cas où il ne faut pas utiliser les médicaments ainsi que pour leurs effets indésirables. La liste à puces, conseillée pour une lecture plus rapide, permet au patient de repérer directement les informations qui l'intéressent.

En ce qui concerne la syntaxe, il y a dans la notice italienne une prédominance de l'hypotaxe : le nombre de propositions subordonnées est supérieur à celui de la notice française. La syntaxe italienne est donc plus complexe, ce qui rend la lecture moins fluide. Le texte se caractérise par des formules peu utilisées dans le langage courant (par exemple : les propositions subordonnées conditionnelles où le verbe est conjugué au subjonctif imparfait), par l'absence de ponctuation dans de longs passages ainsi que par le recours à des conjonctions propres à un registre de langue soutenu (*pertanto, od^{ta}, qualora, sebbene*). Pour ce qui est de la morphologie verbale, il faut signaler, dans le texte italien, l'emploi du verbe servile *pouvoir* avec une valeur épistémique et du verbe *devoir* avec une valeur déontique. De plus, la diathèse passive est fortement présente en italien, alors qu'elle est plus rare en français, où elle est remplacée par la forme active à la fois plus claire et plus proche de l'usage quotidien des lecteurs.

Sur le plan lexical, le langage employé en français est plus simple que celui que l'on retrouve dans le texte italien : en effet, il y a un nombre considérable de gloses explicatives visant à rendre le langage technique moins rébarbatif pour le lecteur commun. En italien, on trouve un nombre considérable de termes techniques spécifiques ou collatéraux de la langue de la médecine (dérivés du grec ou du latin) non glosés, dont la signification est donc obscure pour les non spécialistes du secteur.

Sur le plan pragmatique, de manière générale, là où le rédacteur français s'adresse directement au lecteur à travers le pronom allocutif *vous* et l'adjectif possessif *votre*, le rédacteur italien emploie un style impersonnel à travers l'utilisation de formes verbales impersonnelles, par exemple : *si raccomanda, si consiglia*.

Dans la notice française, le patient peut imaginer un dialogue avec le médecin : il se pose des questions concernant le médicament et peut lire les réponses d'un spécialiste. Cela permet au patient de se sentir à l'aise dans un contexte plus détendu et familial.

En général, le rédacteur s'adresse directement au lecteur dans la notice française, même s'il utilise parfois des verbes à l'infinitif avec une valeur injonctive (*appliquer, reboucher, procéder, jeter*) ; par ailleurs, le texte italien utilise peu de formules de vouvoiement (*se il medico le ha diagnosticato, se nota la comparsa di..., informi il medico o il farmacista, ecc.*).

Si l'on compte les mots, grâce à la fonction du programme de traitement de texte Word, le pourcentage de mots contenu dans le texte Tachipirina est supérieur de

75,07 % à son correspondant Doliprane : le contenu de la notice italienne est donc plus volumineux que celui de la notice française.

Les deux notices analysées appliquent la directive européenne de façon différente. Pour remplir sa fonction de vulgarisation, le texte italien devrait être rédigé en prenant en considération les différents niveaux de scolarisation des lecteurs (le niveau de scolarisation étant une des variables qui permettent de calculer l'index de lisibilité *Gulpease*). En outre, afin de permettre au patient de se sentir à l'aise dans un contexte plus détendu et familial, il conviendrait de rédiger la notice sous forme d'un dialogue fictif entre le médecin/pharmacien et le patient, en partant des questions fréquentes que ce dernier peut se poser avant de prendre le médicament.

Si l'on appliquait la métaphore de la traduction (*traduttore, traditore*) au contexte communicatif analysé, on pourrait affirmer que le rédacteur du *bugiardino* doit se positionner en tant que traducteur/médiateur à la fois pour le monde de la médecine, dont le langage technique est comparable à une langue étrangère, et pour les patients qui ne maîtrisent pas cette langue. L'acte traductif (la vulgarisation du texte) apparaîtra donc aux personnes de langue maternelle (les spécialistes du secteur) comme une trahison, indispensable cependant, pour permettre aux patients (les étrangers) de comprendre le contenu du *bugiardino*.

Bibliographie

- Bandello, G. 2009-2010. *La lingua della medicina divulgativa in Italia e in Francia*. Tesi di laurea specialistica (inedita) in Lingua e Traduzione Francese, Facoltà di Lingue e Letterature Straniere, Università del Salento.
- BIF, 2004. « Bollettino d'informazione sui farmaci » n°2, p. 51-56.
- Boltanski, L., Maldidier, P. 1969. *La vulgarisation scientifique et ses agents*. Paris : Centre de Sociologie EHESS.
- Canguihlem, G. 1970. *Écrits sur la médecine*, Paris : Seuil.
- Caro, P. 1990. *La vulgarisation scientifique est-elle possible ?*, Nancy : Presses universitaires de Nancy.
- Cassandro, M. 1994. *Aspetti sintattici e lessicali della lingua medica contemporanea*. In : Studi sul trattamento linguistico dell'informazione scientifica. Roma : Bulzoni.
- Cauqueline, A., Lenglet, R. 1985. *Sciences - Le problème de la vulgarisation*. Encyclopaedia 1985, éditions Encyclopaedia Universalis.
- Chevallier, J. 2008. *Terminologie Médicale*. Paris : Maloine.
- Dardano, M., Giovanardi, C., Pelo, A. 1988. *Per un'analisi del discorso divulgativo: accertamento e studio della comprensione, Dalla parte del ricevente: percezione, comprensione, interpretazione*. In : Atti del XIX congresso internazionale della Società Linguistica Italiana édité par Tullio De Mauro *et al.*, Roma : Bulzoni.
- De Mauro, T. 1994. *Capire le parole*. Roma - Bari : Sagittari Laterza.

- Gotti, M., Salager-Meyer, F. 2006. *Advances in Medical Discourse Analysis: Oral and Written Contexts*. Bern : Peter Lang.
- Directives européennes 92/26/CEE, 92/27CEE, 92/28/CEE, 2001/83/CEE, 2003/94/CEE.
- Jacobi, D. 1999. *La communication scientifique : Discours, figures, modèles*. Grenoble : PUG.
- Jeanneret, Y. 1994. *Ecrire la Science : Formes et enjeux de la vulgarisation*. Paris : PUF.
- Kocourek, R. 1982. *La langue française de la technique et de la science*. Wiesbaden : Brandstetter Verlag.
- Korzen, I., Lavinio, C. 2009. *Lingue, culture e testi istituzionali. Seminario italo-danese*. Firenze : Franco Cesati Editore.
- Laszlo, P. 1993. *La vulgarisation scientifique*. Paris : PUF.
- Lucchini, A. 2008. *Il linguaggio della salute. Come migliorare la comunicazione con il paziente*. Milano : Sperling & Kupfer.
- Pradal, J. 1968. *La vulgarisation des sciences par l'écrit*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- Serianni, L. 1989. *Grammatica italiana, Italiano comune e lingua letteraria*. Torino : UTET.
- Serianni, L. 2003. *Italiani scritti*. Bologna : Il Mulino.
- Serianni, L. 2005. *Un treno di sintomi. I medici e le parole: percorsi linguistici nel passato e nel presente*. Milano : Garzanti.
- Setti, R. 2003. « Bugiardino ». *La Crusca per Voi*, n°27, p. 10-11.
- Sobrero, A. A. 1993. *Introduzione all'italiano contemporaneo. Le strutture*. Roma-Bari : Laterza.
- Sournia, J.C. 1974. *Le langage médical moderne*. Paris : Hachette.

Sitographie

- <http://eur-lex.europa.eu/it/index.htm> [consulté le 01.07.14]
- <http://labs.translated.net/?l=it> [consulté le 05.07.14]
- <http://www.accademiadellacrusca.it> [consulté le 18.07.14]
- <http://www.salute.gov.it/> [consulté le 15.07.14]
- <http://ec.europa.eu/> [consulté le 07.07.14]
- http://ec.europa.eu/health/index_en.htm [consulté le 07.04.15]
- <http://www.agenziafarmaco.it/> [consulté le 14.07.14]
- <http://www.equivalente.it/cont/equivalente-faq/faq.asp> [consulté le 14.07.14]

Notes

1. Le paragraphe « Notices de médicaments et application des directives européennes » est rédigé par Carlotta D'Addario ; les autres paragraphes sont rédigés par Gloria Bandello.
2. « [Version originale du texte] varietà funzionale di una lingua naturale, dipendente da un settore di conoscenze o da una sfera di attività specialistiche, utilizzata, nella sua interezza, da un gruppo di parlanti più ristretto della totalità dei parlanti la lingua di cui quella speciale è una varietà, per soddisfare i bisogni comunicativi (in primo luogo quelli referenziali) di quel settore specialistico » (Cortelazzo, 1990 : 5).
3. Cf. http://admi.net/eur/loi/leg_euro/fr_392L0027.html
4. Cf. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2001L0083:20030701:-FR:PDF>

5. Cf. http://admi.net/eur/loi/leg_euro/fr_392L0027.html
6. Cf. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2001L0083:20030701:-FR:PDF>
7. Cf. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2001L0083:20030701:-FR:PDF>
8. Cf. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2001L0083:20030701:-FR:PDF>
9. Cf. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2001L0083:20030701:-FR:PDF>
10. L'article présente une partie des données analysées dans le mémoire de fin d'études (inédit) en langue et traduction française de Gloria Bandello qui a été suivie par les professeurs Jean-Louis Chauzit de l'Université JM Lyon 3 ; Annarita Miglietta, Alessandra Rollo et Alberto A. Sobrero de L'Université du Salento.
11. En italien, le terme est synonyme de *notice*. L'étymologie n'en est pas claire. Par contre, « non c'è dubbio invece che questo nome voglia puntare l'attenzione sulle prerogative di queste particolari 'istruzioni per l'uso' che, soprattutto negli anni di boom della farmacologia, tendevano a sorvolare su difetti ed effetti indesiderati del farmaco per esaltarne i pregi e l'efficacia. Non erano quindi vere e proprie 'bugie' quelle che vi si potevano leggere, ma nell'insieme il foglietto risultava un 'bugiardino' que diceva piccole bugie o, meglio, ometteva informazioni importantes ma que potevano essere compromettenti per il prodotto / Cette dénomination entend sans aucun doute mettre en évidence les caractéristiques de ce type particulier de 'notice d'utilisation' qui, pendant la période de boom de l'industrie pharmaceutique, avait tendance à passer sous silence les défauts et les effets indésirables du médicament pour en exalter les bénéfices et l'efficacité. Il ne s'agissait donc pas de 'mensonges' (*bugie*), mais de 'petits mensonges' (*bugiardino*) qui omettaient des renseignements importants pouvant compromettre éventuellement les bienfaits du produit » (Setti, 2003 : 10-11).
12. Traduction: *classe pharmaco-thérapeutique / indications thérapeutiques / précautions d'emploi / interactions avec d'autres médicaments et autres interactions / mises en garde spéciales / posologie, mode et durée du traitement / surdosage / effets indésirables / date de péremption et conditions de conservation / composition / forme pharmaceutique et contenu.*
13. Traduction : *traitement symptomatique des affections douloureuses en tout genre (par exemple maux de tête, rage de dent).*
14. On remarque l'emploi de la conjonction *od* (ou), rarement utilisée en général, dans la phrase *pazienti gravide od in allattamento* (patientes enceintes ou allaitant); le *-d* euphonique, signalé également par l'Académie de la Crusca en tant que forme désuète, pourrait aisément être supprimé sans altérer le sens de la phrase ni la compréhension du texte de la part du lecteur. Cf. <http://www.accademiadellacrusca.it>, rédaction et dépannage linguistique par Raffaella Setti.

La formation des enseignants de langue en Italie : quels espaces pour l'innovation didactique ?



Yannick Hamon

Université de Bologne, Italie
yannick.hamon@unibo.it

Cristiana Cervini

Université de Bologne, Italie
cristiana.cervini@unibo.it

Reçu le 06-03-2015 / Évalué le 15-05-2015 / Accepté le 31-08-2015

Résumé

Dans cet article, nous souhaitons faire le point sur la formation des enseignants de langue telle qu'elle se présente en Italie et voir dans quelle mesure celle-ci peut favoriser l'innovation dans les pratiques et les projets didactiques. Après avoir défini ce que l'on entend par innovation dans le domaine de l'Enseignement/Apprentissage des langues, nous procéderons à un état des lieux sur les caractéristiques actuelles de l'offre de formation visant les enseignants de langue. Nous nous pencherons ensuite sur les formations aux TICE et des dispositifs hybrides en nous appuyant particulièrement sur le projet français Innovalangues. Enfin, nous proposerons des pistes permettant d'optimiser l'offre de formation et d'impulser des stratégies pour l'innovation en didactique.

Mots-clés : formation, enseignement des langues, TICE, innovation

La formazione degli insegnanti di lingua in Italia: quali spazi per l'innovazione didattica ?

Riassunto

In questo articolo ci proponiamo di descrivere le prassi adottate in Italia per la formazione degli insegnanti di lingua e di analizzare in che modo queste possano favorire l'innovazione glottodidattica. Dopo avere definito che cosa si intende con innovazione nell'ambito dell'apprendimento/insegnamento delle lingue, proseguiremo col delineare brevemente un panorama dell'offerta formativa esistente relativa alla formazione iniziale e continua. Successivamente, focalizzeremo la nostra attenzione sul caso specifico delle formazioni all'utilizzo didattico delle tecnologie e dei dispositivi ibridi, appoggiandoci in particolare sul progetto francese Innovalangues. Infine proporremo alcune piste di miglioramento per ottimizzare l'offerta formativa e per promuovere strategie innovative nella glottodidattica.

Parole chiave: formazione, insegnamento delle lingue, TIC, innovazione

The training of language teachers in Italy: is there space for innovation?

Abstract

This paper aims to give an overview of foreign language education for language trainers in Italy and look forward in seeing how it tries to enhance innovation in the language teaching domain as far as praxis and creation of new projects are concerned. We will first define the concept of innovation in the learning language domain and consider how teacher training can sustain it. Then, we will focus on the particular cases of ICT training and blended learning projects. We will take the French project *Innovalanguages* as a model in order to see how it can provide relevant approaches. Finally, we will propose some paths to optimize the training of foreign language teachers as well as some strategies aiming to renew language learning.

Keywords: teacher training, language learning, ICT, innovation

Introduction

Les recommandations émanant de l'Agence italienne pour l'évaluation du système universitaire et de la recherche (*Agenzia Nazionale di Valutazione del sistema Universitario e della Ricerca* - ANVUR) pointent la nécessité d'une haute qualification de l'enseignant de langue, d'un continuum dans la formation. Les récentes positions de principe du rapport gouvernemental « *La buona scuola* »¹ vont également dans ces sens en valorisant l'implication et le mérite des enseignants, toutes disciplines confondues, par l'obtention de crédits didactiques, de crédits de formation et de crédits professionnels. Une part significative du document gouvernemental est consacrée aux TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education) et à l'apprentissage des langues². Les compétences des praticiens pour l'utilisation didactique des ressources numériques et la formation sont également mises en exergue. Cela laisse à penser, sous réserve d'une mise en œuvre effective de ces dispositions, que la profession est en train de connaître un nécessaire mouvement de redéfinition des compétences et, partant, des besoins de formation. Cette mise à jour constante des pratiques enseignantes est fortement liée à la nécessité, pour les institutions, de répondre aux défis posés par l'évolution rapide des supports et matériaux technologiques, par la mise en place de parcours spécifiques (CLIL³, *Content Language Integrated Learning*), par la mobilité des étudiants et des enseignants (Coonan, 2012 : 21) et plus généralement, par le pari de l'internationalisation. Dès lors, il est demandé aux acteurs de terrain soit de suivre l'innovation et de s'y adapter (démarche *top-down*), soit d'innover eux-mêmes (démarche *bottom-up*). Ainsi, il convient de préparer au mieux les enseignants à se saisir des changements significatifs qui affectent leur rôle, leurs pratiques quotidiennes et plus généralement leur métier (Hamon, 2012). Après avoir défini théoriquement le

terme innovation, nous essaierons de voir si la volonté d'innover se répercute sur l'offre de formation en Italie. Puis, nous nous pencherons sur le cas des TICE et du projet Innovalangues en particulier.

1. Qu'est-ce qu'innover en didactique des langues ?

L'innovation, concept interdisciplinaire au cœur des discours institutionnels, peut parfois revêtir des contours flous et renvoie globalement, dans sa dimension sociétale, à un impératif de développement des organisations publiques et privées. La définition qu'en donne le champ des sciences de l'éducation (Cros, 1997, 1998, 2001) met d'ailleurs l'accent sur les dynamiques politiques, sociales et pédagogiques associées au terme :

L'innovation est un processus qui a pour intention une action de changement et pour moyen l'introduction d'un élément ou d'un système d'action, qu'il s'agisse d'une organisation complexe, d'un groupe ou d'une personne. (Cros, 2001 : 119)

Comme on peut le constater, le terme est conçu dans son caractère dynamique (processus) et fait la distinction entre fin (le changement) et moyen. Toutefois l'« élément » ou le « système d'action » qui servent de moyen restent encore un peu vagues et ne renvoient pas au sème étymologique de nouveauté pourtant au cœur d'une interrogation légitime chez les praticiens et les chercheurs en didactique : nouveauté objective, effective ou nouveauté subjective, ressentie comme telle par les acteurs ? Pour ce qui est de l'enseignement-apprentissage (désormais E/A) des langues vivantes, la définition proposée dans le Dictionnaire de didactique du français dirigé par J-P. Cuq (2003 : 131) fournit un bon point de départ, à nuancer et enrichir à la lumière d'autres textes :

Une innovation est un concept, un objet ou une technique perçu comme une nouveauté, et qui a été créé afin de combler un manque ou d'améliorer complètement ou partiellement une situation jugée insatisfaisante. On parle alors d'une innovation - produit. Accompagnant l'évolution des besoins d'une société à une époque précise et traduisant les résultats des recherches les plus récentes, l'innovation peut concerner les aspects techniques et technologiques, mais aussi organisationnels, méthodologiques, pédagogiques et didactiques de l'enseignement - apprentissage.

Si l'on peut regretter que l'innovation ne soit pas envisagée comme un processus mais présentée comme un résultat (Boiron, 2005), il n'en demeure pas moins que cette définition a le mérite de préciser la nature de l'innovation (objet, concept ou technique), d'intégrer la dimension sociale, les causes et la motivation du besoin d'innover (pallier une carence, remédier à une insatisfaction), le cheminement (ici

vertical) entre le champ scientifique et le terrain, ainsi que les objets de l'innovation, présentés sous forme d'aspects (organisationnels, méthodologiques, pédagogiques et didactiques). À cet égard, le fait que la recherche-action se soit progressivement adjointe à la recherche fondamentale, en assurant un va et vient progressif entre recherche et terrain, constitue indéniablement un progrès par rapport aux approches verticales et normatives des méthodologies d'E/A des langues, qui pouvaient certes introduire de la nouveauté mais sans garantir leur appropriation par les enseignants et les apprenants. Le caractère ambigu, ou du moins relatif, de la nouveauté est mise au premier plan par Cuq (2003), qui insiste sur le ressenti subjectif (« perçu comme une nouveauté »). A cet égard, Brodin (2004) considère que si la nouveauté peut être réelle, elle est davantage de nature subjective, y compris pour ce qui est des TICE (Puren, 2001). Nous la rejoignons sur ce point. En effet, sur le plan scientifique, depuis le virage innéiste chomskyen, il n'y a plus eu, à proprement parler, de changements de paradigmes introduisant de réelles nouveautés sur le plan des méthodologies. L'éclectisme et la didactique de la complexité essayant davantage d'intégrer, d'articuler des approches existantes, elles ne constituent pas l'introduction d'une pensée et d'une méthode nouvelles mais soulignent l'affirmation d'une épistémologie constructiviste qui existait auparavant. L'innovation peut être présente dans les dispositifs numériques mis en œuvre pour l'E/A des langues vivantes, mais cette innovation reste encore relative, soumise à la perception des acteurs, au facteur temps et toujours extrêmement difficile voire impossible à apprécier en l'absence de critères pouvant l'objectiver. Par exemple, comme nous le verrons plus loin avec les TICE, la ré-appropriation revisitée de paradigmes théoriques éprouvés, comme le socio-constructivisme, peut relever de l'innovation car c'est l'ensemble du processus qui marque une rupture avec les routines existantes et permet localement d'introduire de la nouveauté dans les pratiques mais aussi dans le vécu des apprenants, comme par exemple la large gamme des modalités collaboratives centrées sur les tâches. Dès lors, comme Brodin (2004), nous pouvons considérer que « l'innovation en langues est ainsi avant tout une innovation de terrain, une innovation perçue (...) elle est perçue comme telle par les praticiens qui l'adoptent sans être fondamentalement nouvelle, comme l'est une innovation 'absolue' qui se définit par son caractère original ». Toutefois, il faut que cette originalité soit reconnue et soutenue par l'institution pour qu'elle donne lieu à un appui budgétaire et organisationnel. Dans le cas de projets impulsés par les institutions, le rôle de la formation est central car il s'agit non seulement de stimuler chez les praticiens une pratique réflexive à même de favoriser l'accueil du changement mais aussi de faire en sorte que les enseignants soient directement associés au pilotage des projets afin de faciliter le partage des valeurs qui sous-tendent l'action visant le changement des pratiques (Brodin, 2004). A ce propos nous reprenons le terme-concept d'énovation, lemme à part entière composé des termes « évolution » et « innovation pédagogique » qui « renvoie à une

stratégie d'intervention caractérisée par une séquence 'pratique-théorie-pratique' au sein de laquelle formation et recherche, analyse et modélisation des pratiques, travail méta-réflexif et transformations des représentations tiennent une place importante » (Peraya et Viens dans Masperi, Quintin, 2014b : 71). Comme nous le verrons plus loin, cette perspective guide le projet Innovalangues qui relève aussi bien d'une démarche *bottom-up* que d'une démarche *top-down* et associe les acteurs au pilotage du projet global d'innovation. Dans le cas de l'Italie, nous verrons que certains projets de type *top-down* ont été suivis par les acteurs notamment grâce à la formation continue des enseignants.

2. Tour d'horizon de la formation des enseignants de langue en Italie

2.1 La formation initiale

Si l'on procède, en s'appuyant sur le travail exhaustif de Bosisio (2014 : 286-292), à un bref panorama historique couvrant les vingt dernières années, on note que la formation des enseignants de langue en Italie est divisée en deux grandes périodes, celle qui précède l'ouverture des écoles de spécialisation pour l'enseignement secondaire en 1998 (SSIS - *Scuola di Specializzazione per l'Insegnamento Secondario*) et celle qui suit leurs fermetures (décret-loi 112/2008). Les pratiques en vigueur pour devenir enseignant de langues jusqu'en 1998 témoignent de l'intérêt marginal porté aux compétences transversales des enseignants (didactiques, méthodologies, etc.). L'accent est surtout mis sur la discipline et sur la connaissance de la langue. Pour accéder à la profession, il fallait réussir un concours public ouvert aux diplômés en lettres ou en langues étrangères (bac + 4/5), ayant obtenu au moins un examen, au choix entre linguistique générale (L/LIN 01) et didactique de langues (L/LIN 02), sans même tenir compte de la différence entre ces deux disciplines. Avec la constitution des écoles de spécialisation, les universités sont formellement et activement impliquées dans la mise en place d'un parcours de spécialisation sur deux ans. Ce parcours de spécialisation prévoyait d'une part une forte mobilisation théorique des connaissances générales en didactique, linguistique et docimologie et incluait d'autre part un versant applicatif de recherche-action (observation en classe, productions en laboratoire, expériences sur le terrain). Malgré les efforts appréciables fournis pour valoriser la dimension de la didactique des langues, les résultats sont très variables d'une université à l'autre, ce qui rend délicate leur organisation et leur gestion sur le plan national. C'est par une modification au décret de loi qu'en 2008 les cours de spécialisation SISS ont été suspendus. En 2010, avec le décret ministériel 249/2010, nous entamons le processus le plus récent : les universités sont invitées à mettre en place des cours de *laurea magistrale* (2 ans après la licence, donc équivalent au Master 2 en France) qui préparent à l'enseignement, suivi d'une année de TFA (*Tirocinio Formativo Attivo*) sanctionnée par l'obtention

de 60 crédits. Dans cette nouvelle formule, l'importance attribuée aux disciplines « contributives » (Galisson, 1994) de la didactique des langues (sciences humaines et sociales, psychologie, sciences de l'éducation, etc.) est mise en exergue, de même que la mise en place de démarches de recherche-action sur le terrain (par exemple, le stage professionnel en classe). L'accent mis sur les compétences numériques est bien explicité, ainsi que l'intérêt porté aux compétences visant les situations de handicap et les besoins éducatifs spécifiques (surdit , troubles sp cifiques d'apprentissage, etc.).

2.2 La Formation continue

Pour de nombreux enseignants, le d lai entre la fin de la formation initiale et la passation des concours d'habilitation peut  tre significatif, amenant des p riodes de suppl ance⁴. Ainsi, les PAS (*Percorsi Abilitanti Speciali*) et le TFA (*Tirocinio formativo attivo*) ont pour objectif de pr parer les praticiens   l'obtention du dipl me d'habilitation au sein de l'une des cat gories de concours d finies par le d cret minist riel 39/98. La validation du dipl me est soumise   l'obtention de cr dits (CFU) dont le nombre  tabli par le minist re sanctionne la passation d'une  preuve  crite et d'une  preuve orale. Pour les langues, il s'agit de concevoir et d'exposer les tenants et aboutissants d'une unit  didactique en pr sentiel (et/ou semi-autonomie) compos e de plusieurs s ances. Comme nous l'avons signal  plus haut, ces dispositifs de formation int grent dans leurs programmes des modules consacr s au CLIL et aux TICE (Technologies de l'Information et de la Communication) pouvant  tre consid r s comme innovants par les institutions qui en promeuvent la diffusion. Or,   l'heure actuelle l'organisation et la dur e de ces formations (v cues comme un v ritable marathon par les candidats) permettent difficilement la transmission de strat gies d'adaptation aux changements introduits au plan m thodologique (CLIL) et technologique (TICE). D'ailleurs, si nous voulons rajouter une strate de complexit    l'accompagnement de l'innovation (effective ou per ue), l'approche CLIL privil gie des pratiques didactiques actives reposant sur l'utilisation des TICE et, notamment sur le recours au Tableau Blanc Interactif, plus connu en Italie sous le terme « *Lavagna Interattiva Multimediale* ». Toutefois, si l'organisation probl matique des PAS et du TFA rend difficile l'accompagnement des enseignants sur ces deux versants actuels de l'innovation potentielle, pr sent e telle par les institutions et per ue ou non comme telle par les acteurs des formations sp cifiques CLIL et TICE sont mises en place aupr s des enseignants en exercice en formation continue.

Les formations CLIL et ESABAC⁵ ont en commun de viser l'enseignement des contenus disciplinaires en langue  trang re (Napoli et Sourisseau, 2013 : 124; Eurydice, 2006). Si le CLIL concerne l'ensemble des langues  trang res enseign es dans le degr  secondaire, les s minaires ESABAC concernent exclusivement le fran ais (litt rature et histoire pour

les matières enseignées) et prévoient l'obtention du diplôme de fin d'étude secondaire (maturità/baccalauréat), valable d'un côté et de l'autre des Alpes. Le succès croissant de ce double diplôme devrait appeler à terme un dispositif de formation plus substantiel (David, 2013). Pour le CLIL, les formations concernent les enseignants des matières qui doivent acquérir un niveau B2 ou un niveau C1 du CECRL (Conseil de l'Europe, 2001) dans la langue étrangère qu'ils veulent pour véhiculer des contenus⁶. Si, sur le plan pédagogique, l'apport du CLIL en tant qu'approche objectivement innovante est indéniable (Coyle, 2005), la systématisation de la méthode et sa diffusion à grande échelle en Italie n'est pas sans poser problème quant à la formation des enseignants (Coonan, 2006). En effet, le déploiement de l'approche à grande échelle, voulu par le Ministère italien de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche (*Ministero della pubblica Istruzione, dell'Università e della Ricerca* - MIUR) a fait l'objet d'un appareil législatif⁷ qui traduit un fort engagement politique, unique en Europe. Ainsi, tous les établissements publics du second degré (collège et lycée) doivent intégrer le CLIL dans leurs programmes.

Dans la première phase de lancement, c'est l'Institut National de Documentation, d'Innovation et de Recherche en Éducation (INDIRE) qui, missionné par le MIUR, a été chargé d'organiser l'offre de formation⁸. Ces formations, de nature complexe, articulent un volet linguistique, un volet méthodologique et un volet disciplinaire pris en charge par les universités. Sanctionnées par l'obtention de 20 crédits CFU, elles permettent aux enseignants de pratiquer une didactique spécifique marquée par un fort accent actionnel et un recours fréquent aux TICE. Tosoratti (2006 : 345) faisant état d'une expérience CLIL démarrée dans le Frioul en 2002 met l'accent sur le réseautage et la solidarité professionnelle, qui, par voie d'accompagnement entre pairs et de co-pilotage pourraient faciliter l'appropriation des changements didactiques induits par la mise en œuvre de ces deux dispositifs. Outre les dispositifs qui visent l'habilitation ou prévoient une certification, des initiatives ponctuelles de formation sont proposées aux enseignants afin d'assurer une mise à niveau de leurs connaissances et de leurs compétences. Les Journées Pour le Français, organisées par l'Alliance Française sur l'ensemble du territoire italien constituent pour les praticiens une opportunité de faire le point sur les recherches et les pratiques innovantes, notamment sur les TICE⁹ et le CLIL. Soulignons également les efforts de l'association italienne du DORIF (*Centro di Documentazione e Ricerca per la Didattica della Lingua Francese nell'Università Italiana*) pour assurer la promotion de la didactique du français et renforcer le lien entre l'enseignement supérieur et l'enseignement secondaire. Ces efforts sont également relayés par l'Association italienne des Centres de linguistique appliquée (*Associazione Italiana dei Centri Linguistici Universitari* - AICLU). Citons enfin l'association de la nouvelle didactique des langues (*Lingue e Nuova Didattica* - LEND)¹⁰ qui, depuis plus de deux décennies, met l'accent sur les pratiques didactiques médiées par les TICE¹¹.

3. Des pratiques méthodologiques innovantes soutenues par les TICE ?

3.1 Les TICE au cœur des discours institutionnels

Les TICE, omniprésentes dans les documents européens et nationaux (Commission Européenne, 2012), constituent un axe de réflexion incontournable dans les discours institutionnels : d'une part sont mises en évidence les nécessités d'amélioration structurelle, en termes d'une meilleure intégration des technologies éducatives aux pratiques didactiques; d'autre part, on ressent chez les praticiens le besoin d'une mise à jour méthodologique pour combler l'écart qui les sépare d'étudiants qualifiés parfois un peu trop vite de « natifs du numérique »¹². Dans les Recommandations du Parlement européen et du Conseil de l'Europe (2006/962/CE du 18 décembre 2006), parmi les huit compétences clé pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, est mentionnée « la compétence numérique qui implique l'usage raisonné et critique des technologies de la société de l'information (TSI) et, donc, la maîtrise des technologies de l'information et de communication (TIC) ». Dans certains documents récents visant la description du profil de l'enseignant de langue en Europe, les TICE et les compétences numériques sont explicitement mentionnées : « *Integrare i dispositivi TIC nella formazione iniziale e in servizio degli insegnanti di lingue* » (Coonan, Matteis, Ludbrook, Ziegler, Eskildsen et Bottin, 2009). Si nous nous référons au document italien le plus récent en matière de réforme de l'enseignement et de l'École, « *La buona scuola* », deux points sur douze sont consacrés à l'école numérique et aux nouvelles exigences d'alphabétisation introduites par les nouveaux supports.

En fait, si l'écueil d'une véritable intégration des TICE dans les pratiques didactiques ne semble pas dépendre d'un manque de volonté ou de sensibilité institutionnelle vis-à-vis de la question, la difficulté prégnante d'intégration des outils dans les modèles de formation rend difficile la mise en acte des discours en raison de phénomènes d'inertie (bureaucratique, entre autres) ou d'effets de rejet. Certains biais axiologiques de l'innovation (conceptions centrées sur l'économie des ressources et l'abaissement des coûts ou modèles techno-centrés) ont pu induire un usage détourné des modèles d'*e-learning* qui ont suscité chez les praticiens et les chercheurs du domaine, des phénomènes légitimes de réticence et de résistance. Or, malgré une évidente bonne volonté de la plupart des acteurs de terrain, la perplexité, le sentiment d'incompétence subsistent et concourent encore à freiner les initiatives.

3.2 Les dispositifs de formation et la didactique hybride

Les concepts de « dispositif de formation » et de « didactique hybride » véhiculent une approche pédagogique à l'apprentissage des langues qui nous semble pertinente.

En effet l'attention n'y est pas centrée sur les TICE en tant qu'outils. Afin d'éviter des applications décentrées par rapport aux objectifs didactiques¹³, l'approche retenue met plutôt l'accent sur les processus, la complexité des modèles, les variables personnelles et environnementales (Cervini, 2012, 2014). Ainsi, pour Peraya :

Un dispositif est une instance, un lieu social d'interaction et de coopération possédant ses intentions, son fonctionnement matériel et symbolique enfin, ses modes d'interactions propres. L'économie d'un dispositif - son fonctionnement - déterminée par les intentions, s'appuie sur l'organisation structurée de moyens matériels, technologiques, symboliques et relationnels qui modélisent, à partir de leurs caractéristiques propres, les comportements et les conduites sociales (affectives et relationnelles), cognitives, communicatives des sujets. (Peraya 1999 : 153).

D'après les derniers paradigmes du CALL - *Computer Assisted Language Learning (integrated CALL*, selon Bax 2002), ce sont les activités participatives, la possibilité de communiquer en réseau et de façon distribuée qui ont l'impact le plus fort sur les modèles d'apprentissage hors et dans la classe. Les technologies sont transparentes et normalisées à tel point qu'elles ne sont plus mentionnées en tant qu'outils - pour décrire ou justifier les démarches méthodologiques adoptées, laissant alors plus de champ aux dimensions pédagogique et relationnelle. Charlier (2009) explique les malentendus de la conception didactique en contexte numérique et d'apprentissage en autonomie par la confusion, souvent réitérée en littérature, entre les outils et les approches. Le cas échéant, elle mentionne la « confusion entre les technologies et leurs usages », la « confusion entre les technologies et les modèles théoriques » et la confusion « entre l'innovation technologique et pédagogique ou de service ». Ces flottements sémantiques semblent pouvoir être canalisés au moyen de

l'approche par les dispositifs (qui) permet le retour des acteurs, avec leurs représentations, leurs attitudes, voire leur mythologie, là où l'on a eu trop souvent tendance à ne parler que de « système » technique et/ou de « structure » organisationnelle. (Jacquinot-Delaunay, 2002 : 2)

D'après Peraya *et al.* (2011) l'évaluation des dispositifs de formation s'appuie sur six facteurs, tous centrés sur les dimensions humaines, cognitives et interactionnelles:

- i) l'articulation entre présence et distance (jusqu'à quel degré les étudiants sont à même de participer activement en présence ou à distance ?) ;
- ii) la médiatisation (c'est à dire la possibilité d'exploiter ou pas des outils de communication et collaboration) ;
- iii) la médiation (en termes de possibilité ou pas d'interagir activement sur et avec les matériaux didactiques) ;
- iv) l'accompagnement (en tant que typologie de support et soutien tutoriel :

socio-affectif, disciplinaire, organisationnel) ;

v) l'ouverture du dispositif de formation (c'est-à-dire sa souplesse, sa flexibilité, sa capacité à subir des modifications afin de répondre au mieux aux besoins des participants et aux buts didactiques spécifiques).

L'articulation entre ces facteurs détermine et caractérise le modèle de formation¹⁴. Cette articulation, qui repose des pratiques de co-construction des connaissances, peut étayer l'apprentissage en dépassant les approches dichotomiques exclusivement centrées sur la transmission des savoirs.

3.3 Un laboratoire pour le changement : Innovalangues

Les financements que la France, via son Agence Nationale de la Recherche (ANR), destine à des projets innovants dans le domaine de la formation et de l'apprentissage (projets IDEFI - Initiatives d'Excellence en Formations Innovantes) sont très importants. Ils sont attribués en fonction de critères qui constituent les « démonstrateurs » de créativité des IDEFI pouvant être résumés par quatre principes forts : « innovation, transformation, pérennité et réalisme » (Masperi, Quintin, 2014a : 7). Afin de ne pas rester sur le flottement inhérent au concept d'innovation, l'association de ces quatre principes nous conduit à l'envisager comme effective si l'impact introduit par les changements dont elle est porteuse est observable à long terme. Les TICE et de nombreux modules de formation hybride sont presque toujours naturellement intégrés aux projets IDEFI, en appui à l'innovation. C'est le cas par exemple du projet ANR¹⁵ « Innovalangues »¹⁶ (Masperi, 2012), porté par l'Université de Grenoble 3 et confié au Lansad (service chargé de l'enseignement des langues aux spécialistes d'autres disciplines) de l'Université Stendhal. Dans ce cadre, « innover signifie faire bouger les lignes, pousser les cadres, autrement qu'en créant forcément du neuf. [...] C'est faire évoluer les pratiques par un double mouvement systémique, écologique, qui bouge, qui apporte de l'instabilité : un mouvement d'émergence-convergence d'idées, d'intuitions, de 'bulles' de créativité qui naissent des besoins du terrain [...] ». La volonté de dynamiser, d'améliorer et de transformer les pratiques de formation en langues anime l'ensemble du projet et se traduit par la « mise à disposition d'une offre diversifiée et hautement flexible de modèles de formation », par la « valorisation des expériences de chacun », mais aussi par des « actions qui visent à permettre à l'enseignant de dépasser le statut de simple utilisateur de ressource, pour se forger celui d'acteur de changement ». (Masperi, Quintin, 2014a : 10). Dans Innovalangues l'innovation en éducation est conçue comme innovation sociale. En effet, s'il s'agit de créer un 'Environnement Personnalisé d'Apprentissage en Langues' numérique pour répondre aux exigences multiples des apprenants des langues et des institutions, l'accent est mis

sur le bien-être des acteurs impliqués. Et ce, qu'il s'agisse des enseignants quel que soit leur statut (tuteurs, concepteurs, chercheurs...), ou des étudiants (spécialistes et non spécialistes). Cette approche se traduit par la mise en œuvre des démarches propres à la recherche-action (théorie-pratique-théorie), par des actions fréquentes d'observation qualitative et, enfin, par une synergie entre actions didactiques et approfondissements théoriques. La volonté d'attribuer un rôle central aux enseignants dans les démarches de renouvellement des pratiques et des produits s'exprime également dans le choix des partenaires : le projet est soutenu par le partenaire italien associatif LEND (*Lingue e Nuova Didattica*) et par l'association européenne REAL (Réseau Européen des Professeurs de Langues). Si la plupart des projets IDEFI sont encore en cours de conception et/ou d'expérimentation, et que les retombées ne sont pas encore évaluées, la volonté politique se traduit en actes concrets, avec la constitution d'un modèle d'appui institutionnel qui s'inscrit dans une certaine continuité et procède d'un lien fort entre innovation et recherche (partenariat entre le volet scientifique, le volet didactique et le volet associatif pouvant couvrir la diffusion et la dissémination). Ce lien fort se manifeste d'ailleurs par la production d'articles, de colloques et d'échanges horizontaux entre praticiens et chercheurs.

3.4 Les formations TICE en Italie

Les formations existantes répondent à deux logiques distinctes : d'une part l'acquisition chez les praticiens d'une culture TICE au sens large du terme (connaissance des principales orientations, des courants théoriques qui la sous-tendent, des problématiques générales suscitées par leur utilisation didactique); d'autre part, des formations ciblant des usages et besoins spécifiques, qu'il s'agisse de l'utilisation de matériels diffusés dans les écoles (le tableau blanc interactif - TBI, *lavagna interattiva multimediale* - LIM dans la terminologie italienne) ou de tâches scénarisées dans une perspective spécifique (approche CLIL). Nous ne disposons pas encore d'un recensement officiel des programmes mais il semble *a priori* que les formations visant le TFA (Formation initiale ou PAS) prévoient pour la plupart des cours sur les TICE et en particulier, sur la scénarisation pédagogique d'unités didactiques. Cependant, en l'état actuel de nos connaissances, ces formations ont lieu sur un laps de temps très court et mettent les praticiens novices dans une situation de stress peu propice à la réutilisation et à la pratique régulière des compétences acquises. Le fait qu'après l'obtention de l'habilitation, il n'y ait plus ou peu de suivi empêche la mise en place de stratégies efficaces et pérennes en termes de pratiques. Les enseignants les plus motivés et disposant déjà d'une expérience avec les TICE peuvent faire preuve d'une incroyable créativité dans l'articulation des séquences qu'ils proposent à leurs élèves mais se heurtent parfois à un manque de reconnaissance de leurs efforts ou à des obstacles techniques qui les

contraignent à un bricolage certes bien orchestré mais sans lisibilité¹⁷. En effet, les idées initiales guidant certains de ces projets locaux pourraient conduire à des projets à plus grande échelle, à des partenariats, et pourquoi pas, à des financements européens (sous réserve d'énergies et de compétences pour l'élaboration des demandes). Ces objets didactiques créés et expérimentés échappent à la recherche et à la valorisation des efforts fournis par les enseignants. C'est pourquoi nous prôtons une formation de formateurs dans ce domaine, guidée par la recherche action.

4. Conclusions et perspectives

En Italie, les formations aux TICE promeuvent encore trop rarement les perspectives théoriques amples, plurielles et systémiques dont nous venons de faire état. Or, l'innovation, avec toute la prudence qu'impose le terme, repose fortement sur la capacité des enseignants à se saisir des changements impulsés par des logiques institutionnelles (comme c'est le cas notamment avec l'approche CLIL) ou bien sur leur dynamisme et leur aptitude à proposer eux-mêmes des changements dans les pratiques. Dans le cas de vastes projets, tels qu'Innovalangues, le croisement des démarches ascendantes et descendantes ainsi que l'association de la recherche à l'observation de terrain semblent favoriser le co-pilotage d'initiatives où, pour reprendre les termes de Masperi et Quintin (2014a : 13), « innover signifie faire bouger les lignes, pousser les cadres, autrement qu'en créant forcément du neuf ».

Ainsi, le degré d'accompagnement, le suivi, l'attention portée à la réception de ces éléments chez les différents acteurs, la capacité à stimuler leur réflexivité constituent, sinon des indicateurs objectifs pour évaluer l'innovation, du moins des conditions sine qua non à la réussite de projets, qui, à défaut d'introduire des pratiques pouvant être scientifiquement qualifiées de nouvelles, garantissent une diversification des modalités d'enseignement/apprentissage des langues. Aussi, par rapport au flottement conceptuel qui accompagne le terme Innovation et ses connotations subjectives, le concept d'« énovation » est peut-être plus à même de rendre compte des effets suscités par l'introduction de pratiques didactiques qui visent à améliorer l'existant, à proposer un panel élargi de parcours et d'activités marqués par des indicateurs objectifs : pérennité, articulation, diversité et pertinence des modalités de l'action didactique, prise en compte des variables humaines et environnementales. En outre, il faut ajouter que les progrès des apprenants peuvent aussi être mesurés et évalués. Enfin, pour évaluer les effets à court, moyen et long terme des projets pour l'E/A des langues (médiés ou non par les TICE) il reste également possible de recueillir et d'analyser quantitativement et qualitativement, la réception subjective des modalités d'E/A par les différents acteurs. Le croisement des deux types d'approche est d'ailleurs souhaitable épistémologiquement. En somme il ne s'agit plus tant d'évaluer l'innovation en

didactique des langues (abstraction aussi peu maniable que la notion de progrès) mais de photographier, de recenser et de conceptualiser la diversification des pratiques par l'articulation des éléments qui la constituent (tâches, activités, progressions, modalités). Cela passe selon nous, non seulement par la formation mais aussi et surtout par le lien entre formation, mise en place de pratiques réflexives chez les enseignants et boucle récursive d'une recherche-action qui fait encore trop souvent défaut. Cela étant, certaines expériences actuelles tendent à cet objectif. Par exemple, les groupes DORIF Centre de Langues et Plurilinguisme¹⁸ et Politiques linguistiques du français, Éducation et Formation¹⁹ entendent promouvoir conjointement le dialogue horizontal entre chercheurs et enseignants. Pour l'amélioration et la valorisation de la formation en didactique des langues, ces deux groupes ont mis en place un espace d'échanges entre enseignants sur la plate-forme Moodle ECLA de l'université de Pérouse. Outre cette initiative, l'effort réflexif autour des pratiques didactiques passe aussi par la synergie entre les différents acteurs de la formation et de la recherche, comme nous l'avons vu avec Innovalangues, qui tisse un réseau associatif dense. Le lien fort entre chercheurs et praticiens se traduit également en Italie par la mise en place de séminaires et de journées d'études qui peuvent viser les TICE en général, et les dispositifs hybrides en particulier²⁰. Enfin, sur le plan scientifique, une visibilité et une légitimité institutionnelles accrues de la didactique des langues faciliteraient l'adaptation des enseignants de langue à la diversification des pratiques et les aiderait à participer activement aux changements dont ils sont partie prenante.

Bibliographie

- Bax, S. 2002. « CALL - past, present and future ». *System*, n.° 31, p. 13-28.
- Boiron, M. 2005. "L'innovation en question(s)". *Le Français dans le Monde*, 337, 32-35. <http://www.fdlm.org/fle/article/337/innoboiron.php> [consulté le 10 mars 2015].
- Bosisio, C., Gabrinetti, M. 2010. « Vers des enseignants éducateurs plurilinguistiques », *Les Cahiers de l'Asdifle (Quelles formations durables en FLE/FLS)*, n.° 21, p. 134-143.
- Brodin, E. 2004. Innovation en éducation et innovation dans l'enseignement des langues : quels invariants ? . In : Poussard C., Vincent-Durroux L. (eds), *Les Cahiers de l'ACEDLE (Association des Chercheurs et Enseignants en Didactique des Langues Étrangères)*, <http://www.acedle.org> [consulté le 4 mars 2015].
- Cervini, C. 2012. « Formation hybride et auto-apprentissage des langues étrangères: vers un changement de paradigme par la révision du concept d'autonomie ». *Repères DORIF: autour du français, langue, culture, plurilinguisme*, n.° 1. http://www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php?id=14 [consulté le 4 mars 2015].
- Cervini, C., Valdivieso, A. (eds). 2014. *Dispositivi formativi e modalità ibride per l'apprendimento linguistico*, Bologna: Edizioni CLUEB.
- Charlier, B. 2009. « L'apprentissage augmenté? Recherches et interventions en technologie de l'Éducation ». In : Barbier J.-M., Bourgeois E., Chapelle G. et Ruano-Borbalan J.-C. (dir.), *Encyclopédie de la formation*, Paris : PUF, ch. 20.
- Chini, M., Bosisio, C. 2014. *Fondamenti di glottodidattica. Apprendere e insegnare le lingue oggi*. Roma: Carocci.

Commission européenne, 2012. *Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions. Repenser l'éducation - Investir dans les compétences pour de meilleurs résultats socio-économiques*. COM(2012) 669/3

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52012DC0669&from=IT> [consulté le 4 mars 2015]

Conseil de l'Europe, 2001. *Cadre européen commun de référence des langues. Apprendre, enseigner, évaluer*. Conseil de l'Europe, Conseil de la Coopération culturelle, Comité de l'éducation, Division des langues vivantes de Strasbourg, Comité de l'éducation. Paris : Didier.

Coonan, C. M. 2006. *La sfida del CLIL e l'Università*. In: C. M. Coonan (a cura di), *CLIL: un nuovo ambiente di apprendimento. Sviluppi e riflessioni sull'uso veicolare di una lingua seconda/straniera*, Venezia: Libreria Cafoscarina.

Coonan, C. M. 2012. « Il profilo europeo dell'insegnante di lingua straniera ». *Synergies Italie*, n° 8, p. 19-29.

Coonan, C. M., Matteis, P. de, Ludbrook, G., Ziegler, G., Eskildsen L., Bottin, C. 2009. *Raccomandazioni per migliorare la formazione degli insegnanti di lingue*. In: *Europa Training Teachers of Languages in Europe - SEMLANG - Analytic report*, Sèvres, Centre International des Etudes Pédagogiques, CIEP (Rapporto di ricerca).

Coyle, D. 2005. « The Teaching Observatory: Exploring zones of interactivity ». In: Holmberg G., Shelley M., White C. (eds.), *Languages and Distance Education: Evolution and Change*. Clevedon : MultiLingual Matters, p. 309-326.

Cros, F. 1997. « L'innovation en éducation et en formation », *Revue française de pédagogie*. Vol. 118, n° 1, p. 127-156.

Cros, F. 1998. « L'innovation en éducation et en formation : vers la construction d'un objet de recherche ? » *Education permanente*, n° 134, p. 9-20.

Cros, F. 2001. *L'innovation scolaire, Enseignants et Chercheurs - Synthèse et mise en débat*. INRP.

David, H. 2013. « L'enseignement bilingue franco-italien en Italie et le diplôme binational *Esabac* : Cuq, J-P. (Dir.) 2003. *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Asdifle. Paris : CLE International. Une coopération au carrefour d'enjeux politiques et didactiques ». *Recherches en didactique des langues et des cultures : Les Cahiers de l'Acedle*, Vol. 10, n° 3. http://acedle.org/IMG/pdf/09_David_RDLC_v10n3.pdf [consulté le 4 mars 2015].

Eurydice, 2006. *L'enseignement d'une matière intégrée à une langue étrangère (EMILE) à l'école en Europe*. http://www.indire.it/lucabas/lkmw_file/eurydice//CLIL_FR.pdf [consulté le 4 mars 2015].

Hamon, Y. 2012. « Usages des TICE pour l'enseignement des langues : modifications des rôles et nouvelles professions », *Repères Dorif*, n. 1. http://www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php?id=16 [consulté le 4 mars 2015].

Hamon, Y. 2014. « Médias sociaux et apprentissage des langues-cultures étrangères : tendances actuelles de la recherche ». In: Cervini C., Valdivieso, A. *Dispositivi formativi e modalità ibride per l'apprendimento linguistico*. Bologna: Edizioni CLUEB.

Jacquinet-Delaunay, G. 2002. Absence et présence dans la médiation pédagogique ou comment faire circuler les signes de la présence. In : Guir R., *Pratiquer les TICE. Former les enseignants et les formateurs à de nouveaux usages*. Bruxelles : De Boeck, p. 104-116.

Kelly, L.G., Grenfell M., Gallagher-Brett A., Jones D. Richard L., Hil-Marsson-Dunn A. 2002. *The Training of Teachers of a foreign language: developments in Europe*. Main report. <http://eprints.soton.ac.uk/48246/> [consulté le 4 mars 2015].

Lamy, M-N. 2011. Entre les 'murs' de Facebook et le forum institutionnel : nouveaux espaces d'expression en langue cible. In : *Proceedings of EPAL 2011*. <http://w3.u-grenoble3.fr/epal/dossier/06_act/pdf/epal2011-lamy.pdf> [consulté le 4 mars 2015].

Masperi, M. 2012. « Le Projet Innovalangues », <http://lansad.u-grenoble3.fr/version-francaise/projets-et-bilans/projets/projet-innovalangues-166345.kjsp> [consulté le 4 mars 2015].

- Masperi, M., Quintin, J.-J. 2014a. « L'innovation selon Innovalangues », *LEND - Lingua e nuova didattica*, n° 1/2014, pp. 6-14.
- Masperi, M., Quintin, J.-J. 2014b. Enseigner à l'université en France, à l'ère du numérique : l'apport de dispositifs d'ingénierie innovants dans la formation en langues. In : Cervini C., Valdiviezo A.C. (eds). *Dispositivi formativi e modalità ibride per l'apprendimento linguistico*. Bologna : CLUEB, p. 61-79.
- Napoli, J., Sourisseau, J. 2013. « L'EMILE est-il appliqué dans l'enseignement supérieur ? ». *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité*. Vol. XXXII N° 3, p. 123-143.
- Narcy-Combes, J-P. 2005. *Didactique des langues et TIC : vers une recherche- action responsable*. Paris: Éditions Ophrys.
- Ollivier, C. 2012. « Approche interactionnelle et didactique invisible - Deux concepts pour la conception et la mise en œuvre de tâches sur le web social », *Alsic* [En ligne], Vol. 15, n° 1, <http://alsic.revues.org/2402> [consulté le 9 mars 2015].
- Peraya, *et al.* 2011. « Vers une typologie des dispositifs hybrides de formation en enseignement supérieur: une typologie des dispositifs hybrides », *Distances et savoirs*, Vol. 9, p. 69-96.
- Pietropaoli, D. 2010. *Metodologie per lo sviluppo della formazione continua*. Thèse de doctorat soutenue à l'Université de Roma Tre. <http://dspace-roma3.caspur.it/> [consulté le 4 mars 2015]
- Tosoratti, C. 2006. Un'esperienza di apprendimento continuo: la formazione del docente. In: Coonan, C. M. (a cura di). *CLIL: un nuovo ambiente di apprendimento. Sviluppi e riflessioni sull'uso veicolare di una lingua seconda/straniera*. Venezia: Libreria Cafoscarina, p. 341-352.

Notes

1. Le document peut être consulté et téléchargé à l'adresse : <https://labuonascuola.gov.it> [consulté le 4 mars 2015].
2. Les TICE sont abordées au point 3 « *Digitalizzare per diventare efficienti, diventare efficienti per migliorare la scuola* » et les langues sont traitées au point 4 « *La prossima alfabetizzazione: lingue straniere, coding, economia* ».
3. Le CLIL est connu en France comme l'Enseignement des matières Intégrées en Langue Etrangère (EMILE).
4. De récentes mesures gouvernementales prévoient la titularisation de 100 000 enseignants précaires. Si le processus de stabilisation des enseignants dans leur carrière se poursuit à long terme, ce problème de délai entre la fin du parcours et l'obtention de l'habilitation ne devrait plus se poser.
5. L'accueil de ce qui est ici une innovation effective de type *top-down* (le baccalauréat franco-italien n'existait pas auparavant) est très positif puisque le dispositif mis en place en 2009 a connu un franc succès dont témoignent les chiffres clés publiés en 2013 par l'ambassade de France en Italie. Des 700 diplômés en 2011, le dispositif devrait, d'après les prévisions, dépasser les 6000 candidats.
6. Les enseignements CLIL (pour l'heure en formation continue seulement) sont divisés en une partie linguistique et une partie méthodologique. La partie linguistique est attribuée à des prestataires de service selon un plan du MIUR et des USR à des écoles, ou des réseaux associatifs selon les cas. Dans tous les cas ces enseignements linguistiques sont financés par le MIUR. La formation méthodologique et didactique, quant à elle, ne peut être assurée que par l'Université avec 20 Cfu attribués.
7. Les dispositions légales peuvent être consultées sur le site du ministère italien de l'éducation et de la recherche à l'adresse : <http://hubmiur.pubblica.istruzione.it/web/istruzione/dg-ordinamenti/clil-normativa> [consulté le 4 mars 2015].
8. Pour plus d'information sur l'INDIRE et son rôle dans le déploiement et la valorisation de l'approche CLIL, le lecteur pourra disposer de plus amples informations en lisant le document récapitulatif établi par une responsable de l'institut à la page : <http://arca.unive.it/bitstream/10278/264/1/Atti-4-2s-Macherelli.pdf> [consulté le 4 mars 2015].

9. A titre d'exemple, en 2014, l'utilisation de la plate-forme Moodle a donné lieu à une intervention et des ateliers pratiques assurés par une enseignante du Centre Linguistique de Pérouse, tandis qu'en Sicile, le thème était « Premiers pas vers l'Europe avec eTwinning ». En 2015, le thème de la Journée à Rimini était « Apprendre le français avec le numérique ».

10. Le statut de cette association est disponible à l'adresse : <http://www.lend.it/italia/index.php/statuto> [consulté le 4 mars 2015].

11. A titre d'exemple, l'association a proposé aux enseignants de langue du secondaire un séminaire intitulé « Lingue e multimedialità » qui s'est déroulé de janvier à mars 2013. Le programme, très complet, peut être consulté à la page :

http://www.cislscuolacuneo.it/leggi/usr/2013/CR17_ALLEGATO1.pdf [consulté le 12 mars 2015]

12. Cela étant, ce profil doit être nuancé car les habiletés numériques des élèves dans le secondaire et à l'université ne sont pas les mêmes partout, pour tous les publics et toutes les filières (par exemple l'écart peut être important entre les élèves des matières scientifiques, plus à l'aise avec les outils technologiques et les littéraires, souvent novices pour des utilisations techniques et non informelles des technologies).

13. Nous rappelons le choix de l'Université de Cassino qui, en 2012-2013, a envisagé de remplacer les cours en présentiel par des modules de cours entièrement à distance.

14. Notamment les caractéristiques qui permettent de faire des distinctions entre les modèles d'apprentissage en autonomie - totale ou partielle - les modèles hybrides, ou les modèles en présentiel enrichi.

15. « Cet appel à projets vise à soutenir des projets emblématiques et innovants en matière d'enseignement supérieur. Il s'agit de valoriser l'innovation en matière de formation par le soutien d'un nombre limité d'initiatives ambitieuses, à la hauteur des standards internationaux ». <http://www.agence-nationale-recherche.fr/investissements-d-avenir/appels-a-projets/2011/initiatives-d'excellence-en-formations-innovantes-idefi/> [consulté le 4 mars 2015].

16. Innovalangues se donne pour ambition d'initier, de soutenir et de déployer des actions visant la transformation consolidée des pratiques d'enseignement - apprentissage des langues sur le site grenoblois, et, par des actions diffusantes, sur le territoire national et au-delà. La description intégrale du projet est disponible à l'adresse : <http://lansad.u-grenoble3.fr/version-francaise/projets-et-bilans/projets/projet-innovalangues-166345.kjsp> [consulté le 4 mars 2015].

17. A l'exception des enseignants qui s'engagent dans des projets déjà constitués tels que Galanet ou E-tweening.

18. Le programme et les objectifs du groupe sont explicités sur le site du DORIF et disponibles à l'adresse :

<http://dorif.it/gruppo-%20Centres%20linguistiques%20et%20plurilinguisme> [consulté le 4 mars 2015].

19. Le programme et les objectifs de cet autre groupe DORIF peuvent être consultés à l'adresse : <http://dorif.it/gruppo-Politique%20linguistique%20du%20français%20et%20formation> [consulté le 4 mars 2015].

20. A ce propos, il convient de mentionner la journée d'étude « IN.A.TRA. - *Progetti per l'apprendimento linguistico: pluralità di obiettivi, metodologie, strumenti* » (3 et 4 février 2014-École de Langues et Littératures de l'Université de Bologne) reconnu comme séance de formation pour les enseignants des écoles. Le descriptif de cette journée est disponible à l'adresse :

<http://www.scuolalingue.unibo.it/it/bacheca/seminario-sui-progetti-per-lapprendimento-linguistico> [consulté le 4 mars 2015].

Synergies Italie n° 11 / 2015



Compte rendu
d'ouvrage



Danielle Londei & Laura Santone (éds.), 2013,
Entre linguistique et anthropologie. Observations de terrain,
modèles d'analyse et expérience d'écriture, Berne:
Peter Lang, 345 p.



Maria Margherita Mattioda

Université de Turin, Italie

marita.mattioda@unito.it

Des années durant, la linguistique et l'anthropologie ont suivi des voies parallèles et se sont développées de façon autonome tout en étant des disciplines fort complémentaires dont l'évolution s'est adaptée aux mutations des paradigmes. Tracer des parcours inhabituels, tisser des liens, construire des ponts interdisciplinaires, mettre en lumière les intersections conceptuelles et leurs influences réciproques, explorer le terrain selon de nouvelles méthodes comme le souhaitait Levi Strauss en 1958 dans son livre *Anthropologie structurale* : telles s'avèrent les ambitions de ce volume qui pose au centre de la réflexion l'espace « entre la linguistique et l'anthropologie » et « le langage et la culture ». Du point de vue de l'histoire des idées, le point de départ de la réflexion est la rencontre de Romain Jakobson et Claude Lévi-Strauss, au début des années Cinquante à l'occasion de la Conférence de l'Université d'Indiana (1952), plus précisément la relecture du bilan conclusif rédigé par Jakobson et placé ensuite en ouverture de ses *Essais de linguistique générale*. Les déclarations d'estime réciproque et les échanges entre ces deux grandes personnalités ont permis de jeter les bases d'une véritable confrontation et de souder des liens de collaboration dans une véritable « aventure de l'esprit » enrichissant les spécialistes des deux champs d'investigation aussi bien au niveau théorique que méthodologique.

Pour suivre le parcours de la série infinie des croisements et des éloignements autour de la relation entre langage et culture, le volume est organisé en quatre parties permettant d'explorer les voies multiples des questionnements des linguistes et des anthropologues dans le but de les faire rencontrer sur un terrain commun : l'étude du langage comme représentation culturelle et de la culture comme expression langagière, au-delà des méthodologies et des procédures spécifiques à chaque discipline. De plus, c'est l'observation de l'actualité du débat à une époque où les technologies numériques ont profondément modifié notre rapport à la langue et à la culture, qui constitue le véritable défi de ce livre dont le mérite principal est de faire ressurgir le « sens profond, culturel » de tout phénomène de communication pour redécouvrir les modalités d'être au monde et dans le monde. La « nécessité interdisciplinaire » est ainsi évoquée pour élargir le champ épistémologique et pour transformer le dialogue en « instrument heuristique de la recherche » afin de poursuivre la construction des connaissances dans un espace d'autant plus flou qu'il s'agit de zones de frontières où les différents parcours sont à co-construire.

L'ensemble du volume se situe dans un cadre de référence pluriel permettant d'aborder un large éventail de problématiques qui vont de la linguistique appliquée à la pragmatique, de l'anthropologie à l'ethnographie. Le noyau est représenté par les écritures dans ses multiples déclinaisons et l'enjeu par la compréhension de l'activité discursive en tant qu'« activité de mise en mots culturelle et identitaire de la signification et de la représentation de soi » (p. 5).

Linguistique et anthropologie au prisme de l'histoire

La première partie de l'ouvrage essaie de recomposer les liens entre la linguistique et l'anthropologie d'un point de vue historique à travers six contributions qui invitent le lecteur à parcourir le chemin intellectuel des côtoiements de la linguistique et de l'anthropologie. La perspective du linguiste relie les trois premières contributions, pour laisser ensuite la place au regard de l'anthropologue. D'entrée de jeu, le dialogue interdisciplinaire entre le linguiste et l'anthropologue est évoquée par Jean-Michel Adam, fort de son expérience sur le terrain grâce à ses recherches conjointes avec des anthropologues, des philosophes et des sémio-narratologues aboutissant en 1990 à la publication d'un livre au titre expressif *Le discours anthropologique. Description, narration, savoir*. Il choisit d'explorer « les liens passés de la linguistique et de l'anthropologie » à travers la pensée de deux grands piliers de la linguistique, Benveniste et Jakobson, et de l'anthropologue Malinowski pour mettre en relief les éléments qui ont majoritairement influencés la réflexion de l'un et des autres. A partir de la notion de « communion phatique » développée par Malinowski à l'intérieur de sa théorie du langage, l'auteur illustre comment Jakobson a pu enrichir son modèle de la communication et comment Benveniste a repris certains passages de cette théorie dans sa dimension plus « discursive », voire textuelle. En effet, il reconnaît dans le parcours de l'anthropologue, en particulier dans l'analyse des récits mythiques des *Argonautes du Pacifique*, une esquisse de la théorie des genres narratifs « aux antipodes de la narratologie structurale » du fait que la focalisation se situe sur leur dimension pratique : la puissance illocutoire et performative des mots s'observe dans « la réalité pragmatique du discours », dans « des genres discursifs et le système des genres propre au groupe social étudié ».

La revue « L'Homme », fondée en 1961 par Emile Benveniste, Claude Lévi-Strauss et Pierre Gourou, en tant que lieu de convergence interdisciplinaire, fait l'objet de l'article de Laura Santone qui se propose de replacer les « concepts, les théories et les postures épistémologiques constituant la conjoncture théorique » entre les deux disciplines. L'histoire de la revue est scandée sur la base de quatre périodes qui reconstituent une véritable « aventure de l'esprit » sortant de la rigidité du milieu académique pour relier les deux disciplines dans l'objectif commun d'approfondir la connaissance de l'homme

et de découvrir ce que Lévi-Strauss appelle les « secrets ressorts qui meuvent [...] l'esprit humain » (p. 29). Ces premiers tâtonnements mèneront en 1961 à la fondation de la revue où cette aventure de l'esprit s'enrichira à travers le débat et deviendra aussi « aventure du discours ». Les « moments forts » se situent pendant la période 1964-1970 : la revue représente une sorte de « plateforme de différentes zone de contact », de la sémiologie à la sémiotique, de la rhétorique à la poésie, à la musique, à la phonostylistique de Fonagy, grâce en particulier à la vivacité de collaborateurs tels que Greimas, Todorov, Kristeva, Pottier et au développement de la réflexion sur la position du sujet dans la langue et sur la linguistique du discours. La dernière période analysée (1970-1981) illustre le questionnement sur le concept de *speech event* ou fait de parole, issu des études de Jakobson et de Hymes, aussi bien de la part des linguistes que des anthropologues, et redessine dans l'hybridité les contours très perméables des deux disciplines.

Les rapports de la sémiotique, considérée comme « l'ensemble des réflexions qui cernent les processus de production-réception de la valeur, de toute valeur y compris la valeur langagière » (p. 47) et de l'anthropologie sont livrés par Georges Molinié dans sa brève, mais dense relecture des *Ethiques* et des *Topiques* d'Aristote attribuant comme finalité au langage le bonheur humain. C'est ainsi qu'on peut parler d'une anthropologie laïque où l'épanouissement humain assume une dimension collective dans la confrontation intersubjective et dans la gestion de l'altérité. La sémiologie se configurant comme un « apprivoiseur d'étrangeté » favoriserait la communication comme valeur en soi et permettrait d'accéder au pathémique et à l'émotion signifiante de l'art qui fonctionne comme « intégrateur sémiotico-anthropologique de l'enracinement de tout processus de signification dans la matérialité sensible du vivre humain » (p. 50).

L'anthropologue Alessandro Duranti montre comment l'étude des formes linguistiques en anthropologie et en linguistique a suivi des voies parallèles et distinctes à travers la présentation de deux théories développées au début du XXe siècle en Amérique du Nord par le géographe linguiste et ethnographe, Franz Boas et en Europe par le linguiste suisse Ferdinand de Saussure. Tous deux réexaminent le concept de langue, mais dans des contextes divers et avec des conséquences différentes. En effet, le projet de Boas ouvrira la voie au développement d'une « anthropologie linguistique » américaine fondée sur l'idée que la langue - moyen d'accès à la culture des populations amérindiennes - est aussi un code culturel. Le projet saussurien basé sur l'opposition langue/parole servira par la suite à Chomsky pour élaborer sa distinction entre compétence et performance, mais ce sera Sapir, élève de Boas, qui fournira les éléments pour dépasser « le premier paradigme de recherche » (la description formelle) en considérant les langues comme un « patrimoine de l'humanité » portant les traces des transformations de l'expérience. Un « deuxième paradigme » se définit dans les années 1960 au moment

de la scission entre le courant anthropologico-linguistique et linguistico-formel menant d'une part à l'émergence de l'ethnographie de la communication de Gumperz et Hymes (élargissement de la notion d'événement linguistique) et d'autre part à l'affirmation de la théorie chomskyenne. L'intérêt renouvelé pour l'identité et le concept de soi, le lien avec le constructivisme social, l'attention portée aux interactions quotidiennes et complexes définissent dans les années 1980-90 un « troisième paradigme » qui devrait engendrer un « nouveau dialogue » entre l'anthropologie linguistique et la linguistique formelle et descriptive.

Le concept de culture est le point de départ de la réflexion de Vincenzo Matera qui s'attache à une critique du relativisme culturel, matrice du multiculturalisme actuel, en retournant sur les propositions de Wittgenstein pour en démontrer la portée « antirelativiste », à savoir la capacité de comprendre les autres au-delà des limites de son propre univers langagier. Dans cette perspective, l'ethnographie deviendrait plus qu'une méthode de recherche un moyen pour élargir cette capacité de compréhension : le rapport complexe entre langue/culture atteint le niveau des idéologies linguistiques locales qui se rapportent à leur tour à une ontologie de la personne et à une épistémologie de l'action. Selon l'auteur, il existe donc un rapport entre « les pratiques de la parole (les jeux linguistiques), les façons d'agir, les conceptions de la personne et les conceptions de l'action » (p. 81) comme le montrent bien les exemples choisis (Xavante d'Amazonie et langues rituelles en Indonésie) illustrant comment la construction culturelle de la relation entre locuteur et discours est le reflet d'une idéologie locale et comment les médiations idéologiques peuvent intervenir sur le changement linguistique et culturel. Les critiques avancées au « présupposé du partageable », à l'« indexicalité des actions », à la « célébration de toutes les cultures » amènent à la reprise du concept de citoyenneté et, partant, de cosmopolitisme en tant que point de contact avec le « nous humanitaire » de Wittgenstein.

Une attitude critique semblable permet à l'anthropologue africaniste Jean-Loup Amselle de remettre en question la notion de métissage pour la reconsidérer dans la perspective des branchements ou dérivations qui permettrait de mieux appréhender les phénomènes de chevauchement culturels et linguistiques et d'éviter l'impasse idéologique de la langue pure. A partir de ses études sur la situation des langues en Afrique saharienne, il révisé la distinction entre langues vernaculaires et langues véhiculaires, ainsi que l'adéquation entre langue et peuple afin de recentrer la recherche sur les représentations linguistiques des locuteurs et sur l'importance du *continuum* historique du tissu des langues et des cultures.

Anthropologie et linguistique au prisme de la narration

La deuxième partie de l'ouvrage explore la dimension de la narration en anthropologie et en linguistique à travers l'analyse des récits de soi et de l'autre. L'anthropologue lausannois Kilani Mondher pose une série de questions relevant du statut véridictionnel de la discipline, à savoir par quels moyens épistémologiques et par quels procédés rhétoriques la description anthropologique est censée être crédible. En s'appuyant sur l'exemple du cannibalisme et de son traitement dans la littérature anthropologique, l'auteur aboutit à « reconnaître à la preuve une *matrice rhétorique* », à considérer le rôle de la fiction pour l'*anthropopoïésis*, à situer les concepts dans leur « champ de stabilisation » et à les contextualiser dans des discours plus larges afin de mettre en pratique cette « anthropologie des possibles », déjà esquissée par Wittgenstein.

De la fiction pour fabriquer l'humain à l'autofiction comme moyen pour se raconter, pour « faire de la recherche avec sa personne », pour dire autrement les sciences sociales : telle est l'ouverture de la réflexion d'Yves Winkin. En retraçant l'évolution du concept d'autoethnographie pour arriver à la notion voisine de « performance autoethnographique », il affirme l'intérêt de cette dernière pour les chercheurs pouvant s'exprimer à travers des « écritures ou performances narratives », ce qui pourrait donner lieu à la création de départements interdisciplinaires de « Performances Studies » non seulement aux Etats-Unis, mais aussi en Europe.

Par la suite, c'est la narration de soi en tant qu'instrument identitaire qui fait l'objet de l'analyse comparative du conservateur du Musée canadien des civilisations, Mauro Peressini. Sur la base de deux corpus de récits de vie, l'un recueilli dans les années 1980 auprès d'immigrés italiens au Canada et l'autre recueilli en 2004-2005 auprès de Canadiens convertis au bouddhisme, il montre comment l'expérience d'une mobilité, géographique et socio-culturelle pour les uns, spirituelle et, parfois, socio-culturelle, pour les autres influence la pratique biographique et le contenu des récits produits. De plus, dans le cas de la mobilité spirituelle, la pratique autobiographique se métamorphose en véritable pratique bouddhiste.

Le contexte d'immigration constitue le fond des recherches menées en Suisse par Aline Gohard-Radenkovic et Mirko Radenkovic qui relie le champ des langues, de la migration et des approches anthropologiques à la lumière du « paradigme de la complexité ». Afin d'illustrer l'histoire des « transfuges entre la linguistique et l'anthropologie », ils s'attachent à examiner des situations d'interprétariat auprès des migrants arrivés en Suisse romande en se basant sur la discussion des méthodes d'analyse et des matrices interprétatives utilisées dans le cadre d'un projet de 2008 concernant des institutions de la santé, du social et de l'éducation. La lecture critique faite au prisme du regard ethnographique et des approches linguistico-conversationnelles met

en évidence des « processus sous-jacents de non intégration des acteurs » considérés pourtant les bénéficiaires des services d'interprétariat fourni par l'institution. Conflits, non remédiation des savoirs institutionnels, asymétries dans la relation acteur professionnel/institution/migrant renforcent le « sens commun partagé entre les professionnels » en dépit du « sens commun entre professionnels et migrants ».

Le passage des institutions aux organisations est traité par Pia Stadler dont la contribution illustre la construction de son plan de recherche finalisé à étudier les pratiques et les stratégies de communication dans le cadre de réunions en milieu professionnel international. Elle reconstruit par étapes le parcours intellectuel qui lui a permis d'ouvrir son horizon scientifique et de créer une méthodologie de recherche comparative grâce à une approche interdisciplinaire où la linguistique pragmatique est associée à l'anthropologie de la communication. En exploitant des outils méthodologiques variés - de la cartographie au journal, aux images - elle a pu décrypter une série de mode d'écriture et de *déécriture* des « pratiques imagées » et des « images des pratiques » et elle a pu identifier différents types de stratégies de communication révélant des « processus de co-construction des cultures de collaboration » en contexte professionnel dans la conviction que l'interdisciplinarité « fonctionne comme une langue étrangère maîtrisée qui a le potentiel [...] d'ouvrir un troisième œil » (p.199)

Linguistique et anthropologie au prisme de la remédiation de sens

Le troisième volet du volume oriente la réflexion autour de la traduction orale et du sujet traduisant impliqué dans la remédiation du sens et sa mise en mots en situation d'interaction. Sara Merlino et Lorenza Mondada proposent une étude de cas basée sur l'analyse d'un corpus d'interactions institutionnelles et professionnelles plurilingues, à savoir le corpus Jeunes Européens. Sur la base d'une approche interactionniste et praxéologique à la traduction, elles s'attachent à observer les modalités de négociation, de reformulation, de construction et de médiation du sens dont se sert l'interprète pour jouer des rôles différents au cours des interactions. Il en découle que la traduction orale intervient sur le déroulement séquentiel des activités et peut même configurer les actions réalisées par les participants. Loin d'être un terrain neutre, dans ce contexte la traduction - participative, collectivisée - n'est pas une pratique « pure », mais elle accomplit toujours d'autres actions. Elle « se situe de manière cruciale dans la machinerie de la séquentialité [...] dans laquelle elle intervient en formatant non seulement le tour, mais l'action en cours, et donc sa trajectoire » (p. 228).

Quant à Laura Gavioli et Natacha Niemants, elles étudient les communications orales des services de Médiation linguistique et culturelle, plus précisément les interactions produites au sein des entretiens cliniques entre patients migrants, médecins et

médiateurs où les problèmes linguistiques croisent de façon contextuelle la dimension culturelle. À la lumière des outils méthodologiques de l'analyse conversationnelle, les auteurs montrent comment la traduction s'entrelace avec d'autres activités en cours dans l'interaction et comment les pratiques qui y sont associées sont fonctionnelles à sa gestion. La négociation de ce qui peut être potentiellement traduit se fait au cours de l'interaction en fonction des objectifs et des positions des participants.

La troisième contribution s'inspire de l'activité de traduction orale dans une séance d'un séminaire plurilingue de musique d'ensemble. Daniela Veronesi, s'appuyant elle aussi sur l'analyse conversationnelle, se propose d'étudier la fonction de la traduction dans un contexte de pédagogie musicale où les participants ne partagent pas les mêmes répertoires linguistiques et utilisent des formes de traduction orales « spontanées » pour faciliter l'interaction. En particulier, elle souligne l'importance du chef d'orchestre qui favorise la transition des tours de paroles aux tours musicaux et du traducteur qui peut reconfigurer le cadre participatif, mais dont le rôle est à tout moment renégocié au sein du groupe, en lien étroit avec l'action.

Linguistique et anthropologie au prisme des remédiations identitaires

L'ouvrage se clôt par une posture réflexive qui traverse la thématique de la mise en mots de l'identité et de ses formes de médiation pour reprendre le dialogue interdisciplinaire afin de mieux saisir le passé et le présent. Jocelyne Dakhlia interroge la linguistique et l'anthropologie à travers le questionnement sur le développement d'une *lingua franca* méditerranéenne, sur la relation entre métissage et conflictualité et sur le rôle des médiateurs. L'exemple de la constitution de la *lingua franca* de Méditerranée lui permet de montrer que « la capacité d'intercompréhension était bien plus répandue » et que la traduction était bien plus le fait de traducteurs occasionnels et spontanés que de véritables médiateurs.

Entre récit personnel, souvenirs et parcours scientifique et intellectuel, Corrado Bologna nous fait redécouvrir les thèmes clés de Raimondo Cardona ayant trait à ses recherches anthropologico-linguistiques. Plus particulièrement, il se focalise sur la redécouverte de la fonction graphique en tant que « modélisation de la pensée » et centre des activités cognitives et, partant, sur les rapports entre pensée et langage magnifiquement condensés dans l'image d'une forêt de plumes où « la langue fait son nid sur les branches de la pensée » (p. 304).

Le langage musical irano-ottoman et ses traces dans la pratique contemporaine représentent l'objet de l'étude d'Arash Mohafez et de Zia Miradbolbaghi qui prônent une démarche comparative transculturelle et historique pour revivifier le langage musical oral contemporain à partir des écritures du XVI et XVII siècles et d'autres sources iraniennes.

Les tensions identitaires de la population rwandaise après le génocide sont au centre des préoccupations de Michela Fusaschi et de Francesco Pompeo. Ils choisissent de se positionner dans un champ d'étude qui tient compte aussi bien de la méthodologie ethnographique que de l'analyse du discours afin de saisir ce qu'ils définissent une « situation au sens phénoménologique et anthropologique du terme » et une « condition dans un sens psycho-social » demandant d'être analysée à la lumière du concept de *régime d'historicité*.

Bien évidemment, au fil des pages, le parcours de lecture que nous avons choisi d'entreprendre, en nous attardant un peu plus sur la première partie qui nous paraît poser les jalons essentiels pour les études présentées successivement, nous entraîne dans de nouveaux parcours à reconnaître, à recomposer, à reconstruire sur de nouvelles pistes associant, sous des angles inédits, la relation inépuisable entre langues et cultures encore plus nécessaire dans le « paysage globalisé » de notre temps.

Synergies Italie n° 11 / 2015



Annexes



Présentation des auteurs

Giovanni Agresti est enseignant-chercheur en Langue française à l'Université de Teramo, où il dirige également le « *Centro studi sulla diversità linguistica – Sociolinguia* ». Il s'intéresse depuis plus de vingt ans à la diversité linguistique et notamment aux langues de France, Italie, Europe et Méditerranée. Il a créé en 2008 l'Association *LEM-Italia* et, en 2007, la conférence internationale annuelle « Journées des Droits Linguistiques », qui ont abouti en mai 2015 au Premier Congrès Mondial des Droits Linguistiques. Il co-dirige la collection LEM (« Langues d'Europe et de la Méditerranée ») et est responsable de « *L'essere di linguaggio* » (Rome, Aracne editrice).

Gloria Bandello possède un Master II en Langues Modernes pour la Communication Internationale à l'Université du Salento. Elle s'intéresse depuis plusieurs années à la vulgarisation de la langue de la médecine, et notamment à l'analyse de la rédaction des notices de médicaments au regard des normes européennes. Elle travaille actuellement à la Direction de la Communication Interne et Modernisation de la Ville de Lyon.

Cristiana Cervini est titulaire d'un doctorat en Politique, Education et Formation Linguistique-Culturelle, obtenu auprès de l'Université de Macerata. Ingénieur de recherche dans le cadre du Projet ANR Innovalangues (« IDEFI - Initiatives d'excellence en formations innovantes ») organisé par l'Université Stendhal de Grenoble, elle est responsable du Système d'évaluation en Langues à visée Formative (SELF) et coordonne l'équipe d'Italianistes impliquée dans le même projet. Elle est également chargée de l'enseignement en Didactique des langues étrangères auprès du Département de Langues, Littératures et Cultures Modernes de l'Université de Bologne.

Carlotta D'Addario a obtenu un Master II en Langues Modernes pour la Communication Internationale auprès de l'Université du Salento. Elle prépare (actuellement) un doctorat en Sciences du Langage et de la Communication à l'Université de Turin, sous la direction de Tullio Telmon.

Renata De Ruggeriis est professeur de langue espagnole à l'Université de Teramo (Italie) depuis 2003 et enseigne également auprès des facultés de Sciences Politiques et de Sciences de la Communication. Experte de traduction juridique, elle est aussi interprète de conférence de langue espagnole et anglaise. Elle a travaillé sur le thème du droit linguistique des minorités parmi les nations indigènes du Venezuela et a développé le discours sur les masses du philosophe Ortega y Gasset pour l'appliquer à la planification linguistique. Son doctorat de recherche est centré sur l'étude de la langue en relation avec l'économie, et en particulier sur la langue de spécialité en tant qu'instrument de promotion du territoire, telle qu'elle se présente sur le portail officiel du tourisme espagnol.

Andrea D'Urso possède un doctorat en Littérature comparée et Traduction du Texte littéraire et a reçu le titre de *Doctor Europaeus*. Vacataire en Langue et Littérature françaises à l'Université du Salento, il s'occupe principalement d'histoire et de critique du surréalisme international, de philosophie du langage et d'anthropologie culturelle. Il a introduit en Italie la pensée de Pierre Mabilley, Nicolas Calas et Vincent Bounoure, et a réintroduit en France celle de Ferruccio Rossi-Landi.

Henri Giordan, ancien directeur de recherche au CNRS, s'est spécialisé dans l'étude des langues et cultures minoritaires. Il est l'auteur du premier rapport officiel sur ce sujet en France, « *Démocratie culturelle et droit à la différence : rapport présenté à Jack Lang, ministre de la Culture* » (Paris, 1982). Il a publié notamment « *Les minorités en Europe : droits linguistiques et Droits de l'Homme* » (Paris, 1992), « *Les sociétés pluriculturelles et pluriethniques* » (Unesco, 1994) ; (avec Robert Bistolfi), « *Les langues de la Méditerranée* » (Paris, 2002). Il a créé le portail internet « *Langues d'Europe et de la Méditerranée (LEM)* ».

Yannick Hamon est docteur en Traduction, Interprétation et Interculturalité à l'université de Bologne (centre de Forlì) où il donne des cours de langue française et de traduction de l'italien vers le français. Il enseigne également le français langue étrangère à la faculté des sciences politiques. Ses recherches visent à mieux connaître les modifications introduites par les technologies sur les pratiques didactiques. Il anime le groupe DORIF « Centres Linguistiques et Plurilinguisme » notamment sur le thème de la formation des formateurs aux Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation.

Silvia Pallini est diplômée en Sciences Politiques et Relations Internationales à l'Université de Teramo. Elle a effectué des recherches en matière d'aménagement linguistique et de collectage du patrimoine culturel immatériel. Depuis 2008, elle travaille au sein de l'Association LEM-Italia (Langues d'Europe et de la Méditerranée) à de nombreux projets de promotion des langues régionales et minoritaires en fonction du développement local des territoires alloglottes. Elle a été présidente de LEM-Italia de 2012 à 2014.

Maria Grazia Turri est philosophe et économiste. Elle enseigne les *Langages de Communication* à l'Université de Turin et dirige les collections *Filosofie dell'economia* et *Relazioni Pericolose* auprès de la maison d'édition Mimesis. Elle s'est spécialisée dans les domaines suivants : philosophie de l'économie et nature conceptuelle des catégories et des modèles économiques ; ontologie et métaphysique des objets sociaux ; recherches neuroscientifiques, notamment à l'égard des émotions, des perceptions et de l'intentionnalité. Elle a publié de nombreuses contributions dans des revues ainsi que plusieurs ouvrages dans le domaine de la philosophie et des études de « genre ».

Revue *Synergies Italie*
ISSN 1724-0700 / ISSN en ligne 2260-8087

- 1** L'auteur aura pris connaissance de la politique éditoriale générale de l'éditeur (le Gerflint) et des normes éditoriales et éthiques figurant sur le site du Gerflint et de la revue. Les propositions d'articles seront envoyées pour évaluation à synergies.italie@gmail.com avec un court CV résumant son cursus et ses axes de recherche par voie électronique et en pièces jointes. L'auteur recevra une notification. Les articles complets seront ensuite adressés au Comité de rédaction de la revue selon les consignes énoncés dans ce document. Tout texte ne s'y conformant pas sera retourné. Aucune participation financière ne sera demandée à l'auteur pour la soumission de son article. Il en sera de même pour toutes les expertises des textes (articles, comptes rendus, résumés) qui parviendront à la Rédaction.
- 2** L'article sera inédit et n'aura pas été envoyé à d'autres lieux de publication. Il n'aura pas non plus été proposé simultanément à plusieurs revues du Gerflint. L'auteur signera une « déclaration d'originalité et de cession de droits de reproduction et de représentation ». Un article ne pourra pas avoir plus de deux auteurs.
- 3** Proposition et article seront en langue française. Les articles (entrant dans la thématique ou épars) sont acceptés, toujours dans la limite de l'espace éditorial disponible. Ce dernier sera réservé prioritairement aux chercheurs francophones (doctorants ou post-doctorants ayant le français comme langue d'expression scientifique) locuteurs natifs de la zone géolinguistique que couvre la revue. Les articles rédigés dans une autre langue que le français seront acceptés dans la limite de 3 articles non francophones par numéro, sous réserve d'approbation technique et graphique. Dans les titres, le corps de l'article, les notes et la bibliographie, la variété éventuelle des langues utilisées pour exemplification, citations et références est soumise aux mêmes limitations techniques.
- 4** Les articles présélectionnés suivront un processus de double évaluation anonyme par des pairs membres du comité scientifique, du comité de lecture et/ou par des évaluateurs extérieurs. L'auteur recevra la décision du comité.
- 5** Si l'article reçoit un avis favorable de principe, son auteur sera invité à procéder, dans les plus brefs délais, aux corrections éventuelles demandées par les évaluateurs et le comité de rédaction. Les articles, à condition de respecter les correctifs demandés, seront alors soumis à une nouvelle évaluation du Comité de lecture, la décision finale d'acceptation des contributions étant toujours sous réserve de la décision des experts du Conseil scientifique et technique du Gerflint et du Directeur des publications.
- 6** Le titre de l'article, centré, taille 10, en gras, n'aura pas de sigle et ne sera pas trop long. Le prénom, le nom de l'auteur (en gras, sans indication ni abréviation de titre ou grade), de

son institution, de son pays et son adresse électronique (professionnelle de préférence et à la discrétion de l'auteur) seront également centrés et en petits caractères. Le tout sans couleur, sans soulignement et sans hyperlien.

7 L'auteur fera précéder son article d'un résumé condensé ou synopsis de 6-8 lignes maximum suivi de 3 ou 5 mots-clés en petits caractères, sans majuscules initiales, taille 9. Ce résumé ne doit, en aucun cas, être reproduit dans l'article.

8 L'ensemble (titre, résumé, mots-clés) en français sera suivi de sa traduction en italien puis en anglais. En cas d'article non francophone, l'ordre des résumés est inchangé.

9 La police de caractère est Times New Roman, taille 10, interligne 1. Le texte justifié, sur fichier Word, format doc, doit être saisi au kilomètre (retour à la ligne automatique), sans tabulation ni pagination ni couleur. La revue a son propre standard de mise en forme.

10 L'article doit comprendre entre 15 000 et 30000 signes, soit 6-10 pages Word, éléments visuels, bibliographie, notes et espaces compris. Sauf commande spéciale de l'éditeur, les articles s'éloignant de ces limites ne seront pas acceptés. La longueur des comptes rendus de lecture ne dépassera pas 2500 signes, soit 1 page.

11 Tous les paragraphes (sous-titres en gras sans sigle, petits caractères) seront distincts avec un seul espace. La division de l'article en 1, 2 voire 3 niveaux de titre est suffisante.

12 Les mots ou expressions que l'auteur souhaite mettre en relief seront entre guillemets ou en italiques. Le soulignement, les caractères gras et les majuscules ne seront en aucun cas utilisés, même pour les noms propres dans les références bibliographiques, sauf la majuscule initiale.

13 Les notes, brèves de préférence, en nombre limité, figureront en fin d'article (taille 8) avec appel de note automatique continu (1,2,...5 et non i,ii...iv). L'auteur veillera à ce que l'espace pris par les notes soit réduit par rapport au corps du texte.

14 Dans le corps du texte, les renvois à la bibliographie se présenteront comme suit: (Dupont, 1999 : 55).

15 Les citations, toujours conformes au respect des droits d'auteurs, seront en italiques, taille 10, séparées du corps du texte par une ligne et sans alinéa. Les citations courtes resteront dans le corps du texte. Les citations dans une langue autre que celle de l'article seront traduites dans le corps de l'article avec version originale en note.

16 La bibliographie en fin d'article précèdera les notes (sans alinéa dans les références, ni majuscules pour les noms propres sauf à l'initiale). Elle s'en tiendra principalement aux ouvrages cités dans l'article et s'établira par classement chrono-alphabétique des noms propres. Les bibliographies longues, plus de 15 références, devront être justifiées par la nature de la recherche présentée. Les articles dont la bibliographie ne suivra pas exactement les consignes 14, 17, 18, 19 et 20 seront retournés à l'auteur. Le tout sans couleur ni soulignement ni lien hypertexte.

17 Pour un ouvrage

Baume, E. 1985. *La lecture - préalables à sa Pédagogie*. Paris : Association Française pour la lecture.

Fayol, M. et al. 1992. *Psychologie cognitive de la lecture*. Paris: PUF.

Gaonac'h, D., Golder, C. 1995. *Manuel de psychologie pour l'enseignement*. Paris : Hachette.

18 Pour un ouvrage collectif

Morais, J. 1996. La lecture et l'apprentissage de la lecture : questions pour la science. In : *Regards sur la lecture et ses apprentissages*. Paris : Observatoire National de la lecture, p. 49-60.

19 Pour un article de périodique
Kern, R.G. 1994. « The Role of Mental Translation in Second Language Reading ». *Studies in Second Language Acquisition*, n°16, p. 41-61.

20 Pour les références électroniques (jamais placées dans le corps du texte mais toujours dans la bibliographie), les auteurs veilleront à adopter les normes indiquées par les éditeurs pour citer ouvrages et articles en ligne. Ils supprimeront hyperlien, couleur et soulignement automatique et indiqueront la date de consultation la plus récente [consulté le], après vérification de leur fiabilité et du respect du Copyright.

21 Les textes seront conformes à la typographie française. En cas de recours à l'Alphabet Phonétique International, l'auteur pourra utiliser gratuitement les symboles phonétiques sur le site : <http://www.sil.org/computing/fonts/encore-ipa.html>

22 Graphiques, schémas, figures, photos éventuels seront envoyés à part au format PDF ou JPEG, en noir et blanc uniquement, avec obligation de références selon le copyright sans être copiés/collés mais scannés à plus de 300 pixels. Les articles contenant un nombre élevé de figures et de tableaux et/ou de mauvaise qualité scientifique et technique ne seront pas acceptés. L'éditeur se réserve le droit de refuser les tableaux (toujours coûteux) en redondance avec les données écrites qui suffisent bien souvent à la claire compréhension du sujet traité.

23 Les captures d'écrans sur l'internet et extraits de films ou d'images publicitaires seront refusés. Toute partie de texte soumise à la propriété intellectuelle doit être réécrite en Word avec indication des références, de la source du texte et d'une éventuelle autorisation.

NB : Toute reproduction éventuelle (toujours en noir et blanc) d'une image, d'une photo, d'une création originale et de toute œuvre d'esprit exige l'autorisation écrite de son créateur ou des ayants droit et la mention de paternité de l'œuvre selon les dispositions en vigueur du Code français de la propriété intellectuelle protégeant les droits d'auteurs. L'auteur présentera les justificatifs d'autorisation et des droits payés par lui au propriétaire de l'œuvre. Si les documents sont établis dans un autre pays que la France, les pièces précitées seront traduites et légalisées par des traducteurs assermentés ou par des services consulaires de l'Ambassade de France. Les éléments protégés seront publiés avec mention obligatoire des sources et de l'autorisation, dans le respect des conditions d'utilisation délivrées par le détenteur des droits d'auteur.

24 Seuls les articles conformes à la politique éditoriale et aux consignes rédactionnelles, seront édités, publiés, mis en ligne sur le site web de l'éditeur et diffusés en libre accès par lui dans leur intégralité. La date de parution dépendra de la coordination générale de l'ouvrage par le rédacteur en chef. L'éditeur d'une revue scientifique respectant les standards des agences internationales procède à l'évaluation de la qualité des projets à plusieurs niveaux. L'éditeur, ses experts ou ses relecteurs (évaluation par les pairs) se réservent le droit d'apprécier si l'œuvre convient, d'une part, à la finalité et aux objectifs de publication, et d'autre part, à la qualité formelle de cette dernière. L'éditeur dispose d'un droit de préférence.

25 Une fois numérisé, tout article pourra être déposé (archivage institutionnel exclusivement) à condition que le Directeur de publication (assisté du Pôle éditorial) en donne l'autorisation. Les demandes sont à envoyer à l'adresse suivante : gerflint.edition@gmail.com. Tout signalement ou référencement doit respecter les normes internationales et le mode de citation de l'article spécifié dans la politique éditoriale de la revue. Le Gerflint (Siège en France) ne peut honorer des commandes de numéros imprimés.



Synergies Italie, n°11/2015
Revue du GERFLINT
Groupe d'Études et de Recherches
pour le Français Langue Internationale

En partenariat avec la Fondation Maison des Sciences de L'Homme de Paris

Président d'Honneur: Edgar Morin

Fondateur et Président : Jacques Cortès

Conseillers et Vice-Présidents : Ibrahim Al Balawi, Serge Borg et Nelson Vallejo-Gomez

Publications du GERFLINT

Identifiant International : ISNI 0000 0001 1956 5800

Le réseau des Revues Synergies du GERFLINT

Synergies Afrique centrale et de l'Ouest

Synergies Afrique des Grands Lacs

Synergies Algérie

Synergies Argentine

Synergies Amérique du Nord

Synergies Brésil

Synergies Canada

Synergies Chili

Synergies Chine

Synergies Corée

Synergies Espagne

Synergies Europe

Synergies France

Synergies Inde

Synergies Italie

Synergies Mexique

Synergies Monde

Synergies Monde Arabe

Synergies Monde Méditerranéen

Synergies Pays Germanophones

Synergies Pays Riverains de la Baltique

Synergies Pays Riverains du Mékong

Synergies Pays Scandinaves

Synergies Pologne

Synergies Portugal

Synergies Roumanie

Synergies Royaume-Uni et Irlande

Synergies Sud-Est européen

Synergies Tunisie

Synergies Turquie

Synergies Venezuela

Essais francophones : Collection scientifique du GERFLINT

Direction du Pôle éditorial : Sophie Aubin

Webmestre : Thierry Lebeau-pin

Site: <http://www.gerflint.fr>

Contact: gerflint.edition@gmail.com

Synergies Italie, N°11/2015

Couverture, conception graphique et mise en page : Emilie Hiesse (*Créactiv'*) - France

© GERFLINT - Sylvains les Moulins – France – Copyright n° ZSN67E3

Dépôt légal Bibliothèque Nationale de France 2015

Achevé d'imprimer en octobre 2015 sous les presses de Drukarnia Cyfrowa EIKON PLUS
ul. Wybickiego 46, 31-302 Kraków - Pologne

GERFLINT

Groupe d'Études et de Recherches pour le Français
Langue internationale

Programme mondial de diffusion scientifique
francophone en réseau

www.gerflint.fr

Linguistique et économie entretiennent un rapport profond, complexe, délicat, piégé. À tel point fécond qu'il nous a paru important, voire urgent, de l'articuler et de l'approfondir par une réflexion partagée. D'autant plus qu'à l'âge de la mondialisation, peut-être plus que dans le passé, les hégémonies économiques s'accompagnent de formes parfois sournoises de domination linguistico-culturelle.

Les voix diverses qui s'expriment dans ce numéro témoignent bien non seulement des rapports, mais également des implications qui définissent et précisent la relation entre ces deux disciplines. En effet, la relation entre linguistique et économie est tellement viscérale qu'il n'est pas toujours facile de déterminer, à tel moment de l'histoire, laquelle des deux a le plus influencé l'autre.